

Tableau grammatical du sumérien (problèmes choisis)

Table des matières

1. Système graphique et phonologie
 - 1.1 Système graphique
 - 1.1.1 Généralités
 - 1.1.2 La non-notation des consonnes fermant une syllabe
 - 1.1.3 Les différents types de graphies
 - 1.2 Phonologie
 - 1.2.1 Les phonèmes du sumérien
 - 1.2.2 L'harmonie vocalique
 - 1.2.3 La transcription des consonnes finales des lexèmes à l'époque pB: du₁₁-g ou dug₄, du_x-g ou dug?
2. Morphologie
 - 2.1 L'ergatif
 - 2.1.1 Terminologie
 - 2.1.2 Origine
 - 2.1.3 Morphèmes
 - 2.1.3.1 Dans le nom
 - 2.1.3.2 Dans le verbe: généralités
 - 2.1.3.2.1 Formes *hamtu* non-impératives et non-cohortatives
 - 2.1.3.2.2 Formes *marû*
 - 2.1.4 Split (ergativité scindée)
 - 2.1.5 Absence de l'ergatif
 - 2.1.6 Cas particuliers
 - 2.1.6.1 Structures du type SN_{erg.} + V_{intrans.} + V_{trans.}
 - 2.1.6.2 "Actif" vs "inactif" en sumérien?
 - 2.2 Le nombre (dans le nom et dans le verbe)
 - 2.2.1 Généralités
 - 2.2.2 Les pluriels en {enē}
 - 2.2.3 Les pluriels formés par reduplication
 - 2.2.4 Les collectifs
 - 2.3 Les verbes composés
 - 2.4 Le "passif"
 - 2.5 Le locatif-terminatif /i/ et le "préfixe local" /e/j/ (directif, adessif)
 - 2.5.1 Terminologie
 - 2.5.2 Généralités
 - 2.5.3 Allomorphes
 - 2.5.3.1 Système de P. Attinger 1993 (cf. aussi 1999, 2000)
 - 2.5.3.1.1 Le locatif-terminatif
 - 2.5.3.1.2 Point de substitution
 - 2.5.3.1.3 Le préfixe local /e/j/
 - 2.5.3.2 Les systèmes de G. Zólyomi (1996, 1999, 2000) et de B. Jagersma (1999, 2006)
 - 2.5.3.3 Le système de M. Civil et de F. Karahashi (2000:61-63, 2000 [paru en 2005])
3. Syntaxe: l'ordre des mots
4. Lexique
 - 4.1 "Lecture correcte"

4.2 Le sens de ku₃-g

Annexe 1: bibliographie (choix)

Annexe 2: principaux verbes de la classe II (forme *marû* par reduplication) (choix)

Annexe 3: les verbes composés

Annexe 4: ku₃ (choix)

Tableau grammatical du sumérien (problèmes choisis)¹

Mesdames et Messieurs,

Je dois vous donner en huit heures un "tableau grammatical du sumérien". Mon idée initiale était de faire un résumé critique des recherches poursuivies ces dix dernières années et d'offrir un aperçu des perspectives les plus prometteuses. Un tel plan aurait toutefois présupposé que vous connaissiez bien non seulement Thomsen 1984 et la littérature antérieure, mais au moins aussi mon propre ouvrage (Attinger 1993), de lecture très ardue (des désignations plus ou moins louangeuses sont en cours chez les étudiants, allant de la Bible au bottin de téléphone!). Mon idée, en écrivant les quelque 200 pages des *Eléments* consacrées à la grammaire, n'était pas de présenter une nouvelle grammaire, mais de compléter l'excellent travail de Thomsen par les résultats des recherches récentes, aussi bien celles de mes collègues que les miennes propres. Le résultat ne fut malheureusement pas entièrement satisfaisant. L'ouvrage est devenu si concis et si allusif que rares sont ceux qui ont eu le courage de lire, je ne dis pas le livre en entier (les pages 319-807 n'étaient destinées qu'à être consultées), mais au moins les pages complétant Thomsen 1984. Ne voyez pas dans ces quelques mots introductifs la plainte d'un auteur piqué de n'être pas étudié comme il juge qu'il le mériterait, mais seulement un constat: mis à part en Allemagne, rares sont ceux qui se sont penchés sur les *Eléments*. M. Guichard n'a fait que me confirmer la chose: Les étudiants français utilisent Thomsen et, pour une approche plus récente, Edzard 2003, mais Attinger dort du sommeil du juste dans les rayons de la bibliothèque.

Dans ces conditions, je me suis vu amené à modifier mon plan initial. Si je voulais être compris de vous, il était nécessaire d'arracher le bottin à ses rayons douillets et de vous le présenter succinctement. Je n'ai toutefois pas l'intention de me contenter de résumer ce que j'ai dit voilà 13 ans. Les *Eléments* ont suscité des réactions, louangeuses ou critiques selon les cas, et les critiques doivent être prises en considération. Qui plus est, mes propres théories ont sur bien des points évolué, un ouvrage fondamental (Jagersma 1999) circule sous forme de manuscrit, les résultats du 6^e meeting du groupe de discussion sur la grammaire sumérienne tenu à Oxford en 1999 ont enfin paru (ASJ 22, 2005), sans parler de la grammaire d'Edzard 2003 et d'une nuée d'articles consacrés aux problèmes les plus divers. Huit heures, c'est très peu. Je devrai donc choisir. Comme je suis moins un théoricien qu'un praticien, j'opterai plutôt pour des chapitres qui ont une incidence directe sur les traductions, m'intéresserai donc peu aux problèmes concernant par ex. l'origine de l'ergativité en sumérien (Coghill/Deutscher 2002 et Schulze/Sallaberger 2007), aussi intéressants soient-ils, et davantage à ceux qui touchent par ex. au "passif" et aux préfixes locatifs (dans le sens le plus large du terme). Purement théorique sera en revanche ma discussion de la phonologie.

1. Système graphique et phonologie

1.1 Système graphique

1.1.1 Généralités

Toute discussion de la grammaire sumérienne doit commencer par une discussion du système graphique. Si l'on n'est pas conscient de ses principes et de ses limitations, nos résultats seront au mieux inexacts, parfois même entièrement faux. Un exemple suffira: dans sa thèse de

¹ Version ponctuellement révisée de quatre conférences données en février-mars 2007 à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes sur l'invitation de M. J.-M. Durand. Qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance.

doctorat consacrée au système verbal dans les inscriptions "royales" présargoniques de Lagaš (1952), E. Sollberger a entre autres admis que le sujet n'est pas repris dans le complexe verbal (p. 62 n. 4 et p. 106). D'après lui, šu ba-ti ne serait pas une graphie abrégée de šu ba-an-ti = {ŠU + Ø/e ba + n + TI + Ø}, mais recouvrirait réellement {ŠU + Ø ba + TI}. Le tragique de la chose est que Sollberger était en fait un linguiste, un élève de Frei, lequel continuait à Genève l'enseignement du célèbre Ferdinand de Saussure, et que c'est pour des raisons linguistiques en soi louables qu'il procéda ainsi: il voulait éviter d'introduire, à la manière de Poebel, un grave élément de subjectivité dans la reconstruction du sumérien en postulant l'existence de morphèmes non écrits. Aujourd'hui, plus personne ne soutiendrait une telle position, quoique nombre de sumérologues continuent de penser, et de dire plus ou moins haut, que des formes écrites de manière divergente recouvrent des structures morphologiques divergentes, quitte à admettre parfois des "subtiles différences".

Avant d'entrer dans le vif du sujet, un bref mot concernant le terme "orthographe" s'impose. Il est à peine besoin de souligner qu'il n'a jamais existé une seule "orthographe", normative et valable pour l'ensemble de la Mésopotamie durant quelque trois millénaires. On assiste au cours des siècles à bien des "réformes", l'une d'entre elles étant par ex. celle attribuée à Eanatum (vers 2470). Ce n'est qu'avec lui que sont notés assez systématiquement à Lagas non seulement un bon nombre de morphèmes (dans les inscriptions d'Ur-Našše, il n'y a ni -ne-, ni -ni-, ni ba-, un seul -na-, etc.), mais encore les déterminatifs (par ex. ki, inconnu d'Ur-Našše) et l'harmonie vocalique (v. *infra* 1.2.2). Une autre époque où l'on expérimenta volontiers avec l'orthographe est Lagas II et Ur III (les deux grands noms sont Gudea et Sulgi): de nombreuses bases sont écrites de manière phonétique (e.g. ti-gi₄ pour tigi, u₂-du₁₁ pour udug, etc.), les allomorphes de certains préfixes sont explicités (ainsi ge₄-ne₂/gi₄-ni- ou gu₂-mu- dans ŠD, une innovation qui ne s'imposera pas, puisqu'on retourne ensuite à ga-ne₂/ni- et ga-mu-), etc. Il ne faut pas sous-estimer les dangers de ces changements; ne pas les prendre en considération peut nous conduire parfois à commettre des contresens graves. On connaît ainsi deux expressions formellement voisines, ud₅ maš₂ nu₂-a "une chèvre avec son petit" (litt. "chèvre chevreau couché"), et ud₅ maš₂ nu-a, qu'il serait tentant de traduire, et qui a été traduit, par "chèvre sans petit" ou "chèvre infertile". Si l'on prend en revanche en considération la date des documents, on constate que ud₅ maš₂ nu₂-a est attesté régulièrement jusqu'à Š48, et disparaît ensuite pratiquement complètement. Inversement, ud₅ maš₂ nu-a n'est attesté que deux fois avant AS (dans Š46 [BCT 1, 35] et 48 [EAMES B1 = PIOL 19:4] et amplement ensuite. La conclusion s'impose: probabl. suite à une décision de chancellerie, nu₂ a été écrit dans cette expression nu, car il n'y avait pas risque de confusion (du moins pas pour un Sumérien). Le temps, c'est des siècles!

Venons-en maintenant à deux points plus précis, à savoir la non-notation des consonnes fermant une syllabe dans les textes anciens et les différents types de graphie.

1.1.2 La non-notation des consonnes fermant une syllabe

La notation des syllabes fermées du type CVC² a posé à époque ancienne de gros problèmes. Deux systèmes ont d'abord été utilisés: la création de phonogrammes spéciaux CVC et l'omission de la consonne finale.

Les phonogrammes CVC du type dab₅ pour {da + b} sont assez fréquents dès les textes de Fāra et d'Abū Šalābīḥ; pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'oeil sur la liste des NP, des ND et des NG que M. Krebernik a compilée dans OBO 160/1 (1998) 286-298. Il n'auraient toutefois pas suffi à noter les séquences préfixales et suffixales attestées dans les

² D'après Jagersma (1999:3/9 sq., 3/18 sq., 3/24 sq. et 3/30), tous les mots sum. commençaient avant l'ép. d'Ur III par une consonne, laquelle peut être cachée par notre système de translittération (/ʔ/, /h/, /j/; cf. aussi pour Ebla M. Krebernik, ZA 82 [1982] 180-207 et pour l'ép. sarg. R. Hasselbach, Sargonic Akkadian [...] [2005] 94 sq.).

textes présargoniques de Lagas: pas de *bin par ex., pas de *ġum, pas de *bem, pas de *geš, etc., pas de possibilité donc d'écrire de cette manière ce qui sera plus tard orthographié bi₂-in-du₁₁, X-ġu₁₀-um, mu-be₂-em et ba-su₈-ge-eš₂, etc. On aurait pu naturellement créer des signes pour ces valeurs, ou pourvoir des signes existants de ces valeurs, mais cela aurait conduit à une multiplication des signes et/ou des valeurs rendant l'apprentissage de l'écriture encore plus difficile.

La seconde possibilité était d'ignorer simplement la consonne finale, écrivant bi₂-du₁₁ pour /bindu/, -ġu₁₀ pour -/ġum/, etc. Ce système a été largement utilisé, et il suffisait amplement pour transcrire le sumérien, qui était alors une langue vivante; par ailleurs, les scribes savaient parfaitement de quoi il retournait dans leurs documents. Il présentait toutefois des faiblesses pour la transcription des noms propres (avant tout akkadiens, lesquels sont fort nombreux dans les textes d'Abū Šalābīh) et des emprunts à l'akkadien.

Pour cette raison, un troisième système a été inventé, qui allait connaître avec le temps un énorme succès: la décomposition de CVC en CV-VC³. Un des exemples les plus anciens est d'après M. Krebernik (OBO 160/1 [1998] 271) *li-im* = /līm⁴ "mille" (un emprunt!) à Abū Šalābīh. Difficulté dans ce système a dû faire avant tout l'abstraction d'un signe VC d'un signe représentant originellement un groupement CVC (pour autant que Jagersma ait raison que tous les mots sumériens commençaient originellement par une consonne; cf. n. 2): /an/ de /^ʔan/, /ab/ de /^ʔab/, etc. Un des signes les plus anciennement utilisés ainsi dans les inscriptions présarg. de Lagas est -eš₂ pour noter le pluriel (ba-ug₇-ge-eš₂ à côté de ba-ug₇-ge).

1.1.3 Les différents types de graphies

Parmi les graphies, je distingue aujourd'hui quatre types importants et quatre types marginaux. Les types importants sont les graphies morphophonologiques (nommées aussi morphographémiques), phonétiques, mixtes et défactives⁵; les types marginaux sont les graphies historiques, archaïques, étymologisantes et les jeux graphiques.

a) Les graphies morphophonologiques

Tant les bases que les affixes peuvent être écrits de manière morphophonologique. En ce qui concerne les bases, c'est pratiquement la règle, et je ne m'y étends pas. Pour les affixes, la structure morphématique d'une forme peut être précisée de deux manières, par la coupe syllabique ou par le choix des allomorphes.

— Par la coupe syllabique: A époque ancienne, des bases telles e "dire", a₅/ak "faire" et bien d'autres avaient une occlusive glottale à l'initiale (/^ʔe/, /^ʔa(k)/; v. *supra* n. 2), et les graphies du type na-e-a ou e-a₅ recouvraient respectivement na-b-^ʔe(-e)-^ʔa et e-n-^ʔa₅, étaient donc conformes aux règles orthographiques en vigueur. Toutefois dès l'ép. sargonique, l'occlusive glottale s'est assimilée à la consonne précédente (Jagersma 1999:3/10)⁶, na-b-^ʔe(-e)-^ʔa évoluant en /nabbe^ʔa/ et e-n-^ʔa₅ en /inna/. Alors que /nabbe^ʔa/ fut alors écrit na(-ab)-be₂-a, les formes du type /n/ ou /b/ + a₅ furent orthographiées (-)Vn/b-a₅, l'assimilation de l'occlusive glottale à la consonne précédente ne nous étant révélée que par les graphies non-standard telle in-na, etc. (v. en général Attinger 2005:53 sqq.). La même chose vaut pour les autres verbes à initiale vocalique: on écrit par ex. (-)Vn-us₂ et (-)Vn/b-e₃, mais les graphies non-standard plaident pour une prononciation

³ A Ebla est également bien attesté CV-CV = CVC, une méthode largement répandue dans les systèmes d'écriture attestés dans le monde, mais qui n'a joué qu'un rôle très marginal en Mésopotamie; cf. M. Krebernik, OBO 160/1 (1998) 271 et n. 434.

⁴ < /li^ʔim/, état absolu de /li^ʔm/ (M. Krebernik, op. cit. 271).

⁵ Si le préfixe du datif de la 3^e sg. est /nna/ (Jagersma), l'existence des graphies surexplicitées n'est plus assurée.

⁶ Avec e déjà à l'ép. présarg.; cf. ħe₂-na-be₂-a-ka (Ukg. 6 iv 4'), e-na-ne₂-eš₂-a (Enšak. 1:7) et an-da-be₂ (G. Marchesi, SEL 16 [1999] 6 iv 2).

/Vnus/ et /Vn/be/; cf. par ex. les exemples de im-mi-in-nu-us₂ rassemblés par C. Wilcke (ZA 78 [1988] 44 n. 143), mu-ne₂-ne (Edubbâ 1:62 A [Ni.] // mu-na-an-e₃, etc. En bref donc, les graphies du type in-AK sont morphophonologique, et elles sont de loin les plus fréquentes. Les graphies phonétiques ne sont certes pas rares, mais à l'exception de -be₂(-) = {b + E}, de -me(-) = {m + E} et de -ne/ne₂(-) = {n + E}, elles ne sont pas standard.

Si en revanche une base à finale consonnantique est suivie d'un suffixe à initiale vocalique, les faits sont très complexes et ne peuvent être évoqués que brièvement ici. Deux facteurs sont en variation: ± harmonie vocalique (-šum₂-mu vs -us₂-e; v. *infra* 1.2.2) et ± explicitation de la consonne finale de la base (e.g. à l'ép. pB avec le /e/ de l'ergatif ou du locatif-terminatif: šeg₁₂-e [fréquent, par ex. dans 6 dupl. dans EJM 20], jamais *šeg₁₂-ge, mais ku₃-ge, pratiquement jamais kug-e⁷; v. *infra* 1.2.3⁸). Vu la régularité de la chose, ces phénomènes doivent être, dans les exemples cités, de nature phonétique. S'il y a en revanche alternance fréquente, à une seule et même époque, entre deux ou plusieurs formes, une explication de nature graphique est envisageable (e.g. -gub-be₂ vs -gub-bu)⁹. Dans ces conditions, il est extrêmement difficile de savoir quand on a réellement affaire à des graphies morphophonologiques. Un cas à mon sens clair est mu-da-an-gub-en₃, "tu t'y tiendras avec moi", dans ŠP b 2.

L'akkadien connaît également des graphies morphophonologiques de ce type; cf. par ex. *i-gam-mar-u* = *igammarū* (YOS 3, 17:51 [nB], cité par M.P. Streck, Keilschrift und Alphabet, dans: D. Borchers et al. [ed.], Hieroglyphen. Alphabete. Schriftreformen. Studien zu Multiliteralismus, Schriftwechsel und Orthographienregelungen [Lingua Aegyptia — Studia monographica 3. Göttingen: Seminar für Ägyptologie und Koptologie 2001] 84).

— La structure morphématique d'une forme peut naturellement être aussi précisée par le choix des allographes (comp. en akk. *ma-at-šu* = *māssu*). Fréquents sont par ex. -RA après voyelle = /ar, er, ir, ur/ (par ex. dans -ĝu₁₀-RA), (-)MU.E- prononcé en fait (-)me- (e.g. Dialogue 4:45 ħe₂-MU.E-da-a(-a)-aĝ₂ [x 7] // ħe₂-me-da-a-aĝ₂), etc. Ces graphies morphophonologiques sont souvent aussi défectives. Un cas particulièrement instructif est Dialogue 3:140 // 177: a-na-aš-am₃ ka tar-re-a-bi in-na-du₁₁ (H) // in-na-e-du₁₁ (B) // in-ne-du₁₁ (G) // in-ne-e-du₁₁ (N), "Pourquoi lui as-tu parlé de manière fanfaronne?". La forme recouvre {i + n(n)a + e/j (2^e sg.) + DU₁₁} et était prononcée probabl. à l'ép. pB /innēdu/. in-na-du₁₁ est une graphie morphophonologique défective, in-na-e-du₁₁ une graphie morphophonologique non défective, in-ne-du₁₁ une graphie phonétique et in-ne-e-du₁₁ une graphie mixte, tout à la fois phonétique (-ne-) et morphophonologique (-e)¹⁰.

Un dernier point mérite d'être souligné: certaines graphies peuvent donner l'impression d'être morphophonologique, alors qu'elles recouvrent en fait une réalité phonétique. C'est le cas par ex. des suffixes possessifs du singulier suivi du locatif -/ᵐa/, sans qu'il y ait contraction: -ĝu₁₀-a, -zu-a, -a-ni-a et -bi-a (au lieu de -ĝa₂, etc.). La chose ressort clairement du fait qu'il n'y a, dans ce cas, pratiquement pas de variation entre les divers témoins d'une seule et même ligne. Ainsi 5 duplicats écrivent e₂-ba dans LSU 4, mais les 5 mêmes duplicats ont tur₃-bi-a à la l. 7. De même u₄-ba n'alterne normalement pas avec u₄-bi-a. Dans ce cas, l'explication est probabl. que les suffixes possessifs peuvent être ou non accentués; s'ils sont accentués, la voyelle ne s'élide/se contracte pas. Sémantiquement la différence pourrait être quelque chose comme "alors" (u₄-ba) vs "en ce jour" (u₄-bi-a).

⁷ Le seul exemple que je connaisse est Ninlil A 7.

⁸ On parle souvent de "reprise" de la consonne finale de la base, mais ce terme est peu heureux, puisque la base est écrite de manière logographique, pas phonétique.

⁹ Conditionnée chronologiquement est en revanche l'opposition -AK-ke₄ (ancien) vs -AK-e; cf. Attinger 2005:61 avec litt. ant.

¹⁰ Pas exclu, quoique moins vrais. dans un texte sum. pB, est que -e- marque la longueur; dans ce cas, in-ne-du₁₁ serait une graphie phonétique défective et in-ne-e-du₁₁ une graphie phonétique non défective.

Plus généralement, les scribes avaient, au moins à l'ép. pB, la liberté d'écrire une forme morphophonologiquement, phonétiquement ou de manière mixte (v. *infra*), et les manuscrits divergent très souvent sur ce point. Si donc deux formes superficiellement proches n'alternent que très rarement dans les textes pB, elles recouvrent selon toute vraisemblance deux structures morphématiques différentes. C'est le cas par ex. de mu-ra- et ma-ra-, mu-ri- et mi-ri- et, et mu-ni- et mi-ni- (Attinger 2007). Ce point est absolument essentiel, et j'aurai encore souvent de l'évoquer ici.

b) Les graphies phonétiques

Précisons d'emblée deux points:

- Ce terme n'est qu'un pis-aller, et nous ne saurons probabl. jamais dans quelle mesure les graphies "phonétiques" reflétaient la prononciation réelle.
- Même après son extinction en tant que langue vivante, le sumérien a continué d'être parlé à l'école (cf. Edubbâ 1:40), et ce n'est donc pas un abus de langage de parler de graphie phonétique à l'ép. d'Isin-Larsa, ou même plus tard.

Dans les textes ES, tant les bases que les suffixes sont fréquemment écrits phonétiquement. Dans les textes EG en revanche, les bases sont normalement notées au moyen de logogrammes (exception font naturellement les textes "non orthographiques", dans une certaine mesure aussi les hymnes de Gudea et ceux de Sulgi qui n'ont pas été modernisés pour les besoins scolaires [v. *supra* 1.1.1]), les affixes au moyen de phonogrammes ou, plus rarement, de "logogrammes" (par ex. GA- aussi pour /ge/-, /gi/- et /gu/- [v. 1.1.1], ŠA- aussi pour šu-, etc.).

c) Les graphies de type mixte

Je nomme mixtes des graphies tout à la fois morphophonologique et phonétique. Deux cas doivent être distingués:

- Un logogramme est précédé et/ou suivi d'un ou de plusieurs signes qui en précisent la lecture. Le phénomène est extrêmement fréquent (quelque 65 exemples dans Attinger chez Mittermayer, aBZL), mais le plus souvent masqué par nos transcriptions inexactes. Cf. par ex. "ĝeštu₂" = ^{ĝeš-tu}ĝeštu, "ka₁₀" = ka₅^a, etc.
- Une séquence affixale précise les structures morphologique et phonétique; cf. par ex. diĝir-e-ne (pas avant l'ép. pB) vs diĝir-e-ne et diĝir-re/re₂-ne: -re- montre que la base a une finale en -r/, -e-ne que -re-ne doit être analysé en /r/ + {enē}. Maniées avec un peu d'habileté, ces graphies mixtes peuvent fournir économiquement un maximum d'informations; cf. par ex. ša₃ ṣi-MU¹-da-ab-kuš₂-u₃, "elle s'entretient avec toi", dans Enlsudr. 163 JJ: šī- indique que MU doit être lu -me-, et donc analysé en {mu + e/j}.

Comp. en akkadien *A-MUR-ra* = *amrā* (impératif pluriel) dans CT 22, 133:24 (nB), cité et discuté par M.P. Streck (Keilschrift und Alphabet, dans: D. Borchers et al. [ed.], Hieroglyphen. Alphabet. Schriftreformen. Studien zu Multiliteralismus, Schriftwechsel und Orthographienregelungen [Lingua Aegyptia — Studia monographica 3. Göttingen: Seminar für Ägyptologie und Koptologie 2001] 84 sq.). *A-MUR* fonctionne comme un akkadogramme (dans un texte akkadien!) (niveau morphématique), *-ra* comme un indicateur phonétique précisant la lecture de la finale.

d) Les graphies défectives

Pour ne pas compliquer outre mesure ma présentation, je traite les graphies défectives parallèlement aux autres types de graphies. Logiquement parlant, la chose est naturellement

imprécise, puisque toutes les graphies peuvent être défectives (comp. par ex. *supra* in-na-du₁₁ pour in-na-e-du₁₁).

Il faut distinguer les cas où un morphème n'est pas explicité de ceux où il est indirectement déductible de la structure d'une forme donnée.

— Morphème non explicité: Nous avons vu *supra* 1.1.2 qu'à l'ép. présarg., la notation des consonnes fermant une syllabe n'était qu'exceptionnellement possible. Au plus tard à partir d'Ur III, de telles limitations n'existaient plus, mais les scribes n'en ont pas moins continué à ne les noter qu'irrégulièrement. Ainsi dans la banque de données des textes d'Ur III mise sur pieds par R. De Maaijer, {ŠU ba + n + TI} est écrit dans 7728 textes šu ba-ti, et seulement 910 fois šu ba-an-ti. Dans cet exemple, une seconde règle joue également: le degré de prédictibilité d'un élément. Avant tout dans les textes économiques et juridiques, les formulaires rigides rendent la notation des affixes souvent superflue, et les ergatifs sont, par ex., assez rarement notés.

— Morphème indirectement déductible: Les allomorphes /ri/, /ni/, /bi/ et /mi/ du locatif-terminatif et /ni/ du locatif impliquent la présence d'un ergatif ou d'un absolutif subséquent (v. *infra* 2.5.3.1.1), /mu/ d'un ergatif, d'un absolutif, d'un locatif(-terminatif) ou d'un élément pronominal. Ainsi bi₂-ge₄ ne peut être, à mon sens, une forme verbale intransitive ("il retourna"), mais doit signifier "je/tu/il/elle fis/t retourner"; ici le cas est prédit (agentif), mais pas la personne. La chose n'est toutefois pas admise par tout le monde.

Les quatre autres types de graphies ne jouent qu'un rôle très marginal dans l'étude de la grammaire et je ne les mentionne qu'en passant:

e) Les graphies historiques

Ce sont des graphies reflétant un état phonologique plus ancien, mais encore utilisées dans l'usage courant (cf. en français <clef> = anciennement /clef/, mais aujourd'hui /cle/). Elles étaient probabl. assez fréquentes à l'ép. pB, mais elles sont difficilement décelables sans connaissance de la phonologie du sumérien. Un exemple assuré est u₃-na-a-du₁₁ à l'ép. pB, qui reflète la prononciation jusqu'à Ur III /un(n)ajdu/ (on /un(n)ādu/?), mais était prononcé /un(n)ēdu/ au plus tard à l'ép. d'Isin-Larsa.

f) Les graphies archaïques

Elles sont fréquentes dans les copies pB des hymnes de Sulgi non inclus dans le cursus scolaire (ŠD, etc.); elles reflètent la non-modernisation d'un "original" d'Ur III, mais ne sont plus utilisées dans l'usage courant; cf. par ex. ama-ne₂-e (ergatif) dans ŠF 4 sq. //.

g) Les graphies "étymologisantes"

Cf. par ex. en₃-du₁₂ "chant" (CT 51, 168 iii 24) pour en₃-du (cf. du₁₂ = *zamāru*!).

h) Les jeux graphiques

Ils sont fréquents; un exemple suffira. Après avoir été violée par Enki, Uttu s'exclame: ᵀa₂⁻¹ ḥaš₂-gu₁₀ im-me a₂⁻ bar-ᵀḡu₁₀⁻¹ a₂⁻ ša₃-ba-ḡu₁₀ im-[me] "Hélas, mes cuisses", dit-elle, "Hélas, mon corps, hélas, mon ventre!" "Hélas" est écrit usuellement A; A₂ a été ici préféré pour faire jeu de mots sur a₂ "bras, force".

1.2 Phonologie

Après une brève présentation de l'inventaire des phonèmes du sumérien, j'aborderai deux problèmes un peu plus en détail: l'harmonie vocalique et la transcription des consonnes finales des lexèmes à l'ép. pB. Est-il légitime de translittérer, comme le fait par ex. ETCSL, dug₄, šag₄, etc.?

1.2.1 Les phonèmes du sumérien

Voyelles (inventaire minimal)

	antérieures	centrales	postérieures
hautes	i (ī)		u (ū)
moyennes	e (ē)		o (ō)
basses		a (ā)	

Thomsen 1984 admet quatre voyelles orales (/a/, /e/, /i/, /u/) et deux voyelles nasales (/ĩ/ [avec son allomorphe /ẽ/ dans les textes présarg. du Sud] et /ã/), Jagersma (1999:3/3 et 3/28), Edzard (2003:7 et 13 sq.; cf. déjà ZA 78 [1988] 141) et Zólyomi (²2006:15) quatre voyelles brèves (/a/, /e/, /i/, /u/) et quatre longues correspondantes¹¹. Discutée est enfin l'existence d'un /o/ (/ō/) et d'un deuxième /e/ (e ouvert vs e fermé). [V. maintenant Smith 2007.]

En ce qui concerne les nasales, C.P. Boisson (BSL 84 [1984] 205-207; cf. aussi M. Yoshikawa, BiOr. 45 [1988] 500) a remis à juste titre en doute, pour des raisons typologiques, les systèmes proposés par Falkenstein (/ĩ/, /ẽ/) et Thomsen (/ĩ/ et son allomorphe /ẽ/, /ã/): "Des systèmes comportant seulement un /ĩ/, ou /ĩ ẽ/, ou /ĩ ã/, ou même l'ensemble des trois voyelles /ĩ ẽ ã/ n'existent tout simplement pas, du moins pas dans les 794 langues de nos deux échantillons, ce qui laisse supposer que, si par extraordinaire ils existaient, il faudrait qu'ils soient d'une rareté insigne" (206). Si l'on postule l'existence de /ĩ/, l'on doit presque nécessairement postuler l'existence non seulement de /ã/, mais encore de /ũ/, ce que personne n'a fait. Aujourd'hui, l'hypothèse des nasales peut être considérée comme abandonnée, quoiqu'elle n'ait jamais été réellement réfutée (l'inexistence de /ũ/ n'a pas été prouvée).

L'existence de voyelles longues primaires (non issues d'une contraction ou d'un allongement compensatoire) est jugée vraisemblable par nombre de sumérologues, dont Edzard, Jagersma, Zólyomi (v. réf. *supra*) et Meyer-Laurin 1992 (par ex. p. 133 à propos du morphème du pluriel *-enē*); elle a été remise en question récemment par Keetman (2005:11), à mon sens sans argument convaincant. Plusieurs types d'indices ont été invoqués:

— Les emprunts de l'akkadien au sumérien: ils ont tantôt une voyelle longue, tantôt une voyelle brève (avec fréquente gémination de la consonne subséquente); comp. par ex. *al* > *allum* "houe", *mar* > *marrum* "pelle", *apin* > *epinum* "charrue", *dub* > *ṭuppum* "tablette", mais *kar* > *kārum* "quai", *ge₂-d* > *kītum* "natte de roseau", *bur* > *pūrum* "bol", etc.

— Les emprunts du sumérien à l'akkadien: cf. par ex. *bēlūtum* > PI-lu₅-da; à Lagas, PI = /bē/ (Jagersma 1999:2/8; comp. aussi P. Steinkeller 2004, NABU 2004/13 avec n. 6) vs BI = /be/.

— L'étude des morphèmes en contact; cf. par ex. le traitement différent des suff. poss. de la 3^e sg. *-ane/* et *-be/* d'une part, de ceux du pluriel de l'autre: + gén. {ak}, */ane/* > */ana-k/* et */be/* > */ba-k/*, mais le [e] de *-me*, *-zu-ne-ne* et *-a-ne-ne* (ainsi que celui du pluriel *-e-ne*), n'est pas éliidé ou contracté (*-me-k*, etc.). — + locatif /²a/: non accentué (cf. 1.1.3 a), *-ane/* > *-ana/* et *-be/* > *-ba/*, mais *-me* > *-me-a*, etc. *-ne-* (locatif-terminatif 3^e pl.) ne succombe par ailleurs pas à

¹¹ Edzard (2003:14) n'exclut pas une opposition voyelle ouverte vs voyelle fermée (au lieu d'une opposition de quantité).

l'harmonie vocalique (e-ne-ġar, mu-ne-du₃), contrairement au -ne₂- de la 3^e sg. (e-ne₂-ġar, i₃-ni-gi₄); cf. Jagersma 1999:3/29.

Les voyelles longues n'ont à aucune époque été explicitées systématiquement, mais tout au plus sporadiquement par le choix des signes (NE = nē, etc.). D'après Jagersma (1999:3/28), elles l'auraient été aussi dans les textes littéraires de Gudea et de Sulgi, par la répétition de la voyelle finale de la syllabe précédente (CV₁-V₁: -ne₂-e = /nē/, -be₂-e = /bē/, -ġu₁₀-u₃ = /ġū/, etc.; pour les réf., cf. Attinger 1993:211 sq.), mais la chose devrait être étudiée plus systématiquement. [V. maintenant aussi Jagersma 2006.]

Le dernier point que j'aimerais brièvement évoquer est l'existence très vraisemblable d'un /o/ [v. maintenant Smith 2007]. Elle a été postulée par Poebel pour expliquer les exceptions apparentes aux règles de l'harmonie vocalique (type e-luġ dans Ukg. 4 xii 20 = 5 xi 27), puis par S.J. Lieberman (AOAT 203 [1979] 21-28), d'après qui PrEa distingue U₂ = /u/ de U, U₃ et U₄ = /o/. Cette théorie n'a curieusement pas rencontré un écho très positif. Ni Jagersma ni Zólyomi ne la mentionnent, Thomsen (1984:39 sq.) et Edzard (2003:14) ne se prononcent pas, et seul Keetman 2005 l'appuie sans restriction (cf. surtout p. 16), quoique sans essayer de l'étayer davantage. Un argument à mon sens digne d'être mentionné est la très grande fréquence des lexèmes en [u]. D'après la liste des verbes donnée dans Thomsen 1984:295-323, les bases monosyllabiques en [u] sont de loin les plus fréquentes (69); elles sont suivies de celles en [a] (43), en [i] (29) et en [e] (25). En ce qui concerne les bases nominales et verbales bisyllabiques dont les deux voyelles sont identiques (type (C)V₁CV₁(C)), les statistiques confirment cette grande fréquence (source: Attinger dans Mittermayer, aBZL): 140 u—u, 122 e—e et i—i (non distingués) et 109 a—a. J'ignore s'il existe une langue où /u/ soit la voyelle la plus fréquente¹². [V. maintenant aussi Civil 2007.]

Consonnes (inventaire minimal)

Vieux sumérien (d'après Jagersma 1999:3/3)¹³

	labiales	alvéolaires	palatales	vélaires	glottales
occlusives sourdes	b [p]	d [t]		g [k]	- [ʔ]
occl. sourdes aspirées	p [p ^h]	t [t ^h]		k [k ^h]	
affriquées sourdes		z [ts]			
affr. sourdes aspirées		d ^r [ts ^h]			
fricatives sourdes		s [s]	š [ʃ]	ħ [x]	- [h]
nasales	m [m]	n [n] ^a		ġ [ŋ]	
latérales		l [l] ^b			
uvulaires		r [r]			
semi-voyelles			- [j]		

a) [V. maintenant Peust 2007.] b) L'existence de deux latérales est très vraisemblable (cf. surtout présarg. ^den-lil₂-la (datif) vs ^den-lil₂-la₂-k [gén.]); pour une explication différente, cf. M. Yoshikawa, ASJ 12 [1990] 339-344 et 347.

Je ne puis, faute de temps, m'étendre sur le système consonnantique. Comparé à Thomsen 1984 et Edzard 2003, la différence la plus importante est que le phonème "d^r" est d'après Jagersma 2000 (paru en 2005) la correspondante aspirée (/ts^h/) de z = /ts/; problématique dans cette hypothèse est que "d^r" est bien attesté en finale¹⁴, alors que les occlusives aspirées ne le sont pas (comp. Keetman 2004a:375).

¹² Ce résultat est toutefois relativisé par le fait que /u/ ne joue qu'un rôle secondaire dans la formation des morphèmes.

¹³ Pour un système assez différent, cf. Keetman 2004.

¹⁴ Cf. par ex. /bad^r/, /bud^r/, /gud^r/, /kešed^r/, /kud^r/, /sud^r/ et /šukud^r/.

Partiellement (mais pas exclusivement) sous l'influence de l'akkadien, le système phonologique du sumérien a dû commencer à se modifier dès l'époque sargonique, en ce qui concerne la disparition des glottales probabl. même plus tôt (Jagersma 1999:3/10). Les principaux changements sont:

- Pour autant qu'elles ne se soient pas déjà assimilées à une consonne précédente, les glottales /ʔ/ et /h/ s'amuisent probablement, au moins à l'initiale.
- "/dʔ/" perd son caractère phonématique et se confond, selon les régions, avec /r/ ou /d/ (Jagersma 2000 [paru en 2005]).
- A l'initiale et en position intervocalique, les sourdes deviennent sonores (/p/ > /b/, etc.) (Jagersma 1999:3/8; comp. aussi Keetman 2004b).
- Contre une désaspiration des occlusives sourdes (comp. Keetman 2004b) plaident en revanche les transcriptions grecques de /p t k/ par les sourdes aspirées phi, theta et khi (cf. Jagersma 1999:3/6).

Paléobabylonien

	labiales	alvéolaires	palatales	vélaires
occlusives sonores	b [b] ^a ([p] ^b)	d [d] ^a ([t] ^b)		g [g] ^a ([k] ^b)
occl. sourdes aspirées	p [p] ^h	t [t] ^h		k [k] ^h
affriquées sourdes		z [dz] ^a ([ts] ^b)		
fricatives sourdes		s [s]	š	ḫ [x]
nasales	m [m]	n [n]		ḡ [ŋ]
latérales		l [l]		
uvulaires		r [r]		
semi-voyelles			- [j]	

a) A l'initiale et en position intervocalique. b) Dans les autres positions.

1.2.2 L'harmonie vocalique

Dans le sens étroit, l'harmonie vocalique est le conditionnement des voyelles des affixes par celles de la base (fréquent par ex. dans les langues finno-ougriennes et en turc). Dans un sens plus large, que j'utiliserai ici, on nomme harmonie vocalique tout phénomène d'assimilation vocalique partielle ou totale dans un mot, ou même au-delà de la frontière du mot.

L'harmonie vocalique sumérienne à l'ép. présarg. et au début de l'ép. sarg. dans les textes du Sud (Lagaš, Umma, Ur et Uruk) a été mise en évidence par A. Poebel (AS 2 [1931]), et ses règles affinées par S.N. Kramer (AS 8 [1936]). Je rappelle pour mémoire, et sans entrer dans les détails, le principe général: Devant les bases ou les suffixes en /a/, /e/ et /o/, on trouve e-, be₂-, -me-, še₃-, -še₃- et -ne₂-, devant les bases en /i/ et /u/ i₃-, bi₂-, -mi-, ši-, -ši- et -ni-; comp. be₂-a₅, e-me-ḡar, e-še₃-sa₁₀, etc., mais bi₂-g₄, i₃-mi-du₁₁-du₁₁ et ḫe₂-na-ši-gub. Thomsen donne un bref résumé de leur recherche (1984:39 sq.) et discute plus généralement les phénomènes d'assimilation vocalique (1984:40 sq.). Dans ELS 141 sq., j'ai soulevé la question de savoir si l'isoglosse supposée séparer les dialectes du Sud de ceux du Nord (pas d'harmonie vocalique) n'est pas plutôt le reflet de deux traditions graphiques différentes. Jagersma discute succinctement l'harmonie vocalique à l'intérieur des bases (type /agu/ > /ugu/) (1999:3/27) et de manière plus détaillée l'harmonie vocalique (présarg. (1999:3/28-30). Edzard 2003 ne la mentionne curieusement pas. Tout récemment enfin, deux articles lui ont été intégralement ou partiellement consacrés: Krispijn 2000 (paru en 2005) et Keetman 2005. [V. maintenant Smith 2007.]

Dans ce contexte, le principal intérêt de Krispijn est d'attirer l'attention sur le fait que les textes de Fāra et d'Abū Ṣalābīḥ (des villes du Nord!) distinguent également entre e- et i₃-, be₂- et

bi₂- et même ħe₂- et ħi-; à en juger toutefois d'après les exemples donnés à la p. 163, les exceptions dans la série en /i/ sont presque aussi fréquentes que les formes correctes: i₃-na-, i₃-ma- et ħi-ma- sont attestés dans quatre textes, les formes attendues dans trois textes et deux NP!

Dans son article intéressant, mais assez théorique et pour moi pas toujours très clair, Keetman distingue deux types d'harmonie vocalique:

— Une harmonie vocalique d'aperture (au moins /a/, /e/ et /o/ vs /e/, /i/, /u/), affectant la séquence préfixale.

— Une harmonie vocalique du point d'articulation à l'intérieur des bases bisyllabiques, avant tout nominales. Il propose de regrouper les voyelles en trois ou quatre groupes: au moins {u, o}, {a, e} et {e, i}, peut-être aussi {ö, ü}. Il ne donne toutefois aucun exemple concret de base en {u, o}, {e, i}, etc., et pour cause. L'écriture distingue mal entre /e/ et /i/, à peine entre /u/ et /o/ et pas du tout entre /e/ et le supposé /e/. Dans ces conditions, nos translittérations peuvent facilement donner une impression fautive. Des bases en /u—/i/ ou /i—/u/, regroupant donc une voyelle antérieure et une voyelle postérieure, sont loin d'être rares en sumérien (e.g. /limmu/ "quatre" et /dubsig/ "couffin"). Si en revanche ce que nous translittérons limmu/limmu₅ était prononcé /lēm̄mo/, les problèmes seraient moindres. Dans mon étude statistique du vocabulaire (v. *infra*), je n'ai en conséquence distingué qu'entre /u/, /a/ et /e, i/.

L'harmonie vocalique est à mon sens un phénomène beaucoup plus complexe que ce bref rappel des recherches antérieures pourrait le laisser croire. Au niveau purement graphique, il faut en fait distinguer non pas deux, mais cinq types d'harmonie vocalique:

1) L'harmonie vocalique d'aperture (pré)sargonique mentionnée tout à l'heure. Elle est régressive, partielle, conditionnée par la base ou les préfixes, et affecte régulièrement la séquence préfixale. Elle touche avant tout les dialectes du Sud et disparaît dans la seconde moitié de l'époque sargonique.

2) Une harmonie vocalique régressive totale ou le plus souvent totale (selon le cadre théorique adopté), conditionnée essentiellement par les préfixes (type la-ba-, li-bi₂-, na-ma- recouvrant nu-ma-, etc.). Elle affecte toutes les classes de préfixe: les préfixes I (ħe₂-/ħa-/ħu-, še₃/i-/ša-/šu-, etc.), les préfixes II (al-/ul-, à l'ép. pB aussi -ba-/BA.E- = [bē], etc.), les préfixes III (l'exemple le plus ancien est -da-ni- > -di₃-ni- à l'ép. présarg.). L'interprétation des faits est très complexe, et ceci pour une double raison:

— Dans ce cas plus que sinon encore, il est difficile de distinguer entre plan graphique et plan linguistique. L'exemple classique toujours cité est ĤE₂-: A Fāra et Abū Ṣalābīḥ on a ħe₂- et sa variante ħi-, à partir de l'ép. présarg. ħe₂- et ħa-, à partir d'Ur III (incluant Gudea) ħe₂-, ħa-, et rarement ħu-¹⁵, à partir de l'ép. pB enfin la distribution classique ħe₂-/ħa-/ħu-. De même avec ŠE₃-/ŠI-: Le premier exemple de /ša-/ est ša₄-ba-dab₅ dans la version présarg. d'Adab d'Instr. Šur. 19 (la version d'Abū Ṣalābīḥ a še₃-ba-dab₅), šu- (devant -mu-) n'est en revanche pas introduit avant l'ép. pB, et reste largement minoritaire comparé à ša-mu-. A-t-on affaire, comme on l'admet généralement, à l'explicitation graphique croissante d'un phénomène linguistique beaucoup plus ancien? La chose est naturellement possible, mais tout sauf prouvée.

— La forme de base des préfixes ĤE₂- et ŠE₃-/ŠI- est controversée (ħa- et ba- d'après Jagersma, ħe₂- et še₃-/ši- d'après ELS; aujourd'hui je suis très indécis).

Mon impression générale est que ce deuxième type d'harmonie vocalique gagne en importance au cours des âges, et qu'il pourrait être la (ou une des) raison de la disparition de l'harmonie vocalique d'aperture. Ce n'est peut être pas un hasard si l'exemple assuré le plus ancien est ša₄-ba- à Adab, une ville où le premier type d'harmonie vocalique est inconnu.

3) Une assimilation vocalique totale progressive, conditionnée par la base, affectant non systématiquement la séquence suffixale (type (-)šum₂-mu-, -ĝa₂-ĝa₂-an, -gi₄-in, etc.; cf. provisoirement Krecher 1995:152-155). Elle est attestée à toutes les époques. Il faut distinguer

¹⁵ Dans les copies pB des hymnes de Šulgi non modernisés, aussi ħi- devant /i/.

selon les verbes et les suffixes, mais le détail m'échappe. Avec une base en /u/, comp. par ex. les verbes $\check{s}um_2$, us_2 , du_8 (= /duH/) et gub :

— $\check{s}um_2$: $-\check{s}um_2$ -mu(-un/uš), etc. est la règle; $-\check{s}um_2$ -e est très rare.

— us_2 : $-us_2$ -e, etc. est la règle; le seul exemple d'harmonie vocalique que je connaisse est $-us_2$ - u_3 -nam dans Dialogue 4:41.

— du_8 (= /duH/): Certains suffixes succombent plus facilement à l'harmonie vocalique que d'autres; comp. par ex. $-du_8$ -uš (x 12; une fois $-du_8$ -eš₂ [ku₃-urudu D 21]), mais $-du_8$ -en(-...) (x 5 vs deux fois $-du_8$ -un(-...)); suffixes accentués vs suffixes non accentués?

— gub : Les formes avec et sans harmonie vocalique semblent alterner librement ((-)gub-be₂ vs (-)gub-bu, etc.); dans ce cas, un phénomène purement graphique est envisageable (graphie mixte vs graphie phonétique).

Au niveau purement théorique, plusieurs facteurs pourraient expliquer ces alternances (outre l'accent, par ex. la quantité de la voyelle de la base ou la nature de la consonne finale), mais seule une étude systématique pourrait éventuellement jeter un peu de clarté sur ce problème.

4) Une harmonie vocalique touchant les bases bisyllabiques, qu'on peut illustrer par le mot pour "crâne": /agu/ (écrit ^aagu₂) jusqu'à Ur III, /ugu/ (écrit ^uugu₆) sporadiquement à Ur III, régulièrement ensuite. Dans les termes à initiales vocalique, la graphie ne souffre pas d'autre interprétation. Mais qu'en est-il des bases du type CV₁CV₁(C), par ex. /pariĝ/¹⁶ "lion" évoluant au niveau graphique en pi-ri-iĝ₃¹⁷? Dans ce cas une double explication est possible, pi-ri-iĝ₃ pouvant recouvrir soit /piriĝ/, avec harmonie vocalique, soit /priĝ/¹⁸, avec chute de la voyelle initiale. Il est souvent impossible de trancher, et même si je ne mentionne plus explicitement cette seconde possibilité dans le reste de ma discussion, elle doit rester présente à l'esprit.

Cette harmonie vocalique est plus souvent régressive (/agu/ > /ugu/) que progressive (/ud⁽⁰⁾a/ "mouton" > /udu/). Sans recherche systématique, j'ai trouvé une centaine de cas où elle est vraisemblable, ou au moins possible. Le phénomène s'est clairement intensifié au cours du temps, mais nos données ne suffisent que rarement à permettre une datation un tant soit peu précise. Un exemple suffira: Que munu₄ "malt" remonte à /manu/ ressort de l'emprunt akkadien *simānūm*, litt. "farine et malt". On sait par ailleurs que "malt" était prononcé /munu/ à l'ép. pB.; nous ignorons en revanche quand /manu/ est devenu /munu/: déjà à l'ép. (pré)sarg.? Ou à Ur III? Ou seulement à l'ép. pB? Je donne ci-dessous quelques exemples à titre d'illustration.

— Epoque présarg.: *milkum* "conseil" > */milga/ > ma-al-ga.

— Epoque sarg.: présarg. i₃-šub "moule à briques" > u₃-šub; à l'ép. d'Ur III, on trouve encore i₃-šub dans les textes écon. (seulement?) dans le nom du 2^e mois d'Umma, à côté du beaucoup plus rare u₃-šub), mais on a u₃-šub dans les textes littéraires.

— Ur III: /pariĝ/ "lion" (cf. SE 87 *ba-ri-gum*₂ à Ebla) > piriĝ, /ugar/ "champ" (cf. SE 24 *u₃-ga-lum*) > /agar/ (G. Marchesi, Or. 70 [2001] 314-316); noter la coexistence des fréquents ^aagu₂ "crâne" et a-ne(-ne) (pr. pers. de la 3^e sg./pl.) à côté des beaucoup plus rares ^uugu₆ et e-ne(-ne), lesquels deviennent standard à l'ép. pB.

— Epoque pB: uda_x "mouton" (de R. de Maaijer/B. Jagersma, AfO 46/47 [1997/1998] 286 à cause de l'ergatif uda_x-a dans MVN 18, 367:7) > udu, g/kurin_x(DUG)ⁱⁿ "sang" (ŠD 190¹⁹) > gurun₇/kurun_x.

— Epoque ppB: gabu₂ "gauche" > gubu₃, ħalib "monde inférieur" > ħilib_x (Diri II 145).

Dans ce cadre, il vaut la peine de jeter un bref coup d'oeil sur la structure phonologique des lexèmes à l'ép. pB. En m'appuyant sur la lecture des signes simples et des diri (noms propres inclus) recensés dans Mittermayer, aBZL, on obtient les statistiques suivantes (chiffres indicatifs; /e/ et /i/ non distingués pour des raisons pratiques):

¹⁶ Cf. *ba-ri-gum*₂ (nom du signe) à Ebla (SE 87).

¹⁷ Cf. par ex. pi-ri-iĝ₃-ĝa₂ dans VS 17, 3:2.

¹⁸ Théoriquement /piriĝ/ serait aussi envisageable, mais est dans ce cas exclu par pi-ri-iĝ₃-ĝa₂ et graphies comparables.

¹⁹ Reflète presque certainement une orthographe d'Ur III.

Monosyllabes: 680

Bisyllabes: 520; si je soustrait les mots clairement composés (type lugal), les bases redoublées (type U₄ = babbar), les formes verbales figées (type ganba = "marché") et les emprunts (type libir), il en reste encore quelque 465. [Mais cf. Civil 2007: nombreux emprunts au sémitique?]

Trisyllabes: 85, 54 après soustraction des mots composés, etc.

Tétrasyllabes: seulement deux mots composés et deux noms propres (indagara et buranuna).

Même compte tenu du fait qu'une étude plus sérieuse amènerait certainement d'importantes corrections à ces chiffres, un point me semble clair: soit, avant tout en ce qui concerne les noms, le "monosyllabisme sumérien" est un mythe²⁰ (ce que personnellement je crois), soit les groupes de consonnes étaient beaucoup plus fréquents qu'on ne le croit (cf. *supra* à propos de pi-ri-iĝ₃).

Pour en venir maintenant à la structure vocalique des bisyllabes (je laisse de côté les trisyllabes), les chiffres sont également intéressants: 371 lexèmes à voyelles identiques (a—a, etc.) vs 191 à voyelles dissemblables (a—i, etc.); plus précisément: 140 u—u, 122 e/i—e/i et 109 a—a d'une part, 87 a—e/i ou e/i—a, 54 e/i—u ou u—e/i et 50 a—u ou u—a. Il est clair que ces chiffres doivent être fortement relativisés, et que par ex. derrière "u—u" peuvent se cacher bien des u—o ou des o—u, sans parler des variations de quantité et des groupes de consonnes (C₁C₂u(C) au lieu de C₁uC₂u(C)). Malgré tout, il ne me semble faire guère de doute que l'harmonie vocalique à l'intérieur des bases bisyllabiques était à l'ép. pB un phénomène très prononcé.

5) Le dernier type d'harmonie vocalique n'est détectable que dans les textes écrits de manière non-standard, et nous échappe donc le plus souvent: c'est une harmonie vocalique au-delà du mot. J'ignore si ce ne sont là que des phénomènes sporadiques, ou s'il existait certaines règles. La fréquence des formes "apophoniques" mentionnées avant tout dans les textes lexicaux (type samag₅/simig₅/sumug₅, une tache sur la peau) pourrait plaider en faveur de la seconde possibilité. Je me contente d'un seul exemple: na-gu₄-u₈ ma-ĥa la-la-mi-du (UN B 59/61 B [prov. inconnue]) // nam-gu₂ maĥ-am₃ lil₂ am₃-mi(-i₃)-in-su-ub, litt. "Il a fait que le vent efface la grande oppression".

1.2.3 La transcription des consonnes finales des lexèmes à l'ép. pB: du₁₁-g ou dug₄, du_x-g ou dug?

J'aimerais enfin discuter succinctement un dernier problème: les "graphies longues" (dug₄) et les "graphies courtes" (du₁₁). J'insiste immédiatement sur un point: La question n'est pas de savoir si la consonne finale était prononcée. Au moins aux époques anciennes, elle l'était, et même à l'ép. pB, elle devait, d'une manière ou d'une autre, laisser une "trace"²¹; cela ressort clairement de la distribution de certains suffixes tel le datif {ra}, qui a deux allomorphes: /ra/ après consonnes, /Vr/ après les voyelles. Au niveau graphique, on a <ra> après consonne à toutes les époques; après voyelle, on a <∅> à l'ép. présarg., à partir de Gudea aussi <Vr> (graphie phonétique), à partir d'Ur III aussi <ra> (graphie morphophonologique). La question est de savoir s'il faut préférer systématiquement les graphies longues (c'est la tendance aujourd'hui)²² ou au contraire décider de cas en cas, en s'orientant d'après PrEa et PrDiri, les graphies non-standard et les règles phonosyntaxiques (ainsi Attinger dans Mittermayer, aBZL).

²⁰ Dans le verbe en revanche, une tendance au monosyllabisme est indéniable.

²¹ Comme par ex. le h aspiré en français, qui n'a pas de réalité phonétique tangible (il n'est pas prononcé), mais qui rend malgré tout impossibles liaisons et élisions.

²² Mêmes les plus fervents adeptes des graphies longues (par ex. ETCSL) se rendent toutefois coupables de très nombreuses inconséquences; autant que je sache, on ne trouve dans ETCSL ni bur₁₂, ni did_x, ni dud_x, ni ensik, etc. au lieu de bu-r, di-d, du₁₄-d, ensi₂-k, etc.

En faveur de cette manière de faire plaident non seulement l'unité de la tradition dans PrEa et PrDiri, mais aussi une certaine corrélation (que je n'ai toutefois pas étudiée de manière systématique) entre les "graphies courtes" et l'explicitation de la consonne finale de la base dans les suffixes à initiale vocalique ou (originellement) /ʔ/ d'une part, les "graphies longues" et la non-explicitation de cette consonne finale de l'autre: cf. déjà *supra* à propos de šeg₁₂-e²³ vs ku₃-ge²⁴; de même gag²⁵ + {ʔa}/{ʔam}/{e} est écrit gag-a/am₃/e dans par ex. Dialogue 3:23, ELA 540, FI 16 (x 4), GEN Mt₂:39, etc., dug²⁶ + {ʔa} dug-a (Gud. Cyl. B 6:26, Ninkasi A 25 et 27, etc.), eg₂²⁷-e est à Ur III plus fréquent que eg₂-ge, etc. En revanche, du₁₀²⁸-ge/ga est usuel et dug₃-e/a une rareté; face aux centaines de ša₃²⁹-ga/ge, je ne puis citer qu'un seul šag₄-a-ni (GIḪ A 159, KiA [Kiš]), etc. Ceci dit, ce n'est de loin pas une règle, et les contre-exemples sont légions (e.g. sug-ga/ge/ge₄³⁰).

2. Morphologie

Comme je l'ai déjà dit au début de ce cours, je traiterai, dans les quatre heures consacrées à la morphologie, plutôt de problèmes ayant une incidence directe sur la compréhension des textes. Si l'on compare en effet plusieurs traductions d'une seule et même composition, on reste souvent pensif devant les divergences parfois très importantes, et ces divergences ne s'expliquent pas rarement par une analyse grammaticale radicalement différente. A titre d'exemple, je vous mentionne les interprétations proposées pour la première ligne de Dumuzi et Innana I (cf. P. Attinger, AfO 46/47 [1999/2000a] 264; je suis l'ordre chronologique): "Without my mother, you would be driven into street (and) ...-plain" (Kramer), "Without (the protection of) my mother, I might be driven out into the ... steppe" (Heimpel), "Wäre nicht unsere Mutter—er würde...-Pflanzen der Steppe sich auf der Strasse hin und her biegen lassen!" (Wilcke), "Without leave of our mother he's come chasing after us into Aḡeedinna Street!" (Jacobsen), "without your mother you would have been driven out from the deep shade of the street" (Sjöberg), "Without my mother, you would be driven out in the street, in the deep shade" (Alster), "N'était-ce [notre mère], il ne cesserait de vouloir me pousser dans les recoins obscurs de la rue" (Attinger), "Without our mother, you would become a ceaseless wanderer in the *dark* paths of the steppe" (Sefati), "If it were not for our mother, he would be chasing me along the dark(?) paths of the desert" (ETCSL)! Dans ces conditions, les discussions théoriques du type "{j/e} est-il un allomorphe de {bi} ou un morphème sémantiquement proche de {bi} me semblent être un peu du luxe, même si elles ont des incidences importantes au niveau purement linguistique.

Après bien des hésitations, j'ai opté pour les chapitres suivants:

- l'ergatif
- le nombre (dans le nom et dans le verbe)
- les verbes composés
- le "passif"
- le locatif-terminatif et le "préfixe local" {e/j} (adessif, directif)

2.1 L'ergatif

²³ Pour šeg₁₂, cf. par ex. MSL 14, 115 n° 4:62 (pB, prov. inconnue).

²⁴ Pour ku₃-g, cf. PrEa 218.

²⁵ Pour gag, cf. PrEa 88.

²⁶ Pour dug, cf. PrEa 359.

²⁷ Pour eg₂, cf. PrEa 217.

²⁸ Pour du₁₀, cf. PrEa 367.

²⁹ Pour ša₃, cf. PrEa 652.

³⁰ Pour sug, cf. PrEa 41.

2.1.1 Terminologie

En ce qui concerne les marques casuelles, il existe un désaccord terminologique. Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, on parlait de "postpositions", ce qui était certainement un abus de langage. Les postpositions, comme les prépositions, sont des mots indépendants, ce que les marques casuelles ne sont pas. Il est vrai qu'on admet généralement que certaines d'entre elles remontent à des lexèmes³¹ (le seul cas sûr est le comitatif -da de da "côté"), mais la chose est sans importance en "synchronie". Deux autres termes ont été proposés: enclitiques et suffixes. Pour des chercheurs comme Jagersma et Zólyomi, les suffixes sont toujours associés à une classe de mot définie, les enclitiques non³². Dans cette optique, les marques casuelles sumériennes sont effectivement des enclitiques, puisqu'elles sont placées après le dernier membre d'un complexe nominal donné, qui peut être aussi bien un nom (ur-sağ-e "le héros"), qu'un adjectif (ur-sağ gal-e "le grand héros"), un verbe (ur-sağ ne₃-ne₂-da nir ḡal₂-e "le héros qui a confiance en sa force") ou une forme verbale nominalisée (PN (...) lu₂ e₂ ... in-du₃-a = {i + n + DU₃ + 'a + e}, "PN (...), l'homme qui a construit le temple ..."). Pour d'autres linguistes en revanche, les clitiques sont des mots/morphèmes non ou faiblement accentués qui "s'appuient" (du grec *klínein*) sur un mot voisin, sans perdre pour autant totalement leur statut de "mot" (par ex. la forme réduite /d/ de l'auxiliaire *do* dans *d'you know?*)³³. D'après cette définition, les marques casuelles du sumérien ne sont pas des clitiques, mais des suffixes. J'ai opté pour cette dernière terminologie, qui me semble plus usuelle.

2.1.2 Origine

Je ne puis, dans ce contexte, discuter le problème de l'origine de l'ergativité en sumérien. Disons simplement que deux théories ont été avancées dans ces dernières années:

— D'après Coghill et Deutscher 2002, la construction (j'insiste sur le terme: construction, pas forme) *marû* nominative-accusative est originelle, et la construction *hamtu* ergative est issue de la réinterprétation d'une construction passive du type "Le temple a été construit par le roi" en "Le roi a construit le temple" ("compl.d'agent" > "ergatif"). La chose est par ailleurs bien attestée (par ex. dans les langues iraniennes).

— D'après Schulze et Sallaberger 2007 en revanche, c'est la construction *hamtu* ergative qui est originelle, la construction *marû* nominative-accusative remontant à une construction antipassive. Rappelons pour mémoire que dans une langue ergative, l'antipassif est le pendant du passif dans une langue nominative-accusative. Dans une construction passive, l'objet de la phrase active devient le sujet de la phrase passive, et l'ancien sujet est mis à un cas oblique: "Le roi a construit le temple" > "Le temple a été construit par le roi". Dans une construction antipassive, l'agentif, marqué normalement par l'ergatif, est à l'absolutif, et le patient, marqué normalement par l'absolutif, est mis à un cas oblique. S'il y avait en sumérien à époque historique un antipassif, on aurait des structures du type lugal-e e₂ mu-un-du₃ > lugal-∅ e₂-a/e/... préfixes-du₃ v.s.

Aussi différentes soient-elles, ces deux théories ont un point commun: Le /e/ de l'ergatif et celui du locatif-terminatif (nommé aussi "directif", "adessif") sont étymologiquement identiques (cf. aussi Woods 2000 [paru en 2005] 325-328; 2001: 350-357). La chose est typologiquement attendue, car dans la plupart des langues ergatives, l'ergatif n'est pas un cas primaire, mais est dérivé d'un autre cas, par ex. d'un instrumental ou d'un génitif (Woods 2000

³¹ D'après Balke 2006 même toutes, mais les étymologies avancées ne sauraient emporter la conviction.

³² Ainsi Jagersma 1999:7/1; pour une discussion plus détaillée, cf. Zólyomi 1996:34-36.

³³ Par ex. H. Bußmann, *Lexikon der Sprachwissenschaft* (3^e2002) 347 sq. De même d'après A.M. Zwicky dans W. Bright (ed.), *International Encyclopedia of Linguistics* (1992) I 269, clitique est "a term commonly applied to elements with some properties of inflectional morphology and some of independent words". Les affixes sont en revanche "morphological (not lexical) elements which are non-words" (W.U. Dressler, id. 30).

[paru en 2005] 326 sq.; 2001:328 sq. avec litt.); un exemple théorique serait "Il ouvre la porte avec la clé (instr.)" > "La clé (ergatif) ouvre la porte". D'après Woods (2000 [paru en 2005] et 2001:324-331), ce /e/ pourrait être le déictique de proximité attesté à partir de l'époque paléoakk. dans par ex. im-e, mu-sar-ra-e = *tuppam sūa* "cette tablette" (Attinger 1993:175 avec litt. ant.). Difficulté dans cette hypothèse font toutefois la date relativement tardive de ce /e/ démonstratif et le fait que le nombre d'attestations reste très limité.

Aussi dans le verbe, l'ergatif entretient morphologiquement et sémantiquement parlant des rapports très étroits avec le locatif-terminatif. Comme nous aurons encore l'occasion de le voir, le locatif-terminatif a une double série d'allomorphes, aux moins aux 2^e et 3^e sing. pers. et non-pers. (et probabl. aussi aux autres personnes, mais cela nous est caché par l'écriture): l'une directement devant la base et l'autre devant les préfixes de l'ergatif et de l'absolutif.

— Devant la base: 2^e sg. /e/ ou /j/, 3^e sing. pers. /n/, 3^e sing. non-pers. /b/; morphologiquement parlant, ces préfixes sont identiques à ceux de l'ergatif.

— Devant les préfixes de l'ergatif et de l'absolutif: 2^e sg. /ri/, 3^e sing. pers. /ni/, 3^e sing. non-pers. /bi/.

Sémantiquement, il marque l'agent second non pers. dans les constructions causatives.

Quoique locatif-terminatif et ergatif soient étymologiquement identiques, ils doivent être considérés à époque historique comme deux cas distincts, et ceci pour bien des raisons (Attinger 1993:150 sq.; comp. aussi Woods 2001:351 sq.); par ex.:

— Même si tous deux sont des syntagmes nucléaires (dépendant directement du verbe), ils peuvent cooccurrer dans une proposition; cf. par ex. Gudea Cyl. B 4:1: e₂-e ^dasar-re šu si ba-sa₂, "A. mis en ordre le temple".

— Les règles d'accord entre le suffixe -e et les préfixes diffèrent partiellement.

— Avant l'époque d'Ur III, le suffixe /e/ du locatif-terminatif ne renvoie qu'à un non-pers., le suffixe /e/ de l'ergatif en revanche à un pers. ou à un non-pers. Cela ressort particulièrement clairement des constructions causatives: On a d'un côté ^dnin-ġir₂-su-ke₄ inda₃ in-gu₇ "N. a mangé du pain" et ud₅-de₃ u₂ ib₂-gu₇ "la chèvre a mangé de l'herbe", mais en revanche au causatif "gu₃-de₂-a ^dnin-ġir₂-su-ra inda₃ mu-ni-in-gu₇, litt. "G. a fait que N. mange du pain" vs gu₃-de₂-a ud₅-de₃ u₂ bi₂-in-gu₇, litt. "G. a fait que la chèvre mange de l'herbe".

— Le locatif-terminatif alterne souvent avec le locatif, mais pas l'ergatif.

— Au niveau syntaxique, l'ergatif est, contrairement au locatif-terminatif, normalement au début de la phrase. Les exceptions sont toutefois nombreuses (e.g. Gudea Cyl. B 4:1 cité *supra*).

2.1.3 Morphèmes

2.1.3.1 Dans le nom

Je n'entre pas dans les détails (v. en général Attinger 1993:211-214). Rappelons seulement que l'ergatif est écrit <(C +) e> après consonne (an-ne₂, an-e). Après voyelle, il est écrit soit <e>, qui est le plus souvent une graphie morphophonologique (lu₂-e, etc.), soit <a> après /a/ (à toutes les époques), <u₃> après /u/ (à partir de Gudea) et <i> après /i/ (pB, rare): ama-a, lu₂-u₃, ki-i (lugal-e 88 B₅). Avant tout après /e/ et /i/, il n'est souvent graphiquement pas explicite: ^dnašše, ama-ne₂. Typiques de Lagas II et d'Ur III sont en revanche les graphies du type ^dnašše-e, lugal ki aġ₂-ne₂-e, etc. Au niveau phonologique, l'interprétation des faits n'est pas assurée. On peut hésiter entre /V:/ (/amā/, etc.; le plus probable) et /^oV/ (/ama^oa/, etc.).

Deux points méritent d'être rappelés:

1. Il ne faut pas confondre deux types de graphies superficiellement identiques: le type lu₂-e et le type gala-e. lu₂-e est une graphie morphophonologique (phonologiquement = /lū/ ou /lu^ou/), gala-e une graphie phonétique (= /galaHe/ v.s.). Cela ressort clairement du fait que lu₂-u₃ est amplement attesté, alors que *gala-a ne l'est jamais. Plus généralement, nombre de lexèmes à

finale "vocalique" (dans nos translittérations) sont suivis de <e>, lequel ne s'assimile jamais à la voyelle précédente. Dans ces cas, on peut supposer raisonnablement que ces lexèmes se terminaient par une occlusive glottale ou par /j/ (type /aj/ "eau" > /ē/ v.s.).

2. Probablement pour éviter des ambiguïtés, certains signes ne sont normalement pas utilisés pour noter l'ergatif ou le locatif-terminatif C'est le cas de <be₂> après /b/³⁴ (risque de confusion avec le démonstratif et possessif -bi), <me> après /m/³⁵ (risque de confusion avec la copule) et <ne> après /n/³⁶ (<ne> = /nē/, par ailleurs risque de confusion avec le morphème du pluriel /(e)nē/). On écrit en conséquence régulièrement ab₂-e, an-e ou an-ne₂, etc. Soit dit en passant, cette règle rend peu vraisemblable la lecture /isimu/-ne (au lieu de l'usuel /isimu/-de₃) proposée par W.G. Lambert (RIA 5 [1976-1980] 179 s.v. Isimu (Us(u)mû). A. Philologisch).

2.1.3.2 Dans le verbe: généralités

Je limite ma discussion à l'essentiel, sans entrer dans les problèmes théoriques très complexes que soulèvent les formes *marû*.

	S	A		O	
		Formes <i>hamtu</i> ^a	Formes <i>marû</i>	Formes <i>hamtu</i> ^a	Formes <i>marû</i>
1 ^{re} sing.	{ B + en }	{ ∅/V: + B }	{ B + en } ou { B + e + en }	{ B + en }	{ ∅/V: + B } et { en + B }
2 ^e sing.	{ B + en }	{ j/e + B }	{ B + en } ou { B + e + en }	{ B + en }	{ j/e + B } et { en + B }
3 ^e sing. pers.	{ B + ∅ }	{ n + B }	{ B + e } ou { B + e + ∅ }	{ B + ∅ }	{ n + B }
3 ^e sing. non-pers.	{ B + ∅ }	{ b + B }	{ B + e } ou { B + e + ∅ }	{ B + ∅ }	{ b + B }
1 ^{re} pl.	{ B + enden }	{ ∅/V: + B + enden }	{ B + enden } ou { B + e + enden }	{ B + enden }	-me-, -mu-e-
2 ^e pl.	{ B + enzen }	{ j/e + B + enzen }	{ B + enzen } ou { B + e + enzen }	{ B + enzen }	{ ? + B }
3 ^e pl.	{ B + eš }	{ n + B + eš }	{ B + enē } ou { B + e + enē }	{ B + eš }	/nē/ + { B }

a) Non-impératives et non cohortatives.

2.1.3.2.1 Formes *hamtu* non-impératives et non-cohortatives

— 1^{re} sing.: Dans la grande majorité des cas, l'ergatif de la 1^{re} sing. n'est pas explicitement noté, mais il est souvent impliqué par les allomorphes /ri/, /ni/, /bi/ et /mi/ du locatif-terminatif, /ni/ du locatif ou /mu/ du ventif. S'il est graphiquement explicité, il est normalement écrit <i₍₃₎> après /i/, <a> après /a/ et <u₃> après /u/ (orthographe d'Ur III): bi₂-i₃-pa₃ "j'ai fait apparaître" (SF 81), ġeš ħu-mu-na-a-ta₃ "je lui ai sacrifié" (Išme-Dagan A 149), etc. En ce qui concerne sa structure phonologique, il y a trois écoles: {∅}, {e} (= 2^e sing.) et {x}, {x} étant soit l'allongement de la voyelle précédant la base, soit l'occlusive glottale /ʔ/ (bi₂-i₃- = /bī/ ou /biʔ/, etc.). Contre {∅} plaident non seulement les cas (assez rares) où il semble être graphiquement explicité (v. *supra*), mais plus encore des considérations typologiques: Il serait inusuel (quoique pas impossible) que l'ergatif de la 1^{re} sing. (le terme marqué) soit {∅}, alors que celui de la 3^e pers. (le terme non-

³⁴ Exception: ašgab-be₂ à l'ép. présarg.

³⁵ Cf. toutefois Attinger 1993:213 et n. 471a; <me> attesté aussi dans le NP présarg. nin-eš₂-dam-(m)e-ki-aġ₂.

³⁶ ġessu-ne (x 5) // ġessu-e (x 7) // dans Nmš 71 s'explique par une "rime graphique" avec u₄-de₃ de la ligne précédente (noter ġessu-u₄-ne dans deux dupl.!).

marqué) est {n} (J.H. Greenberg, *Universals of Language* [La Haye: Mouton 1966] 44 sq.). D'après Thomsen (1984:148-150) et plus récemment Woods (2001:308-318), l'ergatif de la 1^{re} sing. était {e}, et donc identique à celui de la 2^e du sing. (comp. {(e)n} dans les formes *marû!*). Les exemples cités ne souffrant pas une autre interprétation sont toutefois exclusivement pB ou ppB. Qui plus est, les occurrences pB se trouvent en majorité dans des textes littéraires composés (pas seulement recopiés) à l'ép. pB (lettres, etc.), dont on sait que la grammaire diffère significativement de celle des textes plus anciens. En conséquence, la troisième hypothèse (allongement de la voyelle précédant la base ou occlusive glottale /ʔ/) me semble être de loin la plus vraisemblable.

— 2^e sing.: Pour rendre compte aussi bien de *-e/-B* et de *-e/-da/ši/ta-* d'une part (*mu-e-du₁₁*, *mu-e-da-gub*, etc.) que de *-ra-* (datif 2^e sing.) et de *-ri-* (locatif-terminatif 2^e sing.) de l'autre, j'avais adopté dans les *Eléments* (207 et 217-220) l'hypothèse de J. Krecher (*Or.* 54 [1985] 135 n. 4 et *passim*) que l'ergatif de la 2^e sing. (= l'élément pronominal de la 2^e sing.) est {e(r)}, tout en remarquant que les graphies non-standard du type *-ja* pour ("e(r)" + AK) et l'absence de **-ra* = {"e(r)" + AK} (comp. *-na* = {n + AK}, etc.) ne plaident guère en faveur d'un /r/ final (comp. aussi Woods 2001:283 sq.). Aujourd'hui, j'hésite entre /e/ (l'hypothèse "classique") et /j/, proposé d'abord par Jagersma (1999:13/4 et 16:5)³⁷.

— Les autres personnes ne soulèvent pas de problème particulier, et je me contente de rappeler les formes: 3^e sing. pers. = [n], 3^e non-pers. = {b}, 1^{re} pl. = {ʔ/V: (B) enden} (*i₃-šum₂-mu-un-de₃-en* "nous avons donné" [D.O. Edzard, *WO* 8 [1975-1976] 160:7]), 2^e pl. = {e/j (B) enzen} (*nu-mu-[⌈]e[⌋]-šum₂-m]u-un-ze₂-en* "vous n'avez pas donné" [Edzard, *ibid.* 11]), 3^e pl. = {n (B) eš} (*bi₂-in-ne-eš* "ils ont dit à ce propos")³⁸.

2.1.3.2.2 Formes *marû*

Les suffixes de l'ergatif/du cas sujet dans les formes *marû* posent des problèmes théoriques très complexes que je ne veux pas discuter dans ce cadre; cf. en dernier lieu Schulze et Sallaberger (2007:185 et n. 15), qui plaident pour {en}, {en}, {∅}, {enden}, {enzen}, {ene}, sans exclure toutefois une 3^e sg. {e}.

2.1.4 Split (ergativité scindée)

Il est bien connu qu'aucune langue n'est totalement ergative³⁹, et le sumérien ne fait pas exception. Il existe un "split" (en français, on parle d'ergativité scindée) ergatif-absolutif vs nominatif-accusatif aussi bien dans le complexe nominal que dans le complexe verbal⁴⁰.

Dans le complexe nominal, les pronoms personnels ne distinguent pas un ergatif d'un absolutif (v. en dernier lieu Schulze/Sallaberger 2007:180 sq.), alors que les noms le font. Ce split n'a rien d'inusuel et est compatible avec la "hiérarchie d'agentivité nominale de Silverstein", nommée ainsi d'après un article célèbre de M. Silverstein paru en 1976 (cf. n. 39). Dans cet article, Silverstein attira l'attention sur le fait que certains types de SN sont plus souvent à l'ergatif que d'autres, le principe général étant que les SN ayant de grandes chances de fonctionner comme un agentif (par ex. les pronoms personnels et les personnes) sont plus

³⁷ Zólyomi (2006:31) propose pour le 3^e millénaire /jr/ devant voyelle et /j/ devant consonne.

³⁸ Pour les formes du pluriel, cf. Attinger 1993:221 sq. avec litt. ant. (ajouter Sullivan 1979:21/86 n. 12-13) et Schulze/Sallaberger 2007:185.

³⁹ Cf. par ex. M. Silverstein, *Hierarchy of Features and Ergativity*, dans R.M.V. Dixon (ed.) *Grammatical Categories in Australian Languages* (Canberra: Australian Institute of Aboriginal Studies, and New Jersey: Humanities Press 1976) 112-171 et R.M.W. Dixon, *Ergativity* (Cambridge: Cambridge University Press 1994) 70-110.

⁴⁰ D'après Edzard 2003:90 sq., il n'y aurait de split ni dans le SN (mais il ne mentionne pas les pronoms personnels) ni dans le SV; dans ce dernier cas, sa discussion est toutefois viciée par le fait qu'il admet que dans les formes *hamtu*, l'absolutif 3^e sing. pers. devrait précéder la B et donc occuper le même point de substitution que l'ergatif.

rarement codés comme ergatif que ceux ayant moins de chance de le faire et tendant plutôt à fonctionner comme objectif (par ex. les inanimés). Un exemple suffira: Si une phrase contient les lexème "JE" + "CARESSER" + CHAT", "Je caresse le chat" est plus vraisemblable que "Le chat me caresse", il est donc dans une certaine mesure inutile (redondant) de mettre le "JE" à l'ergatif, puisqu'il a la fonction attendue.

Pronoms			Noms propres	Noms communs		
1 ^{re} sing.	2 ^e sing.	3 ^e sing. démonstratifs	noms propres	humains	animés	inanimés

Lorsqu'on a un split en un point quelconque de la hiérarchie nominale, tout ce qui est à gauche de ce point a un marquage nominatif-accusatif, et tout ce qui est à droite un marquage ergatif-absolutif. Il n'y a jamais d'"enclave", un système du type suivant serait donc impossible: 1^{re} sing. ergatif-absolutif, 2^e sing. nominatif-accusatif, 3^e sing. etc. ergatif-absolutif.

Il est vrai que les pronoms personnels de la 1^{re} et de la 2^e sing. distinguent une forme en /e/ (/ĝe/ ou /ĝē/, /ze/ ou /zē/) et une forme en /a/ (/ĝa/ ou /ĝā/, /za/ ou /zā/) (v. Attinger 1993:151 et 171 et Klein 2000 [paru en 2005] 138-140 et 144-147), mais cette distinction n'est pas corrélatrice de l'opposition ergatif vs absolutif.

Jusqu'à Ur III, on a donc dans les noms un système purement ergatif-absolutif, l'opposition singulier/pluriel étant neutralisée à l'absolutif (v. *infra* 2.2.1): lugal-e-ne bi₂-in-ne-eš₂ "Les rois ont déclaré" vs lugal i₃-durun_x-eš₂ "Les rois sont installés". A partir d'Ur III, mais surtout à l'époque pB, les absolutifs pluriels en /enē/ se multiplient (lugal-e-ne i₃-dur₂-ru-ne-eš; cf. 2.2.2), et c'est alors l'opposition ergatif vs absolutif qui est, au moins graphiquement, neutralisée: lugal-e-ne (ergatif) bi₂-in-ne-eš et lugal-e-ne (absolutif) i₃-dur₂-ru-ne-eš.

Dans le complexe verbal, le split est fonction du temps/aspect, ce qui est typologiquement fréquent (cf. Schulze/Sallaberger 2007:173 sq.; c'est le cas par ex. en géorgien et dans les langues iraniennes du nord-ouest): le système est ergatif dans les formes *hamtu* non-impératives et non-cohortatives, il est nominatif-accusatif dans les formes *marû* des 1^{res} et 2^{es} pers. et dans les formes impératives et cohortatives. A la troisième pers. du pluriel, A ({enē}), S ({eš}) et O (/nē/) sont distingués (alignement tripartite), à la troisième pers. du sing., les faits sont encore controversés. Dans les formes *marû*, on a donc affaire à un alignement mixte: marquage casuel ergatif, mais indexation nominative-accusative ou tripartite.

2.1.5 Absence de l'ergatif

Quoique l'ergatif soit en principe obligatoire avec les noms, il fait trop souvent défaut pour que nous soyons toujours en droit de postuler des erreurs (dont je ne nie naturellement pas l'existence). Son absence est particulièrement fréquente dans trois cas, le premier se situant au niveau graphique, les deux autres au niveau linguistique (Attinger 1993:215 sq.):

a) Dans des expressions formulaires. Cela vaut naturellement avant tout pour les documents économiques et juridiques (cf. Sallaberger 2000 [paru en 2005]), mais n'est pas non plus inconnu des textes littéraires.

— Textes économiques et juridiques: ĝiri₃-ni-ba-dab₃ e-na-ba "G. lui a attribué" (SR 60 vii 2 sq.); PN šukud₂ mu-DU "PN, le pêcheur, a apporté" (AWL 14 141 iii 1-3; mais šukud₂-e dans *ibid.* 142 i 4); X šu ba(-an)-ti "X a reçu" (SR 30-33 et *passim*), X na(-ab)-be₂-a "Ce que X dit" (*passim*), etc.

— Textes littéraires: [u]r kuĝ₂-še₃ na-a[b-be₂-a] "Ce que le chien dit à sa queue" (UET 6, 313 [// SP 5.123]), X mu(-un)-na-ni-ib/ib₂-ge₄-ge₄ "X lui répondit" (*passim* dans les dialogues, par ex. u₈-ezinam 71 [x 3 // x 3 -e], 92 [x 3], 116 [x 3], 143 [x 2] et 169 [x 3 // x 2 -e]), etc.

b) Après un nom propre: NP, ND (v. *supra* à propos de la hiérarchie de Silverstein) et même NG) : e₂-an-na-tum₂-da elam^{ki} saĝ e-dab₆-sag₃ "L'Elam secoua(?) la tête (signe dénotant la peur) devant E." (Ean. 2 vi 6 sq.; mais e₂-an-na-tum₂ mu pa₃-da ^dnin-ĝir₂-su₂-ka-da kur-kur-re₂ saĝ e-dab₆-sag₃ dans ibid. iv 20-24); ^d/bilgameš/ (x 8 // x 2 -e) maš₂ babbar₍₂₎-ra šu im-mi-in-ta₃ // "B. posa la main sur un chevreau blanc" (Giḥ A 13), etc.

c) Topicalisation de l'agentif (extraposition): [an gal]-ta [ki] ᵀgal-še₃ᵀ ḡeš-tu₉ḡeštu-ga-ni na-an-gu[b] / diĝir (x 1) ᵀanᵀ gal-t[a] ᵀki gal-še₃ᵀ ḡeš-tu₉ḡeštu-ga-ni na-an-g[ub] / ^dinnana (x 2) an gal-[ta ki gal-š]e₃ ḡeš-tu₉ḡeštu-ga-ni na-an-g[ub] / nin-ĝu₁₀ an mu-un-šub ᵀkiᵀ mu-ᵀun-šubᵀ kur-ra ba-e-a-e₁₁ / ^dinnana (x 2) an mu-un-šub ᵀkiᵀ mu-ᵀun-šub kurᵀ-ra ba-e-a-e₁₁ "Du grand ciel, elle tourna son attention vers la 'grande terre'. La déesse: du grand ciel, elle tourna son attention vers la 'grande terre' (...). Ma maîtresse: elle quitta le ciel, elle quitta la terre, elle descendit dans le 'kur' (...)" (InDesc. 1-5); gal-gal di (x 3) ^{kuš}lu-ub₂ su₃-ga ša-mu-un-DU // "Le gros parleur: il a apporté une panetière vide" (Instr. Šur. 107), etc.

2.1.6 Cas particuliers

J'aimerais clôre cette description de l'ergativité en sumérien par la discussion succincte de deux structures qui n'ont guère attiré l'attention jusqu'à présent: SN_{erg.} + V_{intrans.} + V_{trans.} et SN_{erg.} + V intransitif "actif" ("se jeter par terre", "faire une glissade", etc.).

2.1.6.1 Structures du type SN_{erg.} + V_{intrans.} + V_{trans.}

Ces structures, attestées aussi dans les langues kartvéliennes (W. Boeder, dans F. Plank (ed.) *Ergativity* [...] [Londres 1979] 443), ont été mentionnées par moi-même voilà déjà plus de 20 ans (P. Attinger, RA 78 [1984] 110 et n. 11; v. aussi 1993:152 et AfO 46/47 [1999/2000b] 266), mais n'ont pas été étudiées systématiquement. Quoique je ne connaisse que des exemples pB, il n'est pas exclu qu'elles soient plus anciennes. Je me contente de donner ici quelques exemples:

CA 40-42: lugal-bi sipa ^dna-ra-am-^dsin-e (x 6 // 3 x Ø) / para₁₀ ku₃ a-ga-de₃^{ki}-še₃ u₄-de₃-eš/eš₂ im-e₃ (x 6 // x 2 im-mi-in-e₃) / bad₃-bi ħur-saĝ-gin₇ an-ne₂ im-us₂ (x 6 // im-mi-us₂ [B] //)⁴¹ "Son roi, le pâtre N.-S., se leva semblable au jour sur le splendide trône d'Agade et fit toucher au ciel son rempart telle une montagne".

InDesc. 94-96: ^dbi₂-ti i₃-du₈ gal kur-ra-ke₄ (x 1) / nin-a-ni ^dereš-ki-gal-la-ra / e₂-[a-ni-še₃ (?) ba]-ši-in-ku₄ gu₃ mu-na-de₂ "Biti, le grand portier du 'kur', entra dans la maison de sa maîtresse E. et lui adressa la parole".

InDesc. 231 sq. // 258 sq.: ^dereš-ki-gal-la-ke₄ (x 3) i₃-nu₂ dur₁₁-ra-am₃ / du₁₀ ku₃-ga-ni/na gada nu-un-bur₂ "E. est/s'est couchée, elle est malade. Elle n'a pas déployé d'étoffe de lin sur son splendide giron"; ou structure active?

EnlNinl. 87 sq. ± // 113 sq. ± // 139 sq.: ^den-lil₂-le (x 7 // 1 x Ø) (...) da-ga-na ba(-an)-nu₂ / ḡeš₃ im-ma-ni-in-du₁₁ ne im-ma-ni-in-su-ub // "Enlil (...) se coucha près d'elle, il la pénétra et l'embrassa"; ou structure active?

2.1.6.2 "Actif" vs "inactif" en sumérien?

A l'époque paléobab. sont attestées sporadiquement des structures qui, superficiellement parlant, sont identiques à celles que l'on trouve dans les langues actives (cf. A. Cavigneaux, Iraq 62 [2000] 8 sq. n. 36). Rappelons que dans une langue active, on distingue entre les verbes

⁴¹ im-us₂ au lieu de im-mi-in-us₂, fait difficulté; pour un essai d'explication, cf. P. Attinger, RA 78 [1984] 110 et plus généralement 1993:276. Une autre possibilité serait que e₃ est employé "activement" (v. 2.1.6.2).

intransitifs actifs (*parler, rire, se jeter à terre*) et les verbes intransitifs statifs ou patientifs (*se trouver, mourir, tomber*). Les syntagmes sujets du premier type de verbe ont le même codage que le sujet des verbes transitifs ("actif"), ceux du second type le même codage que les objets directs ("inactif"). Pour prendre à nouveau des exemples allemands, on dira dans une langue active non seulement "**Der König** küsst die en-Priesterin" (sujet d'un verbe transitif), mais aussi "**Der König** geht" et "**Der König** läßt sich fallen" (sujet d'un verbe intransitif actif; dans une langue ergative, on aurait *"**den König** geht" et *"**den König** läßt sich fallen"). Dans les trois cas, "der König" est à l'actif. A cet actif s'oppose un inactif: "Die en-Priesterin küßt **den König**" (objet d'un verbe transitif) et *"**Den König** fällt" (involontairement) (sujet d'un verbe intransitif inactif).

Deux points doivent être immédiatement précisés:

- Même à l'ép. pB, le sumérien n'est pas une langue active, puisque qu'un verbe intransitif actif est normalement précédé d'un absolutif, pas d'un ergatif.
- Il serait toutefois erroné de considérer les formes déviantes comme fautives, car dans certains passages, elles sont attestées dans l'ensemble des manuscrits (par ex. InDesc. 307 cité *infra*).

Seule une étude systématique pourrait jeter quelque lumière sur les verbes sensibles à l'opposition actif vs inactif (intuitivement par ex.: šub "se laisser tomber, se précipiter (à terre)" vs "tomber (involontairement); nu₂ "s'étendre, se coucher" vs "être couché"; tuš "prendre place" vs "séjourner"; en revanche pas ĝen/du "aller", etc.). Je donne ci-dessous quelques exemples à titre d'illustration.

InDesc. 307: ^dnin-šubur-ra-ke₄ (x 5) ĝiri₃-ni-še₃ ba(-an)-šub // "N. se jeta à ses pieds"; comp. II. 330: ^dšara₂ iri-ni-a/še₃ ĝiri₃-ni-še₃ ba(-an)-šub //; 340 ^dlu₂-lal₃-e (x 2 // 2 x Ø) (iri-ni-a) ĝiri₃-ni-še₃ ba-šub //

GEN, UET 6, 60:11 sq.: ^dĝeš³bil₂-ga-meš₃-e ki-ḥulu-a ba-an-šub / u₄ ilimmu-kam ki-ḥulu-a ba-an-šub "B. se précipita dans le 'kiḥulu' (?), le neuvième jour, il se précipita dans le 'kiḥulu' (?)".

CA 38: kur-kur (x 5) // kur-kur-re (x 3) u₂-šal-la i-im-nu₂ "Tous les pays reposaient dans de gras pâturages" (kur-kur) // "s'étaient couchés(?)" (kur-kur-re).

LSU 385: (^{ĝeš})ti-zu₂-ke₄ (x 2) muru₉ šeĝ₃-ĝa₂-gen₇ bar-ba am₃-mi-ib₂-si (II // bar-ba(-)mi-ni-in-si⁴² [E]) "Les flèches dentées, telles une pluie d'orage, s'enfoncèrent⁴³ dans ses flancs".

DuDr. 61, O et R⁴⁴: lu₂ ḥulu (ĝal₂)-e ĝa₂ udu-ta am₃-mu-e-re-RU (O) // am₃-mi-re-e₃-de₃ (R') "(Venant) de la bergerie, un méchant se jettera sur toi" (O) // "(Venant) de la bergerie, un méchant (sortira contre =) se précipitera sur toi" (R')⁴⁵.

DuDr. 63: ĝulla (gal)-e (x 6) ĝa₂ udu-ta (//) am₃-mu-e-re-e₁₁-^Γx^Γ (O) // im-mu-e-re-a-e₃ (J) // am₃-mi-re-e₃-de₃ (R') // "(Venant) de la bergerie, un grand démon ĝulla se précipitera contre toi".

Cf. encore les exemples cités par Cavigneaux (loc. cit.); u8-ezinam 38 B (avec si₁₂).

2.2 Le nombre (dans le nom et dans le verbe)

2.2.1 Généralités

Le nombre est un sujet fort complexe, traité de manière peu satisfaisante aussi bien par M. Yoshikawa (ASJ 3 [1981] 111-124) que par Thomsen (1984:59-63) et Edzard (2003:31-

⁴² Sandhi pour bar-ba am₃-mi-ni-in-si.

⁴³ Vu le locatif dans les deux duplicats, on a plutôt affaire à si-g "(s)'enfoncer" qu'à si-Ø "remplir" (cf. P. Attinger, ZA 98 [2008] 12 avec n. 2).

⁴⁴ Les autres duplicats ont une version divergente.

⁴⁵ Ici, il serait grammaticalement plus simple de traduire "Un méchant les (les agneaux) fera sortir (// jettera hors) de la bergerie, loin de toi", mais une telle interprétation est exclue à la ligne 63 (v. exemple suivant).

33). Je rappelle d'abord les règles générales valables avant Ur III, avant de discuter plus en détails les différents types de pluriel et les formes néologiques.

Il faut distinguer trois formations:

— Le pluriel proprement dit: **lugal-e-ne** bi_2 -**in-ne-eš** "Les rois ont déclaré", **lugal** i_3 -**dur₂-ru-ne-eš** "Les rois sont installés".

— Le pluriel par reduplication: **lugal-lugal-e-ne** bi_2 -**in-ne-eš** "Tous les rois ont déclaré", **lugal-lugal** i_3 -**dur₂-ru-ne-eš** "Tous les rois sont installés".

— Les collectifs: lu_2 enim-ma-ke₄ nam-erim₂-bi u_3 -**ub-ku₅** "Après que les témoins auront juré cela" (NG 215:50 et 53) (personnel repris par un préfixe verbal non-personnel), engar-e bi_2 -**in-ne-eš** (personnel au sing. repris par un affixe verbal du pluriel, B plurielle), etc.

Ces oppositions sont partiellement neutralisées:

— Dans les personnels à l'absolutif, où singulier et pluriel sont distingués seulement dans le verbe: **lugal** i_3 -tuš vs **lugal** i_3 -**dur₂-ru-ne-eš**; cette règle n'a curieusement été prise en considération ni par Yoshikawa, ni par Thomsen, ni par Edzard.

— Dans les non-personnels (typologiquement pas rare), qui ne peuvent expliciter la pluralité que par la reduplication du nom ou, surtout à l'absolutif, par le recours à une base verbale plurielle (**dur₂-ru-n** vs. **tuš**, **dab₅-dab₅** vs **dab₅**), laquelle n'est toutefois pas suivie de {eš}: **udu** i_3 -tuš vs **udu** i_3 -**dur₂-ru-un**.

2.2.2 Les pluriels en {enē}

Avant Ur III, seuls les personnels à l'ergatif ou à un cas oblique, non suivis d'un numéral, peuvent être marqués par {enē}.

A l'absolutif ou suivi d'un numéral, le nom est à la forme nue, mais le verbe est au pluriel (typologiquement fréquent): **abgal** $umun_7$ -e sig **nim-ta šu mu-ra-ni-in-mu₂-uš** "Du sud et du nord, les sept sages l'ont élargi pour toi" // (TplHy. 139); ^a**a-nun-na** u_3/u_6 **di-de₃ im-ma-šu₄-šu₄-ge-eš₂** "Tous les A. se postèrent devant (le temple) pour l'admirer" (Gudea, Cyl. A 20:23 = B 1:11).

A partir d'Ur III, les personnels à l'absolutif sont assez souvent suivis de {enē} (Attinger 1993:160 avec litt.), à l'ép. pB sporadiquement aussi les non-personnels (par ex. $iri^{(ki)}$ **be₂-e-ne** dans Déluge 93 et 98, RCU 21:9, etc.).

2.2.3 Les pluriels formés par reduplication

D'après M. Yoshikawa (BiOr. 45 [1988] 501 sq.), il faudrait distinguer un pluriel formé par reduplication (engar-engar) d'un "pluratif" en {enē} (engar-e-ne; le pluratif soulignerait l'indépendance ou la personnalité de chacun des membres constituants). Cette hypothèse est toutefois indéfendable, parce que les personnels redoublés sont suivis ou non de {enē} selon les règles rappelées tout à l'heure. Ils ne sont donc pas en rapport d'opposition avec le singulier, mais avec le pluriel sans reduplication. (***diğir-diğir-ra-k** [vs **diğir-diğir-re-ne-k**] est inconnu). Ils marquent la totalité: **diğir-re-ne** "les dieux" vs **diğir-diğir-re-ne** "tous les dieux".

La question chaudement débattue de savoir si la reduplication de certains adjectifs (gal, tur, etc.) peut ou non marquer le pluriel ne sera que brièvement évoquée ici. En faveur d'une réponse affirmative plaident trois faits:

— Substantifs + adjectifs redoublés et substantifs redoublés sont pratiquement en distribution complémentaire; $ensi_2$ **gal-gal** / **ma-da-ma-da** / **za-ab-ša-li^{ki}** / u_3 / $ensi_2$ - $ensi_2$ iri^{ki} - iri^{ki} "Tous les grands *ensis* des pays de Z. et tous les *ensis* des villes" (ŠS 3 iii 24-29).

— Les syntagmes du type substantif redoublé + adjectif (***diğir-diğir gal**) ou substantif redoublé + adjectif redoublé (***diğir-diğir gal-gal**) ne sont pratiquement jamais attestés, si bien qu'il faut probabl. admettre avec J. Krecher (ASJ 9 [1987] 86 n. 17) que la séquence substantif + adjectif

+ substantif + adjectif est abrégée en substantif + adjectif + adjectif (*diġir gal diġir gal > diġir gal-gal).

— Dans le verbe, dont la plupart des adjectifs sont une sous-classe, la reduplication de la base marque souvent la pluralité de l'objet (à l'absolutif ou à un cas oblique) ou du sujet (avec un intransitif); cf. e.g. me ħal-ħa(l) "distribuer les *me*".

Problématique dans cette hypothèse est en revanche le fait que certains adjectifs (par ex. maħ "le plus haut, sublime" et nun "haut/profond") ne sont jamais redoublés (comp. me gal(-gal) vs me maħ et me nun).

2.2.4 Les collectifs

Il faut distinguer deux constructions:

— Un nom personnel au singulier ou au pluriel est repris par un affixe verbal de la 3^e non-pers. (engar-e(-ne) bi₂-ib₂-du₁₁)⁴⁶. Ces formations sont très fréquentes à époque archaïque; cf. par ex. engar-e šu ba-ab-ti "Les paysans ont reçu cela" (UTAMI 4, 2864:14) et engar-e-ne šu ba-ab-ti (UTAMI 4, 2676:5 sq.).

— Un nom personnel au sing. est repris par un affixe du pluriel dans le verbe (engar-e bi₂-in-ne-eš), ou inversement un nom au pluriel suivi d'une forme verbale au singulier (engar-e-ne im-me); cf. par ex. [er]en₂-e (...) bi₂-in-eš "La troupe a dit (...)" (NG 215:1 sq.), nar-ġu₁₀ tigi₂ umun₇-e ser₃-ra ħa-ma(-an)-ne-eš // "Mes musiciens parlèrent de moi(?) dans des chants (en s'accompagnant) de sept *tigi*" (ŠA 81), lu₂ ur₃-ra ab-ba-ġa₂-ke₄-ne (...) nam-erim₂-bi ħa-ma-ku₅-e "Puissent les encaisseurs de dettes de mon père me faire le serment que (...)" (M. Molina, HSAO 9 [2004] 179 n° 4 rev. 8 sq.).

Les nuances de sens introduites par ces diverses constructions ne peuvent être précisées.

2.3 Les verbes composés

Les verbes composés ont ceci de commun avec Dieu qu'on en parle beaucoup, mais qu'on doute sérieusement de leur existence! Exceptionnellement, mon mode d'exposé sera partiellement historique, car il n'existe aujourd'hui aucun accord entre les sumérologues sur ce sujet, et tout "résumé" n'offrirait nécessairement qu'une vue très partielle (et très partielle) du problème.

A l'époque pB, l'existence de verbes composés ne fait guère de doute. Deux types de formes peuvent être invoquées en leur faveur:

— Les formes du type préfixes-si-sa₂ au lieu de si préfixes-sa₂, préfixes-ki-ġar au lieu de ki préfixes-ġar, des formes donc où l'objet de sa₂ (si) est devenue partie constituante de (a été incorporé dans) le verbe. Ces formations sont toutefois assez rares.

— Les formes du type si préfixes-si-sa₂, ki préfixes-ki-aġ₂, etc., des formes donc où l'objet est explicité deux fois: d'une part devant la séquence préfixale, d'autre part devant la base verbale. Elles sont nettement plus fréquentes, et comparables à l'allemand (*)"Staub staubsaugen", que j'ai trouvé sur internet dans l'expression "den Schmutz und Staub staubsaugen".

Mais qu'en est-il à époque plus ancienne, où il n'y a pas d'incorporation au sens strict du terme? Les caractéristiques phoniques, *suprasegmentales* (accent, intonation) ou non, nous étant masquées par l'écriture, seuls des critères sémantiques, morphologiques et/ou syntaxiques peuvent être invoqués.

a) Critères sémantiques

⁴⁶ Cf. Waetzoldt 1992; Attinger 1993:162; Jagersma 1999:6/3 sq.

Avant Attinger 1993:178-182, seuls les critères sémantiques (et dans une moindre mesure l'ordre des mots) ont été pris en considération. Les verbes composés ont souvent été définis comme des verbes dont le sens n'est pas déductible — ne peut pas être prédit — du signifié des deux constituants. Qu'il puisse être rétrospectivement justifié par l'étymologie est sans importance (M. Civil, AS 20 [1976] 148 sq.). Indépendamment du fait qu'un tel critère est difficilement utilisable dans une langue morte aux catégories de pensée étrangères aux nôtres, il présente l'inconvénient majeur de mettre sur le même plan mots composés et idiomes (fr. "prêter l'oreille", "faire le trottoir", etc.).

D'un plus grand intérêt est en revanche l'existence des "verbalisateurs" du₁₁/e/di "dire", AK "faire" et (avec des onomatopées) za, qui sont fonctionnellement comparables à un suffixe tel -iser en français (ils sont parfois nommés "verbes légers", en anglais "light verbs", dans la littérature linguistique); cf. par ex. ġeš₃ du₁₁/e "dire le pénis" = "faire l'amour"; mi-si-ir AK "faire sac" = "mettre en sac"; dum-dam za "faire *dumdam*". Avant tout les deux premiers sont très productifs, puisque j'ai dénombré en 1993 quelque 200 verbes en du₁₁/e/di, et en 2005 plus de 500 verbes en AK. Ils ne peuvent toutefois être considérés comme des verbes composés que s'ils sont par ailleurs grammaticalement marqués (v. *infra*).

b) Critères morphologiques et syntaxiques

Dans Attinger 1993:180-182, j'ai énuméré cinq critères morphologiques et syntaxiques:

1° Les syntagmes du type nom verbal + du₁₁/e/di/AK sont probabl. des verbes composés; ils peuvent avoir un sens résultatif: sa₂ "être égal à", mais sa₂ du₁₁/e/di "atteindre".

2° Si un syntagme N + V qui n'est normalement pas employé substantivement (type šu ta₃ "couvrir, orner" vs na-de₅ "conseil") peut être l'objet de du₁₁/e/di ou de AK, ce syntagme est vraisembl. un verbe composé (*e₂-du₃ du₁₁/e/di/AK probabl. impossible); cf. par ex. a₂ tub₂ "battre des ailes" (a₂-tub₂ AK). Les nuances de sens entre composés et surcomposés en du₁₁/e/di/AK sont souvent difficiles à cerner.

3° Si un syntagme N + V qui n'est normalement pas employé substantivement peut être pourvu des "préfixes dérivationnels" nu-, nam- et niġ₂-, ce syntagme a certaines chances d'être un verbe composé (*nu/nam/niġ₂-e₂-du₃ probabl. impossible); cf. nam-a₂-e₃ "fait d'élever un enfant", etc.

4° Si dans un syntagme N + V, le constituant nominal non-marqué (toujours un non-personnel, normalement pas suivi d'un suffixe possessif) n'est pas — ou seulement rarement — repris par le suffixe de l'absolutif {b}, ce syntagme a certaines chances d'être un verbe composé; comp. enim mu-na-ab-be₂ ({mu + (n)na + b + E}) "Il lui adresse la parole", mais mim mu-un-e ({mu + (n)ni + E}) "Il fait son éloge". Dans ELS, j'ai commis malheureusement une double inexactitude:

— J'ai parlé d'"incorporation du nom" (cf. surtout 229 sq.), ce qui est *stricto sensu* probablement imprécis, et je me suis ainsi attiré les foudres de G. Zólyomi (v. *infra*).

— J'ai mentionné (229 et n. 548), mais sous-estimé l'importance, de la distinction fondamentale que fait le sumérien entre deux types de verbes: les verbes transitifs orientés vers l'objet (šum₂ "donner", etc.), et les verbes construits normalement avec le locatif-terminatif ou le locatif et orientés vers le lieu du procès (primaire est la détermination spatiale; type de₂ "couler", au causatif "verser", etc.) (Attinger 1996). Si donc dans gu₃ de₂ "verser la voix" = "adresser la parole", gu₃ n'est pas repris par {b} dans le complexe verbal, cela ne prouve pas que c'est un verbe composé. Cf. EJA 19 sq.: e₂-e im-ma(-an)-DU gu₃ im-ma-de₂-e (x 5 // im-de₂-e [E] // mu-u[n-de₂]-[e] [B] // [mu-un]-na-[de₂]-[e] [H] // [i]m-ma-a-de₆ [YY]) / šeg₁₂-e im-ma(-an)-DU gu₃ im-ma-ab-šum₂-mu (x 7(?) // im-ma-šum₂-mu [A] //) "Il alla vers/se planta devant le temple et lui adressa la parole, il alla vers/se planta devant l'ouvrage en briques et lui cria: (...)".

5° Si un syntagme N + V a un ordre alternant N + X (où X n'est pas un adjectif ou un adverbe) + V ou V + N, ce syntagme n'est naturellement pas un verbe composé; pour enim du₁₁/e/di

"parler", cf. mi-ni-[i]b-be₂-ne sul gal an-zu-ne enim zi si sa₂ "C'est une parole droite et juste que disent à ce propos les hommes de grande expérience" (Man God 101).

Ma discussion des verbes composés a fait l'objet d'une critique sévère de Zólyomi (BiOr. 54 [1996] 99-102). En bref:

— Le terme "incorporation" implique une réduction de valence ("den Staub saugen" > "staubsaugen", lequel peut être suivi d'un objet direct: "das Zimmer staubsaugen"). Zólyomi s'applique ensuite à réfuter une hypothèse que je n'avais jamais avancée, à savoir qu'il y aurait réduction de valence dans le cas des verbes composés en sumérien (100). Il ne m'appartient pas de trancher ce débat terminologique. Je constate toutefois que le caucasologue et linguiste W. Schulze parle lui aussi d'incorporation en sumérien (dans Schulze/Sallaberger 2007:177).

— Les critères mentionnés par moi s'appliquent aux verbes composés, mais ils ne définissent pas les conditions nécessaires pour qu'un syntagme N + V puisse être qualifié de verbe composé, car ils ne définissent pas un ensemble de traits communs à tous les verbes composés et s'appliquant seulement à eux (99). D'après Zólyomi, le trait spécifique des verbes composés est la non-référentialité de l'objet (101 sq.; cf. déjà 1993:135 sq.). Ainsi dans igi bar "regarder, diriger les yeux vers", igi ne réfère pas réellement aux yeux du sujet du verbe, mais modifie bar. Il compare igi bar à l'anglais *bedroom* "chambre-à-coucher", où *bed* ne réfère pas à un lit réel et existant, mais modifie seulement *room*.

La non-référentialité est certainement un critère important, mais je ne suis pas sûr que ce soit LE critère. Récemment en effet (Attinger 2004b), j'ai découvert un nouveau critère (je devrais dire redécouvert, car il avait été mentionné en passant par Poebel [GSG 85 sq.], mais était ensuite tombé dans l'oubli), à savoir la place des mots interrogatifs tels a-ba(-a) "qui?", a-na "quoi?", etc. La règle est qu'il se placent directement devant le verbe, par ex. me-bi a-ba(-a) in-biri"/im-biri "Qui a dispersé ses *me*?" (LN 4), niĝ₂-AK(-a)-zu a-ba(-a) i₃-zu-zu "Qui connaît tes actions?" (Enl. sudr. 136), etc. Il existe toutefois un certain nombre de syntagmes objet direct (OD) + V qui ne tolèrent pas l'insertion d'un mot interrogatif entre l'OD et le V, et ces syntagmes coïncident dans une assez large mesure avec des verbes que nous considérons comme "composés"; cf. par ex. a-ba(-a) šu mi-ni-ib/ib₂-bala-e "Qui peut/pourra le changer?" (Emeš Enten 300 et 309, LSU 56, Lugalb. II 103, Ur-Ninurta A 17), a-ba(-a) igi im-mi-in-du₈(-a/am₃) "Qui l'a jamais vu?" (*passim*), etc. J'ai pu ainsi dresser une liste d'une cinquantaine de verbes qui, d'après ce critère, seraient composés (v. annexe 3), et inversement une liste de 11 verbes considérés normalement comme composés et qui, d'après ce critère, ne le sont pas (par ex. šu-bala AK "changer (pour le pire)" [critère 2], gu₂ ĝa₂-ĝa₂ "se soumettre" [critère 4], ĝiri₃ zi₂-ir "glisser" [critère 4], ir₂ še₂₂-še₂₂ "pleurer" [critère 4], etc.; v. annexe 3). Or parmi les verbes ne tolérant pas l'insertion d'un mot interrogatif entre l'OD et le V, il y en a deux où l'OD est suivi d'un suffixe possessif, où il ne saurait donc guère être considéré comme "non-référentiel" (igi + suff. poss. ĝar "poser les yeux sur", KA + suff. poss. si₃-g "s'exprimer (?)", etc.). Inversement, l'objet des verbes non composés (toujours d'après ce critère!) ne semble pas être plus référentiel que celui des verbes composés; cf. par ex. ir₂ še₂₂-še₂₂ et gu₂ ĝa₂-ĝa₂ cités *supra*.

Des synthèses récentes sur les verbes composés sont Karahashi 2000 et 2004 et Edzard 2003:142-147); au niveau théorique, elles n'apportent toutefois rien de nouveau.

En bref, et contrairement à Zólyomi, je crois que la distinction entre verbes composés et verbes non composés est moins de nature que de degré. Certains syntagmes N + V se rapprochent d'un verbe composé prototypique (par ex. si sa₂ "mettre en ordre"), d'autres non (par ex. e₂ du₃ bâtir une maison").

2.4 Le "passif"

Pendant longtemps, le thème du passif n'a joué qu'un rôle secondaire en sumérien, et ceci pour des raisons essentiellement théoriques (cf. par ex. I.M. Diakonoff). On admettait en linguistique que les langues ergatives ont un caractère essentiellement passif, que l'objet y est normalement le pivot (le topique grammaticalisé) de la phrase, et qu'il n'y a donc nul besoin d'une construction mettant l'objet en topique (ce qu'est le passif) (pour un historique des recherches, cf. Zólyomi 1993:43 sqq.). Aujourd'hui, cette conception passive de l'ergativité semble généralement abandonnée, et il est donc légitime de se poser la question: Le sumérien connaissait-il des formes verbales passives?

Dans ce cas comme précédemment, je dois me limiter à l'essentiel. L'hypothèse d'un passif est associée avant tout au nom de C. Wilcke, qui essaya d'en démontrer l'existence dans les Mél. Moran (C. Wilcke, Mél. Moran [1990] 488-498; cf. déjà ZA 78 [1988] 9). Elles ne seraient attestées que dans le cas des formes du présent-futur (*marû*) et caractérisées par la suppression de l'agent (qui ne peut apparaître à un cas oblique) et le remplacement de la base *marû* par la base *hamtu* (dans le cas des verbes connaissant une telle distinction): A-e O-∅ ...-(O)-B^(marû)-A > O-∅ ...-(O)-B^(hamtu); des exemples fictifs seraient lugal-e ^dnin-ĝir₂-su-ra udu mu-na-ab-šum₂-mu > ^dnin-ĝir₂-su-ra udu ba-na-ab-šum₂, diĝir-ĝu₁₀ a-ra-zu-ĝu₁₀ ħe₂-eb-be₂ > a-ra-zu-ĝu₁₀ ħe₂-eb-du₁₁. Dans les exemples cités par Wilcke, l'objet est toujours une 3^e non-pers., mais Wilcke ne dit nulle part explicitement que c'est une règle.

Cette hypothèse n'a guère suscité d'intérêt (Jagersma 1999 par ex. la passe sous silence), à trois exceptions près: Attinger 1993:153 et 195-197, Zólyomi 1993:51-79 et Schulze/Sallaberger 2007:203-207.

Dans ELS 153 et 195-197 (sans connaissance de Zólyomi 1993), je reprends l'analyse de Wilcke, tout en la modifiant et la complétant sur trois points:

a) Des formes passives sont attestées non seulement pour le présent-futur (*marû*), mais également pour le passé (*hamtu*). Leur structure est identique, si bien que l'on peut dire que l'opposition *marû* vs *hamtu* est neutralisée dans les formes verbales passives. La chose vaut aussi bien pour les formes conjuguées que pour les formes non conjuguées (les participes). Structures:

— Formes verbales conjuguées avec O 3^e non-pers.: A-e O-∅ { ... + b + B^(marû) + e } (formes *marû*) et A-e O-∅ { ... + n + B^(hamtu) + ∅ } (formes *hamtu*) > O-∅ { ... + b + B^(hamtu) }. Un exemple dans le passé est Šumunda 16-19: um-ma u₄-da ba-ra-ab-taka₄-a / ab-ba u₄-da ba-ra-ab-taka₄-a / gala-maḥ mu-da ba-ra-ab-taka₄-a / mu-lu a-ma-ru-ta ba-ra-ab-taka₄-a "Les femmes âgées qui avaient été (laissées =) épargnées par (ces) jours, les hommes âgés qui avaient été épargnés par (ces) jours, les *gala* en chef qui avaient été épargnés par (ces) années, les gens qui avaient été épargnés par (ce) déluge"; *topos* pratiquement identique dans CA 196-198.

— Formes verbales non conjuguées (participes): { B^(marû) + ed } ou { B^(hamtu) + a } > { B^(hamtu) + a }. Comp. par ex. tur du₁₁-^Γga^Γ-da / maḥ du₁₁-ga-da, litt. "avec la petite chose dite, avec la grande chose dite" (Gudea, Cyl. B 8:23 sq.) et gud-INDA gu₃ nun-bi di-da "avec le taureau qui mugit puissamment" (ibid. 15:9).

b) Très rarement sont attestées des passifs dont l'objet est une 3^e sing. pers.; elles se différencient des 3^{es} non-pers. par la préfixation de {n} au lieu de {b}. L'exemple le plus clair est Code d'Urnamma 162-171: nu-siki lu₂ niĝ₂ tuku-ra / ba-ra(-[n]a)-an-ĝar / nu-mu-un-kuš lu₂ a₂ tuku-ra / ba-ra-na-an-ĝar / lu₂ 1 giĝ₄-e / lu₂ 1 ma-na-ra ba-ra-n[a]-an-ĝar / lu₂ 1 udu-ra / lu₂ 1 gud-e⁴⁷ / ba-ra-na-an-^Γĝar^Γ "L'orphelin n'a pas été (placé =) livré au riche, la veuve n'a pas été livrée au puissant, l'homme d'un sicle n'a pas été livré à l'homme d'une mine, l'homme d'un mouton n'a pas été livré à l'homme d'un boeuf" (ainsi ELS 196; aujourd'hui, je n'excluerai pas "on n'a pas livré").

⁴⁷ Faute pour lu₂ 1 udu-e lu₂ 1 gud-ra.

c) Toute une série de formes pourraient nous induire à voir dans le {b} précédant la base non pas le préfixe de l'absolutif, mais celui de l'ergatif 3^e sing. non-pers. (agent indéfini). Elles auraient la structure {... + b + B^(hamtu) + en/en/Ø/enden/enzen/eš}, signifieraient litt. "on m'a/t'a/l'a... Bé(e)" et seraient moins des passifs que des impersonnels (ainsi mon analyse dans ELS 196 sq.). Elles sont fréquentes avant tout dans les textes grammaticaux pB, où elles sont traduites par des statifs Š, type ba-ab-ġar-re-en = *šuškunāku, šuškunāta*, ba-ab-ġar = *šuškun*. En contexte, les exemples "sûrs" sont rares; cf. par ex. ŠX 56/58-69: SN-e/de₃ (...) ba-ab-du₇-u₃ = {ba + b + DU₇ + en} "tu es fait pour", par ex. l. 58 ^{ēš}gu-za za-gin₃-na dur₂ ġar-ra-a ba-ab-du₇-u₃ "Tu es fait pour t'asseoir sur le trône brillant" (dur₂ ġar-ra-a < dur₂ ġar-ra-e). — Nmš 48: ġuruš a₂ tuku-bi ni₂-bi-a ma-ra-ab-su₈-ge-eš // "Tous ses hommes valeureux furent placés ensemble devant toi".

Une critique beaucoup plus radicale fut avancée par Zólyomi dans sa dissertation (1993:51-79 [il connaissait ELS]; comp. aussi Jagersma 2006). Il croit également à l'existence d'un passif en sumérien, mais son analyse diffère de celle de Wilcke et de la mienne dans ELS. Invoquant les formes du type ba-ab-ġar-re-en discutées *supra*, il en déduit que {en/en/Ø/...} marque le sujet S, le {b} précédant la base renvoyant à un objet oblique (au locatif-terminatif dans le SN; cf. e.g. ŠX 58 cité *supra*). Sans entrer dans les détails assez complexes de son argumentation, disons qu'en ce qui concerne le 3^e millénaire, il pourrait bien avoir raison, car cela rend mieux compte de l'alternance très fréquente bi₂-in-B/ba-ab-B (di bi₂-in-du₁₁/di ba-ab-du₁₁, etc.). Pour le 2^e millénaire en revanche, nombre de formes en -/b/-B ne peuvent guère s'expliquer ainsi (par ex. ba-ra-ab-taka₄-a cité tout à l'heure). Seule une étude systématique pourrait éventuellement permettre de trancher. Je n'excluais pas qu'un ancien /b/ marquant un oblique au 3^e millénaire a été (partiellement?) réinterprété en absolutif au 2^e millénaire, et utilisé en conséquence dans des environnements où il aurait été originellement impossible.

Schulze/Sallaberger (2007:203-207) enfin reviennent, pour des raisons avant tout théoriques, à l'hypothèse primitive de Wilcke, sans discussion approfondie des critiques de Zólyomi.

2.5 Le locatif-terminatif /i/ et le "préfixe local" /e/j/ (directif, adessif)

2.5.1 Terminologie

La dénomination des préfixes /i/ et /e/j/ diverge selon les théories et les auteurs. La terminologie traditionnelle pour /i/ est "locatif-terminatif", utilisée encore dans par ex. Thomsen 1984, Attinger 1993 et Karahashi 2000 [paru en 2005]. Ce terme n'est toutefois pas particulièrement heureux, puisqu'il est inconnu en linguistique générale ou en linguistique typologique. J. Krecher et ses élèves (par ex. B. Jagersma, G. Zólyomi et T.E. Balke), et après eux D.O. Edzard et bien d'autres, préfèrent parler de "directif", ce qui à mon sens est trompeur, puisque dans son acception locale, /i/ dénote la position contigüe à un lieu, qu'il y ait ou non mouvement précédent (un vrai directif me semble plutôt être le préfixe {še/ši}, baptisé par nous "terminatif"). Dans mes cours j'utilise aujourd'hui parfois "adessif", lequel implique toutefois une contiguïté sans mouvement précédent. Bref, on ne s'en sort pas! En ce qui concerne le préfixe /e/j/, il n'apparaît pas dans les grammaires de Thomsen et d'Edzard. Zólyomi et Jagersma, qui y voient un allomorphe de /i/, le nomment de manière conséquente "directif". Dans ELS, j'admets qu'il est "morphologiquement et fonctionnellement [...] très proche des préf. du locatif-terminatif" (246), mais ignorant la nature exacte de sa relation à /i/, je l'ai provisoirement baptisé "préfixe local" (pas locatif!) (p. 247, R. 4). Comme je m'adresse aujourd'hui à un public d'assyriologues, je continuerai de parler de locatif-terminatif et de "préfixe local" /e/j/.

2.5.2 Généralités

Comme vous l'avez probablement déjà deviné après ce bref aperçu de la confusion terminologique qui règne, les problèmes soulevés par le locatif-terminatif sont particulièrement complexes. Un point important doit être immédiatement souligné: les différences entre la théorie que j'ai proposée en 1993 et celles de Zólyomi et de Jagersma (qui divergent dans le détail) ne sont pas insignifiantes pour la reconstruction de la grammaire sumérienne, mais n'ont pratiquement pas d'incidence pour la traduction. Il n'en va en revanche pas de même avec Karahashi 2000 (paru en 2005). Je traiterai des différents systèmes d'allomorphes proposés: Attinger (2.5.3.1), Zólyomi/Jagersma (2.5.3.2) et Civil/Karahashi (2.5.3.3), mais pas des fonctions. Pour simplifier ma discussion, rappelons seulement que le locatif-terminatif a deux valeurs essentielles:

- Il marque un "adessif" (avec ou sans mouvement): an-ne₂ im-us₂ "Il touche au ciel".
- Il marque un objet oblique. Par oblique, on entend en sumérologie essentiellement deux choses: d'une part l'objet second (l'objet "sémantique" [Zólyomi 1999:217]) d'un syntagme nom + verbe, que ce syntagme soit ou non un verbe composé (nam mu-ri-in-tar "Il a fixé ton destin"); d'autre part l'agent second d'une construction causative ("Gudea a fait Ninĝirsu manger du pain" = "G. a fait que N. mange du pain", en sumérien gu₃-de₂-a ^dnin-ĝir₂-su-ra in_{da}₃ mu-ni-in-gu₇).

2.5.3 Allomorphes

2.5.3.1 Système de P. Attinger 1993 (cf. aussi 1999, 2000)

2.5.3.1.1 Le locatif-terminatif

Dans le nom, le suffixe du locatif-terminatif est {e}, ses allomorphes étant identiques à ceux de l'ergatif (v. *supra* 2.1.3.1); dans le verbe, il faut distinguer, au moins aux 2^e sing. et 3^{es} sing. pers. et non pers.⁴⁸, une double série d'allomorphes:

- Directement devant la base: /e/j/, /n/ et /b/.
- Devant l'ergatif ou l'absolutif suivi de la base: /ri/, /(n)ni/, /bi/.

	devant la base	devant erg./abs. + base	dans les formes impératives
1 ^{re} sing. (avec {mu}): {mu + ? + i}	(-)mu-	(-)mu-	-mu-(u ₈) ^a
2 ^e sing.: {e/j + i}, /r/ + {i}	-e-	-ri ₍₂₎ -	---
3 ^e sing. pers.: {n(n) + i}	-Vn-	-ni-	-ni
3 ^e sing. non-pers.: {b + i}	-Vb-	(-)bi ₂ -	-bi, rarement -bi ₂
1 ^{re} pl.: {mē + i}	-me-	-me-	pas attesté
2 ^e pl.: /enē/ + {i}	pas d'ex. sûr ^b	pas d'ex. sûr ^b	---
3 ^e pl.: {n(n)ē + i}	-ne-	-ne-	pas attesté

a) Aussi -mu-un? Cf. Attinger 2004a:76. b) Cf peut-être ba-e(-en)-NE(-en)-dul "Elle (la terreur que j'inspire) vous a recouvertes" (Lugale 442).

Exemples:

1^{re} sing.: sa₂ in-ga-mu-ub-du₁₁ "Elle (la parole d'Enlil) m'a atteinte" (CT 15, 24:13'; la séquence -mu-ub- prouve l'analyse {mu + ? + i + b}); šu ba(-am₃)-mu(-u₈) "Laisse-moi aller!" (*passim*).
 2^e sing.: mim ga-e-du₁₁ "Je veux te louer" (Nanna C 16'), mim mu-ri₂-in-du₁₁ (Nuška B 3).

⁴⁸ Et probabl. aux autres personnes, mais cela nous est masqué par l'écriture.

3^e *sing. pers.*: mim (zi-de₃-eš) mu-un-e "Il fait (à juste titre) son éloge" (*passim*), mim mu-ni-in-du₁₁ "Elle fit son éloge" (ŠX 73).

3^e *sing. non-pers.*: niġ₂ en₃-du-ġa₂ a-na ʾab¹-ġal₂-la / na-du₃-a-ġa₂ a-na ab-sar-[ra] "Tout ce qui se trouve dans mes chants et ce qui est écrit sur mes stèles" (Išme-Dagan A 381 sq.); en₃-du gal-gal a-na bi₂-sar-r[a] (...) "Tous les grands chants que j'ai écrits dessus" (Išme-Dagan Z 7).

1^{re} *pl.*: (...) igi me-eb-du₈-de₃-a (...) "(...) qui nous verra (...) " (GiH B 138).

2^e *pl.*: ni₂ me-lim₄-ġu₁₀ ba-e(-en)-NE(-en)-dul "La terreur que j'inspire vous a recouvertes" (Lugale 442⁴⁹).

Forme néologique -ri(...)-B-/enzen/: nam g[a]-mu-[r]i-ib-ʾtar¹-en-ze₂-en (InDesc. 270 T).

3^e *pl.*: šu ħa-mu-ne-bar-re "Il doit les relâcher" (TCS 1, 240:9), nam ħe₂-en-ne-eb₂-tar-re "Puisse-t-elle décider votre destin!" (Rīm-Sîn I 2:28).

2.5.3.1.2 Point de substitution

Dans tous les cas où /ri/, /(n)ni/, /bi/ et /n(n)ē/ sont clairement des locatif-terminatif, ils ne sont jamais précédés d'un autre préfixe III et suivis seulement des morphèmes de l'ergatif ou de l'absolutif. Trois hypothèses sont envisageables:

a) Ils occupent le même point de substitution que le locatif {ni}. Le fait qu'ils ne soient pas précédés d'un autre préf. III s'explique par la "règle de J. Krecher", à savoir qu'une séquence préfixale ne peut contenir qu'un seul préfixe personnel initial (pour plus de détails, v. *infra* 2.5.4). Cette théorie semble être la plus simple, quelques formes s'expliquent toutefois mal:

— Type -Vn-ta-, où /n/ semble être l'allomorphe de {n(n) + i} (Attinger 1993:238 avec litt. ant.; Mél. Wilcke [2004] 28 ad 20 sq. et 34); cf. par ex. Ninisina A 56: tu₆-zu lu₂-ra mu-un-ta-e₁₁-de₃ "Ton incantation descendra sur cet homme".

— Type -ri-ši-, -ni-ši-, très rare, mais attesté (Attinger 1993:237 sq.).

b) Ils occupent le même point de substitution que le datif et sont directement suivis des préfixes de l'ergatif ou de l'absolutif (Attinger 1993:237 sq.). Cela rend compte des formes anormales, mais pas de l'incompréhensibilité avec les autres préfixes III; aujourd'hui, je juge cette reconstruction peu vraisemblable.

c) Ils occupent le même point de substitution que le datif et sont compatibles avec les autres préfixes III, les allomorphes étant alors identiques à ceux précédant immédiatement la base (Attinger 1993:238 Remarque: v. *supra* a à propos de -Vn-ta-). Au cas où les formes du type mu-un-ta- v.s se multiplieraient, cette hypothèse aurait quelque chance d'être la bonne.

2.5.3.1.3 Le préfixe local /e/j/

Il occupe le même point de substitution que le locatif {ni} et renvoie toujours à une 3^e non-pers. Il "remplace" {b + i} dans les cas où l'apparition de ce dernier est bloquée par la structure de la forme verbale: après les préfixes III dimensionnels, après {ba} et après {mu} (omis dans Attinger 1993:240). Il est attesté presque exclusivement dans des formes verbales intransitives et contrairement à {bi}, ne marque donc jamais l'agent second d'une construction causative. Un exemple particulièrement instructif est ŠD 219 (± // 336): niġ₂ ki-en-gi-ra ba-a-gu-la kur-ra ga-am₃-mi-ib₂-gu-ul (-Vm-mi- = {m + bi}), litt. "Les choses qui ont été détruites à Sumer (compl. nucléaire), je veux les détruire au pays (étranger)!", ce que l'on peut rendre librement par "(Tous) les dommages qui ont été causés à Sumer, je veux les causer au pays (étranger)!"

⁴⁹ La lecture de -NE- est incertaine; ba-e-da-dul de la version ppB plaide pour -de₃-.

Ses allomorphes (/allographes) sont identiques à ceux du préfixe pers. final de la 2^e sing.: A l'époque (pré)sarg., il n'est pas explicité graphiquement⁵⁰; à Ur III, [e] s'assimile à la voyelle précédente (ba-a-, -ra-a-, nu-u₃-, etc.); à l'époque pB enfin, ces formes sont concurrencées par des graphies morphophonologique(?) du type ba-e-, mu-e-, etc., qui, à en juger d'après les graphies phonétiques be₂-, -me-, -de₃-, -te- et -re-, recouvreraient une prononciation [bē], etc. (v. en général Attinger 1993:241-246); comp. par ex. ba-ra-a-bala-eš = {ba + ta + e + BALA + eš} (FAOS 17, 319 n° 121:18) vs im-me-re-bala-bala = {i + m + ba + ta + e + BALA.BALA} (ELA 170 //), ba-a-dul₄/₉ (M. Yoshikawa, Or. 46 [1977] 452 sq.) vs ba-e-dul (*passim* à l'ép. pB), etc.

2.5.3.2 Les systèmes de G. Zólyomi (1996, 1999, 2000) et de B. Jagersma (1999, 2006)

Dans ce système, le "locatif-terminatif" et le "préfixe local {e}" sont les allomorphes d'un seul et même préfixe: le directif; cf. tableau des points de substitution (d'après Zólyomi 1999:221, légèrement modifié).

préf. initial non-pers., ba médio-passif	préf. pers. initiaux	objet indirect	comitativ	ablatif terminatif	locatif {ni} directif	préf. pers. finaux (formes <i>ḫamtu</i>)	B
	ɔ	a	da	ta	ni	ɔ ou V:	B
	j, r			ši	i/j	j	
	n(n)					n	
b						b	
ba	mē					cf. 2.1.3.2	
	enē					cf. 2.1.3.2	
	n(n)ē					cf. 2.1.3.2	

Mon "locatif-terminatif" est la combinaison d'un préfixe personnel initial (/ɔ/, /j/, /n(n)/, /b/), avec /i/, mon "préfixe local" {e} son allomorphe /j/ (après voyelle); l'absence du préfixe pers. initial (v. *infra* a) et le fait que /j/ ne puisse renvoyer qu'à une 3^e non-pers. (v. *infra* b) s'expliquent par la "règle de J. Krecher", dont je rappelle les deux propositions essentielles (cf. J. Krecher, Or. 54 [1985] 133 n. 1 et Zólyomi 1999:220-224):

- Une séquence préfixale ne peut contenir qu'un seul préfixe personnel initial: */innabiB/ > /innajB/, etc.
- Tout élément dimensionnel qui n'est pas le premier dans la chaîne préfixale, et est donc dépourvu d'un préfixe personnel initial, renvoie à un non-pers. Cette précision est importante, car sinon on ne pourrait pas comprendre pourquoi /j/ ne renvoie qu'à une 3^e non-pers.

Cette hypothèse est très élégante, mais soulève quelques problèmes:

- La seconde proposition de la "règle de J. Krecher", au moins formulée ainsi, me semble discutable. Dans les séquences du type -na-da-, etc. (Attinger 1993:232), les deux préfixes renvoient probabl. à un personnel, mais sont coréférentiels.
- Dans les formes du type (-)mu-e-/me- = {mu + e/j (préf. local)} (cf. Attinger 2000), l'absence du préf. pers. initial ne s'explique pas par la "règle de J. Krecher". Si l'on admet le caractère morphématique de {mu} (ce que Jagersma ne faisait pas en 1999⁵¹), elles s'expliquent toutefois facilement: une séquence {mu + b} est impossible.
- D'après Jagersma 1999:21/1 sq. (comp. aussi Zólyomi 1999:222 sq.), le /ba/ médio-passif, contrairement au /ba/ marquant un objet indirect non-pers., n'a en synchronie pas de structure interne, ne doit donc pas être analysé en {b + a}. C'est ce qui explique pourquoi des formes du

⁵⁰ Pour une exception possible, cf. Attinger 1993:235 n. 567 (comp. Yoshikawa 1994:275).

⁵¹ Sa position en 2006 ne m'est pas entièrement claire, mais il pose une forme de base /mu/.

type **ba-na-ĝar** sont possibles. Dans ces conditions, la "règle de J. Krecher" ne devrait pas non plus jouer dans le cas de */babi/. Comme elle le fait, il admet que le préf. initial non-pers. a le même point de substitution que le {ba} médio-passif, lequel précède les suffixes initiaux pers. Cela s'expliquerait historiquement par le fait que "the /b/ of the middle marker {ba} is historically the same element as the initial person-prefix neuter {b}" (1999:16/3; pour une explication légèrement différente, cf. Zólyomi ²2006:31 sq.: /b/ serait un "Allomorph des Mediumpräfixes"). La chose est possible, mais a un léger relent d'artificiel.

— D'après Zólyomi (1996:97-99 et 1999:230), des formes transitives du type ki-be₂ mu-na(-an)-ge₄, litt. "Il a fait retourner en son lieu" = "Il a restauré", devraient être analysées en {mu + na + j + n + GE₄}; /j/ n'y est toutefois jamais graphiquement explicité. Qui plus est, si /innajB/ évolue d'après Zólyomi en /inne/ēB/ à l'époque pB, n'attendrait-on pas que /innajnB/ fasse de même et devienne /inne/ēnB/?

— Une évolution purement phonétique /baj/ > /bē/ ou /be/ (Zólyomi 1999:239, 2000, ²2006:30⁵²), sans (ré)analyse en {ba + e}, laisse le recours au graphème complexe BA.E pour noter [bē] difficilement explicable (Attinger 2000).

Dans une note parue récemment (NABU 2006/93), Jagersma est revenu une nouvelle fois sur la question du directif. Il distingue deux préfixes {bi}: un préfixe local, construit avec le locatif, et un préfixe oblique, construit avec le directif. Ces deux préfixes appartiennent à deux paradigmes différents:

{bi} local (locatif dans le SN):

bi₂- vs i₃-ib₂- vs ba-a-, impératifs en -bi.

Dans le SV, on a /bi/ dans les formes transitives, i₃-ib₂- = /īb/ (< */ibi/) dans les formes intransitives et ba-a- = /bā/ (< {ba + e}) dans les formes passives. Comp. (exemples de Jagersma) ki-ba bi₂-in-ĝa₂-ar "Il les mit à leur place" (BCT 1, 100:5), ^aagu₂-ba i₃-ib₂-ĝal₂ "Il est à son sommet" (RA 76 [1982] 28 i 2) et ki-ba ba-a-ĝa₂-ar "Il fut mis à leur place" (OIP 121, 472:12).

{bi} oblique (directif dans le SN)

Avant l'ép. pB: bi₂- vs ib₂- vs ba-ab-, impératif en -Vb(?), pas d'impératif en -bi.

Ep. pB: formes identiques, mais -bi attesté dans les formes verbales transitives (par ex. igi gunu₃-a-ni šu-zu ĝar-bi dans ŠN 16).

Dans le SV: /bi/ dans les formes transitives, ib₂- (= préfixe personnel final) dans les formes intransitives, ba-ab- dans les formes passives. Comp. (exemples de Jagersma) kar niĝen₆-na-ke₄ ma₂ bi₂-us₂ "Il fit aborder le bateau au quai de N." (Gudea, Cyl. A 4:4), ^dnin-ĝeš-zi-da egir-be₂ ib₂-us₂ "N. suit derrière lui" (Gudea, St. G 2:9-10) et kiĝ₂ bala-a-ke₄ ba-ab-su-ub "it (bitumen) was smeared out over work for the *bala*" (SAT 3, 1510:2; traduction de Jagersma). A en juger d'après les deux premières attestations, Jagersma n'utilise pas "oblique" dans l'acception usuelle du terme en sumérologie (v. *supra* 2.5.2), mais cela est sans importance pour son argumentation.

Cette hypothèse du double paradigme me semble très intéressante (neuve est avant tout l'opposition entre SN-a i₃-ib₂- et SN-e ib₂-), et pourrait être juste avant l'ép. pB. A l'ép. pB toutefois, les formes "incorrectes" se multiplient (Jagersma, loc. cit. à propos des impératifs en -bi dans les formes verbales transitives).

Quelques problèmes mériteraient d'être étudiés systématiquement:

— Le statut des deux /bi/: d'après Jagersma, "{bi} can have two functions" (op. cit. p. 93). Si tel est le cas, on voit mal pourquoi il aurait dans les formes verbales intransitives et passives des allomorphes différents. Une autre explication (à mon sens préférable dans le cadre de cette

⁵² Zólyomi oscille entre /bē/ et /be/ (/be/ en 2006). Remarquer toutefois qu'en 2006, Jagersma a renoncé à /baj/ et, renvoyant à ELS § 153, propose /bā/ < *ba+e.

hypothèse) serait d'admettre que dans le {bi} local, /i/ est originel, alors que dans le {bi} oblique, c'est une voyelle d'appui. On aurait en conséquence affaire à des homophones.

— Les formes transitives en i_3 - ib_2 /in- v.s. ne s'expliquant pas par la théorie de Jagersma; cf. surtout C. Wilcke, ZA 78 [1988]⁵³:11 (i_3 - ib_2 - dab_3 /šeš₄ avec /b/ ergatif), 11 n. 46 (nu- u_3 -ub-kur₂-ne-a avec /b/ abs.), 12-15 (i_3 -in-B avec /n/ ergatif), 33-35 (i_3 - ib_2 -ta/da-, i_3 -im-ma-, i_3 -im-ši/ta-).

— Alternances du type mu ^dšu- i_3 -li₂-šu lugal-e ma₂-gur₈ maḥ ^dnin-urta-ra mu-na-an-du₈ vs mu ma₂ [^dnin]-urta ba-ab-du₈ (Šūilīšu année 8); du₈ n'est pas construit avec le locatif-terminatif

— -bi dans les formes impératives transitives (igi gunu₃-a-ni šu-zu ḡar-bi [ŠN 16], etc.) ne peut recouvrir -bi-ib (ainsi avec hésitation Jagersma p. 94), car -bi-ib n'est pas attesté (seulement -bi₂-ib(2)).

2.5.3.3 Le système de M. Civil et de F. Karahashi (2000:61-63, 2000 [paru en 2005])

Ce système remonte dans son essence à M. Civil, qui ne l'a toutefois jamais exposé en détail. Il est mentionné pour la première fois dans J.N. Postgate (JCS 26 [1974] 20 n. 11 (probabl. la note la plus fréquemment citée de toute la littérature consacrée à la grammaire sumérienne!): "Je suis reconnaissant au Prof. M. Civil de me permettre de citer son opinion: Tandis que le préfixe ba- n'a pas de connection avec l'élément locatif /a/, bí- représente le préfixe ba- avec l'addition d'un 'locatif-terminatif' /i/ ou /e/'⁵⁴ (comp. M. Civil, AOAT 25 [1976] 90 n. 28). Récemment, Karahashi (2000:61-63 et 2000 [paru en 2005]) a développé cette hypothèse, j'ignore toutefois dans quelle mesure cet article reflète les idées actuelles de Civil.

Le système général est résumé à la p. 117:

préf. de conjugaison	datif (1 ^e , 2 ^e , 3 ^e sing..)	comitatif	terminatif	locatif
			ablatif-instr.	loc.-term.
ba-				
imma-	-a-		-ši-	-ni-
V-	-ra-	-da-		
mu-	-na-		-ta-	-*I-

Suivent (ibid.) les évolutions phonétiques postulées:

Préfixe de conjugaison + locatif-terminatif: *ba + I > bi₂-, *imma + I > immi-, *V + I > i₃-i-, *mu + I > mu-NI-; mi-NI-.

Datif + locatif-terminatif: *ra + I > -ri-, *na + I > -ni-, *mu + a + I > mu-e⁵⁵.

Comitatif + locatif-terminatif: *da + I > -di/de₃-.

Ablatif + locatif-terminatif: *ra + I > -ri-.

Cette hypothèse est à mon sens difficilement crédible pour bien des raisons (cf. Attinger 2007). Je me contente d'en mentionner ici deux:

— Sur le modèle de *ba + I > bi₂-, etc., on attendrait *ma + I > mi-, pas *mu + a + I > mu-e-.

— Bien plus grave encore, Karahashi est contrainte d'admettre que ba-a-/ba-e- d'une part et bi₂- de l'autre sont différentes graphies d'une seule et même séquence morphématique, *ba + I (pp. 118 sq.)⁵⁶. Pour se convaincre du contraire, il suffit de faire la partition d'un texte littéraire pB

⁵³ Lectures et contextes non vérifiés.

⁵⁴ "I am grateful to Prof. M. Civil for allowing me to quote his opinion that while the prefix ba- has no connection with a locative element /a/, bí- represents the prefix ba- with the addition of a 'locative-terminative' /i/ or /e/."

⁵⁵ Karahashi précise que "[t]his formulation is tentative" (117 n. 9).

⁵⁶ Voir dans ba-a-/ba-e- une "variante" de "ba-i₃-" (comp. pp. 117 sq.) ne ferait que déplacer le problème: ba-a-/ba-e- et ba-NI- sont également strictement distingués (pour LSU, cf. Attinger 1993:242).

(pour LSU, cf. Attinger 1993:242) ou de lire un après-midi durant des documents économiques et juridiques d'Ur III.

3. Syntaxe: l'ordre des mots

Michalowski (2004:50) remarque à juste titre que la syntaxe est le chapitre le plus négligé de la grammaire. Lui même discute très succinctement l'ordre des mots, la coordination et la subordination. Comme la coordination ne pose pas grand problème (pour les structures du type $SN_{erg.} + V_{intrans.} + V_{trans.}$, v. *supra* 2.1.6.1) et qu'une étude des subordonnées dépasserait largement le cadre de ce cours, je me contente de discuter ici l'ordre des mots.

En sumérien, l'ordre dominant dans le complexe nominal est SOV (SVO et OVS dans le complexe verbal). Il n'y a encore pas si longtemps, on admettait que SOV est usuellement (mais pas obligatoirement) corrélé par la séquence déterminant + nom, mais ce ne semble plus être l'opinion courante aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, les déterminants en sumérien précèdent ou suivent les noms selon les formations, la tendance étant que déterminant + nom est attesté plutôt dans des structures archaïque.

a) Déterminant + nom

— Type an-ša₃ "ciel intérieur" = "intérieur du ciel", etc. A rapprocher de ce type sont les graphies ND.UNUG/AB pour quelques noms de ville (P. Michalowski, Mém. Kutscher [1993]), où le sens de UNUG/AB n'est pas entièrement clair, mais doit signifier quelque chose comme "ville" ou "sanctuaire" (comp. AB = eš₃): /urim/ = NANNA.UNUG/AB, /ararma/ = UTU.UNUG/AB et /zabala/ = ^(za)INNANA.UNUG/AB.

— Séquence occasionnelle apposition + nom dans des épithètes souvent formulaires (par ex. ku₃ ^dinnana).

— Graphies du type GAL.LU₂ "roi", GAL.DAM.GARA₃ "marchand en chef", GAL.NIMGIR "héraut en chef", etc. Disputée est la question de savoir si elles recouvrent anciennement une réalité linguistique (gal lu₂, gal dam-gara₃, etc. > lugal, dam-gara₃ gal, etc.). Favorables: R. de Maaijer/B. Jagersma (AfO 50 [2003/2004] 351); hésitants: J. Bauer (StPohl 9 [1972] 92) et Attinger (1993:154); sceptique: M. Krebernik (communication orale). Contre une réalité linguistique pourrait plaider ED Lu₂ A 14 sqq. (Uruk III), où on a la séquence GAL_a.ŠITA_{a1} (cf. šita-gal, un prêtre), NUN.ME, GAL_a.UNKEN_a (cf. kišgal ou unken-gal "chef de l'assemblée"), GAL_a.TE (tirum "courtisan"?), etc. NUN.ME ne s'explique dans ce contexte que par la lecture sumérienne abgal "sage", qui ne recouvre probabl. pas un {ab + gal}, car on voit alors mal pourquoi il n'aurait pas été écrit GAL.AB. Soit dit en passant, ce passage est le meilleur argument en faveur du fait que la langue des textes d'Uruk III est le sumérien (C. Wilcke, PIHANS 102 [2005] 441 et 444).

— "Génitif inversé"/génitif anticipé (déterminant mis en topique): e₂-a ^den-ki-ke₄ ġeš-ġur-be₂ si mu-na-sa₂ "Du temple: E. a mis en ordre ses plans pour lui" (Gudea, Cyl. A 17:17).

b) Nom + déterminant

- Séquence usuelle nom + apposition.
- Séquence usuelle nom + adjectif.
- Séquence usuelle nom + relative.

Il serait tentant, mais dans une large mesure spéculatif, de supposer un état de langue plus ancien où les déterminants non verbaux précédaient le déterminé (gal est un adjectif

"primaire" non dérivé d'un verbe [Attinger 1993:148 sq.] et les déterminants verbaux le suivaient.

Si un constituant est topicalisé (topique mis en évidence) ou focalisé (focus mis en évidence), l'ordre des mots peut être modifié. Dans les textes non "littéraires", le seul ordre alternant est OSV.

a) Topicalisation de O: SOV > OSV.

Passim dès l'ép. présarg., dans tous les types de textes; l'objet est souvent suivi de -bi. Dans les documents économiques et juridiques avec des verbes comme aĝ₂ "mesurer", ba "attribuer", de₆/tum₂ "apporter/amener", la₂ "peser; payer", sa₁₀ "acheter", tuku "avoir (en crédit)" et bien d'autres, c'est l'ordre usuel (topicalisation de l'objet de la transaction). Un exemple parmi mille (AWL 193 i 1-ii 5): 1 igi-nu-du₈ / NIGIN₃-mud / nu-kiri₆-še₃ / para₁₀-nam-tar-ra / e-še₃-sa₁₀ / niĝ₂-sam₂-ma-ne₂ ku₃ 15 giĝ₄ -kam / NIGIN₃-mud / nu-kiri₆-ra / para₁₀-nam-ta[r-r]a [e⁻-na-la₂ " Un travailleur inexpérimenté(?), P. l'a acheté de N. le jardinier. Son prix de 15 sicles, P. l'a payé à N. le jardinier". Particulièrement instructive est l'alternance OSV/SOV dans NG 2, 35:2-21:

- 2) ¹e₂-ta-mu-zu dumu lu₂-^dutu (objet topique)
- 3) ku₃ 4 1/2 giĝ₄ ku₃-babbar-še₃
- 4) a-tu dam lu₂-^dutu-ka
- 5) ur-šu-galam-ma muḥaldim (sujet)
- 6) in-ši-sa₁₀
- 7) e₂-ta-mu-z[u]
- 8) ur-šu-galam-ma-r[a]
- 9) geme₂-zu nu-me in-na-an-[du₁₁]
- 10) ur-šu-galam-ma-ke₄ (sujet)
- 11) e₂-ta-mu-zu (objet) in-s[a₁₀-a] sam₂-a-ni in-til-l[a]
- 12) PN₁ nu-kir[i₆]
- 13) PN₂
- 14) lu₂ enim-ma-b[i-me]
- 15) a-tu ama-[ne₂]
- 16) igi PN₃ [di-ku₅-še₃]
- 17) u₃ igi PN₄ [di-ku₅-še₃]
- 18) e₂-ta-m[u]-z[u dumu-ne₂] (objet topique)
- 19) ur-š[u-ga-lam-ma-ke₄] (sujet)
- 20) i[n-ši-sa₁₀-a]
- 21) k[a-ga-na ba-ni-gi-in]

"Etamuzu, la fille de Lu'utu, le cuisinier Uršagalama l'a achetée pour 4 1/2 sicles d'argent de Atu, l'épouse de Lu'utu. E. a dit à U.: 'Je ne suis pas ton esclave'. Que U. a acheté E. et a intégralement payé son prix, PN₁, le jardinier, et PN₂ en sont les témoins. Sa mère Atu a confirmé devant les juges PN₃ et PN₄ qu'U. a acheté E. son enfant"

b) Focalisation de O: SOV > (S)VO ou VSO (très rare)

1°) (S)VO

Innana E 18 // 20: ^den-lil₂-le ma-ra-an-šum₂ kur niĝ₂ gal-la šu-zu-uš "C'est le 'kur', (cette) grande chose, qu'Enlil t'a donné en mains propres".

2°) VSO

mi-ni-[i]b-be₂-ne sul gal an-zu-ne enim zi si sa₂ "C'est une parole droite et juste que disent à ce propos les hommes de grande expérience" (Man God 101).

c) Focalisation de S: SOV > (O)VS (le verbe est toujours transitif).

Fréquent dans les textes littéraires, mais attesté aussi dans le "Cadastre d'Ur-Namma" (D.R. Frayne, RIME 3/2 [1997] 50-56, Ur Nammu 21) ex. 1 i 13-16: a-ša₃ ^dnu-muš-da giri₁₃-tab^{ki}-kam / ^dnu-muš-da-ra / ka in-na-gi-in / ur-^dnamma lugal-e "Ce sont les champs de Numušda de Giritab. C'est le roi UN qui les confirma pour Numušda".

Une étude systématique de l'ordre des mots en général est un *desideratum* urgent. Elle pourrait contribuer à résoudre un certain nombre de problèmes, par ex. concernant la détermination des noms. Le sumérien distinguait-il entre mettons ^{gēš}kiri₆-a ^{gēš}nu-^{gā}l₂ "Il n'y a pas d'arbre dans le jardin" et ^{gēš} ^{gēš}kiri₆-a nu-^{gā}l₂ "L'arbre n'est pas dans le/un jardin"?

La dimension diachronique devrait être également prise en considération. Mon impression est que, certainement sous l'influence de l'akk., l'ordre des mots est devenu beaucoup plus libre à partir de l'ép. d'Isin. Un exemple parmi d'autres: ^den-lil₂-le sul zi du₂-da-ni ^{hur}-s[ag-t]a mu-un-DU / **ša-mu-ni-in-ku₄** bulug an ki-ka sip[a zi ka]lam-ma-še₃ / ^ʾša₃^ʾ? i₃-si-in^{ki}-na-ka para₁₀ ni₂ guru₃[^u mi-ni-in]-^{ri} "Enlil a fait venir de la montagne son homme juvénile bien né, il l'a fait entrer dans l'"axe entre le ciel et la terre" (= Isin) comme le bon pâtre du pays, il a fondé à Isin un trône inspirant le respect" (Išbi-Erra A i 10'-12').

4. Lexique

En l'absence d'un dictionnaire sumérien, il est provisoirement difficile de parler du lexique. Dans le cadre de ce cours, j'aimerais aborder seulement deux points: L'un qui est en quelque sorte un préliminaire indispensable à toute recherche lexicale, à savoir la question de la "lecture correcte", le second de nature très ponctuelle: le sens de ku₃-g.

4.1 "Lecture correcte"

L'année dernière a paru l'*Altbabylonische Zeichenliste der sumerisch-literarischen Texte* de C. Mittermayer, avec une contribution par moi-même (OBO Sonderband 2006). Comme le titre l'indique, c'est une liste de signes pB attestés dans les textes littéraires. Le corpus est certes limité, mais suffisamment important pour que l'on puisse espérer qu'il n'y ait pas d'omission grave. Mme Mittermayer s'est chargée de la partie épigraphique (elle a collationné la plupart des signes), moi-même des lectures. Je n'ai pas conservé les translittérations traditionnelles (par ex. sukka_l "homme/femme de confiance", simug "forgeron", kun "queue"), mais essayé de reconstruire, à l'aide en autres des listes lexicales paléobabyloniennes de Nippur (surtout PrEa, PrAa et PrDiri) et des textes écrits de manière non-standard (on parle souvent de "textes syllabiques"), les lectures nippurites pB. Ce n'est naturellement pas toujours possible, et force m'a alors été d'utiliser du matériel ne provenant pas de Nippur (par ex. les branches secondaires de PrEa et de PrAa et les listes Diri de Sippar, d'Ur et de Kiš d'une part, des textes syllabiques de Sippar ou même de Meturan de l'autre), mais j'espère que cette disparité des sources n'a pas trop faussé le résultat général. Dans ce nouveau système, sukka_l > suga_l₇, simug > si₇-∅ (finale vocalique) et kun > ku^g₂. Comme vous le voyez, les différences ne sont pas toujours minimes!

Une brève digression s'impose sur le système de translittération actuel. Il s'explique par le fait que les premiers textes lexicaux trouvés sont, par la nature même des fouilles archéologiques, les plus récents. On s'est donc assez vite habitué à lire le sumérien par la lunette d'Aššurbanipal, comme aimait à le dire le regretté Dietz Otto Edzard. Ponctuellement toutefois,

on adopta des lectures plus anciennes, par ex. eri ou iri "ville" au lieu d'uru ou šum₂ "donner" et "oignon" au lieu de sum. Pourquoi seulement ces quelques mots? En général parce qu'un assyriologue célèbre y a consacré un article (c'est le cas d'iri, proposé par Edzard) ou plus généralement l'a utilisé dans ces travaux. Le résultat ne pourrait être pire. C'est un peu comme si l'on lisait Chrétien de Troyes selon les conventions orthographiques d'aujourd'hui, en adoptant seulement pour quelques mots les règles plus anciennes.

Pour en revenir à mes "nouvelles lectures", quelque 25 % des lexèmes devraient être lus différemment. Ce n'est pas si tragique, mais je ne me fais aucune illusion: à moins que W. Sallaberger et moi-même menions à terme notre *Glossaire* entrepris voilà bien des années, les chances que les assyriologues adoptent ce système sont pratiquement nulles. Arguant du fait que nous n'aurons jamais à réserver une table ou une chambre d'hôtel en sumérien, ils jugent un peu futile la question de savoir s'il faut lire ku₂ ou gu₇ "manger", banšur ou b/pansur "table" et na₂ ou nu₂ "se coucher". C'est toutefois confondre "lecture correcte" et prononciation réelle. L'important n'est pas que nos prononciations soient phonologiquement exactes (elles ne le seront jamais!), mais seulement qu'elles soient conséquentes (le [g] de gu₇ "manger" = le [g] de gu₂ "nuque", et ceci pour au moins sept raisons (cf. P. Attinger, ZA 88 [1998] 165 sq.).

1) La structure du lexique. Le PSD distingue un verbe bal "tourner" (B 48 sqq. s.v. bal D) des substantifs bala A "fuseau" (B 64 sq.) et bala B "tour-de-rôle" (B 65 sqq.), et est ainsi amené s.v. bala — a₅, litt. "faire 'bala'" = "transporter (pour échanger), exporter", à faire un renvoi au seul substantif disponible: bala "fuseau". Comment "faire des fuseaux" en viendrait à prendre le sens d'"exporter" n'est pas commenté. En fait, le verbe "bal" doit être lu bala, et signifie litt. "passer (d'un endroit à un autre)", au causatif "faire passer (d'un endroit à un autre)". bala B "tour-de-rôle" est un nom verbal (le "tour-de-rôle" est ce qui passe (d'une personne à une autre)), et bala a₅ "exporter" signifie litt. "faire le passer (qqc. d'un endroit à un autre)". En ce qui concerne enfin ^(ges)bala "fuseau", il a probabl. une finale en -/ĝ/ (comp. l'akk. *pilakk/qqu* et v. P. Attinger, NABU 1995/33, n. 1) et est donc un terme tout à fait différent. Dans ce cas (je le reconnais extrême, mais de loin pas unique), le seul fait de lire bal au lieu de bala a obscurci totalement les rapports entre les différents lexèmes.

2) La structure grammaticale. Derrière "niĝin" se cachent trois formes distinctes: a) ni₁₀-ni₁₀ (mieux ne_x-ne_x), forme *marû* de ni/eĝen₂, écrit normalement sans ligature; b) NIGIN₂.NIGIN₂ (lecture exacte inconnue), réduplication "libre" de ni/eĝen₂, écrit le plus souvent sans ligature; c) ni/eĝen, réduplication purement graphique attestée exclusivement(?) dans šu niĝi/en "*summa summarum*"; écrit avec ligature.

3) L'analyse grammaticale. Une translittération inexacte peut être la source d'une traduction inexacte; cf. par ex. u₈-ezinam 123 sq.: sipa-zu niĝ₂-ĝu₁₀-še₃ an-edin-na igi-bi im-ši-ĝal₂ / "isin-na" (x 3 // "isin" [FF]) a-ša₃-ga ĝal₂-la-ĝu₁₀-še₃/uš. B. Alster et H. Vanstiphout (ASJ 9 [1987] 23; traduction comparable dans ETCSL) proposent "And even your shepherd from the desert lifts his eyes towards my things" As to me, when I am standing **in the furrow** in the midst of the field [...]" (souligné par moi). Cette interprétation, qui soulève plus d'une difficulté (entre autres "lorsque je me tiens" pour ĝal₂-la-ĝu₁₀-še₃/uš), perd toute crédibilité au vu d'un autre passage, Houe araire 36-38: "isin-na" (x 4 // "isin" [G] // "isin-am₃" [L']) a-ša₃-ga ĝal₂-la-ĝu₁₀-še₃/uš / maš₂-anše lu-a ^dšagan₂ im-ši-GAM-e(-de₃-eš) / še šeĝ₆-ĝa₂ ur₄/kiĝ₂-ĝa₂ gub-ba-še₃/uš. Ici, a-ša₃-ga ĝal₂-la-ĝu₁₀-še₃/uš est clairement // à še šeĝ₆-ĝa₂ ur₄/kiĝ₂-ĝa₂ gub-ba-še₃/uš. L'origine de l'interprétation erronée d'Alster et de Vanstiphout gît dans la lecture "isin-na", qui donne l'impression qu'on a affaire à un locatif. En fait, PA.ŠE recouvre anciennement isina⁵⁷, et isina^(na) est donc un absolutif (na = indicateur phonétique). Il faut traduire en conséquence u₈-ezinam 123 sq. "Dans la haute steppe, tes pâtres (collectif) ont les yeux rivés sur mes biens, sur

⁵⁷ Cf. i₃-si-na-ba/bi (MVN 18, 325:2 et 367:6) et comp. ŠE.[I]GI = i-si-na (MDP 27, 41).

mes épis se trouvant dans les champs" et Houe araire 36-36 "Le nombreux bétail de Šagan se penche vers mes épis se trouvant dans les champs, vers mon grain mur prêt pour la récolte".

Récemment, M. Guichard et moi-même nous creusâmes la tête sur un passage difficile, qui avait été translittéré: ^{ēis}ig za₃-mi₂ ma-gun₃-a / mu-na-an-gub (Šūilīšu 1:15 sq.). Dans ce qui précède, Šūilīšu raconte qu'il a ramené la statue de Nanna d'Anšan à Ur et qu'il a bâti pour Nanna le Dublamah, le lieu où il rend la justice. Les uns virent dans za₃-mi₂ ma-gun₃-a le nom de la porte (E. Sollberger, LAPO 3 [1971] 172: "Louange gravée pour moi" [suivi par I. Kārki, StOr. 49 [1980] 3]; -a reste toutefois inexplicé, et gun₃ ne signifie pas "graver"), D.R. Frayne laissa simplement za-mi₂ et ma- non traduits (RIME 4 [1990] 15). Après un quart d'heure de recherches inutiles, je jetai un coup d'oeil (à tout hasard!) dans ma banque de données. J'avais translittéré (à juste titre) ^{ēes}ig za₃-mim-ma⁵⁸, litt. donc "une porte de louange" = "une porte (chantant mes) louanges" (le génitif a souvent une valeur objective en sumérien; ir₂ SN + gén. ne signifie pas seulement "les larmes que verse SN", mais aussi "les larmes que l'on verse sur SN"). La phrase signifiait donc simplement que Šūilīšu avait élevé une porte multicolore (quel que soit le sens exact de ce "multicolore") chantant ses louanges, une porte où donc était certainement représenté comment il avait ramené la statue de Nanna d'Anšan (ce qu'avait déjà supposé Sollberger malgré sa traduction erronée!). mi₂ est si répandu en sumérologie que j'avais oublié que c'est aussi dans les textes sumériens une valeur très rare.

4) L'interprétation des graphies non-standard. L'identification et/ou la juste évaluation d'une graphie non-standard peut être fonction de nos translittérations. Ainsi dans B. Alster, ASJ 14 (1992), 9:19/21 A, ka-aĝ₂-ka(-an) recouvre KA₂ = {ka₂ + ka₂} = /kanka(n)/ (cf. surtout PrEa 238 et Kagal I i 26); cela ressort particulièrement clairement de la l. 21: ka-aĝ₂-[k]a-an ka-ša-ga-la nam-me-DU, où le passage parallèle (DI H rev. 6') a [K]A₂ ga-ša-an-gal-la-^{da} (érasure) nam-mi-x-^{gub}; B. Alster en revanche voit dans "ka-am₂-[k]a-an" (ainsi p. 9) une graphie non standard de ka₂ + ama, car il traduit p. 19 "mother Ningal's gate". Ou, pour prendre un autre exemple, si on lisait dans UN A 43 Sb₁ ur-^d[namma] lu₂ "uru" [...] // ur-^dnamma lu₂ erin₂-e ki aĝ₂-ĝe₂₆ (A) "UN, l'homme qui aimait la troupe", on induirait à penser qu'on a affaire à une alternance de nature sémantique ("UN, l'homme [qui aimait] la ville"), ce qui n'est naturellement pas le cas. URU recouvre eri, graphie non-standard de erin₂.

5) L'étymologie. Une lecture fautive peut obscurcir l'étymologie ou inversement conditionner une étymologie fautive; cf. e.g. an-"dul₃/dul₇" "protection", rapproché à tort de dul "recouvrir" (entre autres par moi dans ELS 158 n. 221). Il faut (j'aimerais dire malheureusement) lire andil₂. Ou, pour prendre à nouveau un exemple tiré de mon expérience parisienne: Les étudiants translittérèrent comme presque tout le monde sig₇ "vert" et nisi "légume". Quand je leur demandai d'où venait nisi, ils m'avouèrent l'ignorer. En lisant si₁₂-g et nisi-g, ils auraient probabl. trouvé la solution: *niĝ₂-si₁₂-g, litt. donc "chose verte" (comp. l'all. "Grünzeug").

6) Les correspondances entre l'ES et l'EG. En donnant aux lexèmes leur lecture traditionnelle, on aurait des correspondances du type "sig₄" (EG) vs še-eb (ES) ou "uru" (EG) vs uru₂ (ES). sig₄/še-eb serait atypique (alternance i/e), uru/uru₂ même sans parallèle (alternance EG/ES de nature purement graphique). Il faut en fait lire šeg₁₂ et e/iri, et tout est alors de nouveau en ordre.

7) Direction des emprunts. Si on lit "dam-gar₃", "abul", "is/šin", etc., on pourrait donner l'impression que *tamkārūm*, *abullum* et *išinnum* sont des emprunts au sumérien. Les lectures correctes dam-gara₃⁵⁹, abulla^(la) et isina montrent que l'inverse est vrai (sinon on aurait **tamkārûm*, **abullûm*, **išinnûm*).

Pour toutes ces raisons, il me semble essentiel d'essayer de translittérer correctement. Les lectures que j'ai proposées dans Mittermayer, aBZL seront certainement ponctuellement corrigées (v. déjà NABU 2007/37), mais ce n'est pas parce qu'elles contiennent des fautes qu'il ne faut pas les prendre en considération. Car si l'on agissait ainsi, il faudrait renoncer à consulter

⁵⁸ Proposé pour la première fois par M. Krebernik, ZA 87 (1997) 124.

⁵⁹ Ce n'est qu'à partir de l'ép. pB que dam-gara₃ est concurrencé par dam-gar₃.

le 95 % de nos traductions akkadiennes et sumériennes et s'abstenir de lire la Bible. En fait, les raisons "théoriques" souvent invoquées pour conserver les lectures conventionnelles (on n'aura jamais de certitude, il y a des choses plus urgentes à faire, etc., etc.) s'expliquent soit par l'ignorance du problème réel (par ex. confusion entre translittération consécutive et prononciation exacte), soit par la "force de la tradition" (un terme distingué pour paresse!).

4.2 Le sens de ku_3 -g

Pour que mon bref chapitre sur le lexique ne se réduise pas à une discussion de la forme des mots, je terminerai ce cours en analysant brièvement le sens d'un lexème célèbre: ku_3 -g, traduit en akkadien par *ellu(m)*. Cette discussion ne sera exemplaire que sur un point: J'ai pensé et enseigné durant quelque vingt ans très exactement le contraire de ce que je vais dire maintenant. Ce n'était pas le résultat d'une recherche personnelle, je m'étais contenté de "céder à la force de la tradition", en l'occurrence de la tradition munichoise. Cela m'a coûté à peine une après-midi pour me rendre compte que je m'étais probablement trompé.

Le sens de ku_3 -g, litt. "brillant, splendide", est controversé. Alors que les uns évitent systématiquement toute traduction par "sacré" (ainsi D.O. Edzard dans RIME 3/1 [1997] et B. Hruška, AOAT 252 [2000] 180-188), d'autres admettent que ku_3 -g peut aussi dénoter le "sacré" (par ex. E.J. Wilson, AOAT 237 [1994] et J. Cooper, JAOS 119 [1999] 700). Le problème est à peine soluble, car il est difficile de trouver un contexte où seule une traduction par "sacré" donne un sens. La chose vaut avant tout pour une langue comme le français, où "splendide" ne signifie pas seulement "plein d'éclat" (sens étymologique), mais encore "beau, superbe, merveilleux". On peut en conséquence parler d'une "fête splendide" (mais cela pourrait être aussi une "fête sacrée!"), d'une "femme splendide", d'un "corps splendide", et j'en passe.

J'ai rapidement étudié à l'aide de ma banque de données quels mots peuvent être déterminés par ku_3 . A peine besoin de dire que comme déterminant, ku_3 est fréquent avant tout dans les textes littéraires. On le rencontre toutefois aussi dans les textes économiques présargoniques dans *ga/inda₃/munu₄ ku₃* "lait/pain/malt R".

Cf. annexe 4. Mon classement est très superficiel. Dans le cas par ex. des objets manufacturés et des parties du corps, il aurait fallu distinguer entre ceux appartenant aux dieux et ceux appartenant aux humains, etc. Malgré tout, certaines tendances peuvent être observées: La plus notable est que des personnes humaines ne sont apparemment pas déterminées par ku_3 , à moins d'appartenir clairement à la sphère du sacré (prêtres). Dans le corpus pris en considération, je n'ai, à ma grande surprise, trouvé ni *lugal ku₃*, ni *ensi₂ ku₃*, ni *en ku₃*. On a en revanche des *maš-maš ku₃*, des *sur₉ ku₃* et des *šita ku₃*. On peut naturellement essayer de rendre compte de la chose par l'importance accordée à la pureté (et donc à l'éclat) pour tout ce qui concerne le religieux. ku_3 prendrait le sens de "(rituellement) pur" (acception assurée dans le cas de l'akk. *ellu(m)*). Mais cette distribution reste malgré tout très surprenante, car dans nombre de ses fonctions, le roi (l'*ensi₂/l'en*) était en contact avec les dieux. Si l'une des acceptions de ku_3 est en revanche "sacré" dans l'acception "réservé aux dieux"⁶⁰, il n'y a plus guère de problèmes. Le roi, contrairement à au moins certains prêtres, n'est pas "inclu" dans la sphère du religieux. Il est une sorte de trait d'union entre les dieux et les hommes, il n'est donc pas ku_3 , puisqu'il n'est pas "réservé" aux dieux⁶¹. Ceci dit, il est à peine besoin de préciser que ku_3 ne signifie pas toujours sacré, mais aussi "brillant", "pur", etc.

Comp.l'akk. *ellu(m)*. D'après le CAD, il pourrait référer aussi au roi ou à ce qui touche à lui (CAD E 105 s.v. *ellu* 2), mais après un bref survol, je n'ai pas trouvé de *šarru(m) ellu(m)*.

⁶⁰ D'après le Petit Robert: "Qui appartient à un domaine séparé, interdit et inviolable (au contraire de ce qui est profane) et fait l'objet d'un sentiment de révérence religieuse"; remonte au latin *sacer* "consacré à une divinité, sacré".

⁶¹ V. maintenant P. Attinger, BiOr. 64 (2007) 666.

Annexe 1: bibliographie (choix)

I Grammaires

1) Général

- Poebel, A., Grundzüge der sumerischen Grammatik. Rostock: Selbstverlag des Verfassers 1923.
- Jestin, R.R., Le verbe sumérien I-III. Paris: Boccard 1943-1954.
- Falkenstein, A., Grammatik der Sprache Gudeas von Lagaš. I Schrift- und Formenlehre, AnOr. 28 (1949, ²1978). II Syntax, AnOr. 29 (1950, ²1978); v. aussi D.O. Edzard/W. Farber/W.R. Mayer, Ergänzungsheft zu A. Falkenstein, Grammatik der Sprache Gudeas von Lagaš, AnOr. 29A (1978).
- Sollberger, E., Le système verbal dans les inscriptions "royales" présargoniques de Lagaš. Genève: Droz 1952 (réimpression: Niederwalluf bei Wiesbaden: Dr. Martin Sändig oHG 1971).
- Falkenstein, A., Das Sumerische, HdO I. Abt., Bd. 2, 1./2. Abschn., Lieferung 1 (1959).
- Jacobsen, Th., About the Sumerian Verb, AS 16 (1965) 71-102.
- Kärki, I., Die Sprache der sumerischen Königsinschriften der frühaltbabylonischen Zeit. StOr. 35 (1967).
- Römer, W.H.Ph., Einführung in die Sumerologie. Nimwegen: Katholieke Universiteit Nijmegen 1982, ¹¹1988.
- Thomsen, M.-L., The Sumerian Language [...], Mesopotamia 10 (1984, ²1991, ³2001); v. *infra* 2 s.v. A. Taggar-Cohen 1994.
- Attinger, P., Eléments de linguistique sumérienne [...], OBO Sonderband (1993) 129-318 et 792-804 (comptes rendus: D.A. Foxvog, OLZ 89 [1994] 42-46; M. Schretter, ActOr. 56 [1995] 206-213; J.A. Black, AfO 42/43 [1995/96] 214-217; G. Zólyomi, BiOr. 54 [1996] 95-107; M.J. Geller, Or. 67 [1998] 129-132).
- Römer, W.H.Ph., Die Sumerologie, AOAT 238 (1994) 37-161; 2^e éd. revue et augmentée.: AOAT 262 (1999) 43-194.
- Kaneva, I.T., Schumerskij Jasyk, St. Petersburg 1996.
- Hayes, J.L., Sumerian, Languages of the World/Materials 68. München/Newcastle: Lincom 1997.
- Jagersma, B., A Descriptive Grammar of Sumerian (mns., version du 4 septembre 1999).
- Edzard, D.O., Sumerian Grammar, HdO I vol. 71 (2003) (comptes rendus: F. Karahashi, JAOS 124 [2004] 602-606; I. Gee, RBL 8 [2005]; J. Taylor, BSOAS 68 [2005] 299-301; B. Tanos, OLZ 101 [2006] 26-30; B. Jagersma, ZA 97 [2007] 142-147).
- Michalowski, P., Sumerian, dans: R.D. Woodard (ed.), The Cambridge Encyclopedia of the World's Ancient Languages (Cambridge: Cambridge University Press 2004) 19-59.
- Cunningham, C., Sumerian, dans: K. Brown (ed.), Encyclopedia of Language and Linguistics (Amsterdam, etc.: Elsevier ²2006) vol. 12, 271-274.
- Zólyomi, G., Sumerisch, dans: M.P. Streck (ed.), Sprachen des Alten Orients (Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft 2005, ²2006) 11-43.
- Black, J., Sumerian, dans: J.N. Postgate (ed.), Languages of Iraq, ancient and modern (Cambridge: University Press 2007) 5-30.
- Rubio, G., Sumerian Morphology, dans: A.S. Kayne (ed.), Morphologies of Asia and Africa (Winona Lake: Eisenbrauns 2007) 1327-1379.
- Foxvog, D., Introduction to Sumerian Grammar. <http://home.comcast.net/~foxvog/>.

2) Problèmes particuliers

- V. en général Thomsen, SL 332-341 et Attinger, ELS 765-767; en outre:
- Alster, B., Relative clauses and case relations in Sumerian, WZKM 92 (2002) 7-31.
- Attinger, P., /b/ facultatif ou agrammatical ?, NABU 1996/110.
- /n/ réflexif ?, NABU 1998/41.
 - L'infixe directif /i/, /y/, NABU 1999/94.
 - L'infixe directif /i/, /y/ (II), NABU 2000/44.
 - Les préfixes personnels finaux, NABU 2004/75.
 - Les "verbes composés" en sumérien, NABU 2004/79.
 - A propos de AK "faire" (I), ZA 95 (2005) 46-64.
 - A propos de AK "faire" (II), ZA 95 (2005) 208-275.
 - Remarques à propos de F. Karahashi, *The Locative-Terminative Verbal Infix in Sumerian*, NABU 2007/55.
- Balke, Th.E. Der sumerische Lokativ. Semantik, nominale und verbale Morphologie, dargestellt vor allem an den Texten des 3. Jahrtausends (Magisterarbeit der Westf. Wilhelms-Universität Münster, 1996).

- Kasus im Sumerischen, Sprachtypologie und Universalienforschung 52 (1999) 118-129.
 - Finale Satzkonstruktionen im Sumerischen, dans: U.H. Waßner (ed.), *Lingua et linguae*. Festschrift für Clemens-Peter Hebermann zum 60. Geburtstag (= BBS NF 6, 2001) 15-30.
 - Das sumerische Dimensionalkassussystem, AOAT 331 (2006).
- Bartelmus, A.S., *Das Sumerische der Königsinschriften der Kassitendynastie. Orthographie, Lexikon, Idiomatik. Hausarbeit zur Erlangung des Magistergrades an der Ludwig-Maximilians-Universität München im Fach Assyriologie*, 2006.
- Bauer, J. Zum sumerischen Verbalpräfix ba-, NABU 2001/34.
- Zum Gebrauch des Ablativs im Sumerischen, NABU 2005/31.
- Black, J.A., *The Babylonian Grammatical Tradition: The First Grammars of Sumerian*, *Transactions of the Philological Society* 87 (1989) 75-99.
- Real and Unreal Conditional Sentences in Sumerian, ASJ 17 (1995) 15-39.
 - Some Sumerian Adjectives, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 3-27.
 - Sumerian lexical categories, ZA 92 (2002) 60-77.
 - Sprachwandel im Sumerischen, CDOG 3 (2004) 171-183.
- Black, J. and G. Zólyomi, *Introduction to the study of Sumerian*, dans: J. Ebeling and G. Cunningham (ed.) *Analysing Literary Sumerian: Corpus-based Approaches* (London-Oakville: Equinox Publishing Ltd 2007) 1-32.
- Boisson, C., *The Phonotactics of Sumerian*, dans: I. Hegedus et al. (ed.), *Indo-European, Nostratic, and Beyond: Festschrift für Vitalij V. Shevoroshkin* (*Journal of Indo-European Studies Monograph Number 22*, 1997) 30-50.
- Borger, R., *Die grammatischen Elemente des Sumerischen*, AOAT 305 (2003) 605-621.
- Brisch, N.M., "Larsa Sumerian", AOAT 339 (2007) 91-113.
- Civil, M., *Sumerian*, dans: E.M. Meyers (ed.), *The Oxford Encyclopedia of Archaeology in the Near East*, vol. 5 (New York, Oxford: Oxford University Press 1997) 92-95.
- Modal Prefixes, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 29-42.
 - The Forerunners of Marû and Ḥamṭu in Old Babylonian, *Mém. Jacobsen* (2002) 63-71.
 - Early Semitic Loanwords in Sumerian, AS 27 (2007) 11-33.
- Coghill, E. and G. Deutscher, *The origin of ergativity in Sumerian, and the 'inversion' in pronominal agreement: a historical explanation based on Neo-Aramaic parallels*, *Or.* 71 (2002) 267-290.
- Cooper, J.S., *Right Writing: Talking about Sumerian Orthography and Texts*, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 43-52.
- Cunningham, G., *Identifying Sumerian Compound Nouns*, SAOC 62 (2008) 17-24.
- Delnero, P., *Variation in Sumerian Literary Compositions: A Case Study Based on the Decad*. Ph. D., Univ. of Pennsylvania 2006.
- Pre-verbal /n/: function, distribution, and stability, dans: J. Ebeling and G. Cunningham (ed.) *Analysing Literary Sumerian: Corpus-based Approaches* (London-Oakville: Equinox Publishing Ltd 2007) 105-143.
- Ebeling, J., *The meaning and function of multiword-verb combinations with and without ak 'to do'*, dans: J. Ebeling and G. Cunningham (ed.) *Analysing Literary Sumerian: Corpus-based Approaches* (London-Oakville: Equinox Publishing Ltd 2007) 144-183.
- Edzard, D.O., *Wann ist Sumerisch als gesprochene Sprache ausgestorben?*, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 53-70.
- Zum sumerischen Verbalpräfix a(l)-, *Mél. Wilcke* (2003) 87-98.
- Geller, M.J., *Reflexives and Antipassives in Sumerian Verbs*, *Or.* 67 (1998) 85-106.
- A Problem in Sumerian Phonology, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 71-80.
- Hayes, J., *Sumerian Phonology*, dans: A.S. Kaye (ed.), *Phonologies of Asia and Africa vol. 2* (Winona Lake: Eisenbrauns 1997) 1001-1019.
- Høyrup, J., "Sumerian: The Descendant of a Proto-Historical Creole?", *AUON* 14 (1992) 21-74.
- Huber, C., *Some Notes on Transitivity, Verb Types, and Case with Pronouns in Sumerian*, *WZKM* 86 (1996) 177-189.
- Some Remarks on Focus and Relative Clauses in Sumerian, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 89-111.
- Huber, P.J., *On the Old Babylonian Understanding of Grammar: A Reexamination of OBGT VI-X*, *JCS* 59 (2007) 1-17.
- Jagersma, B., *Sound Change in Sumerian: the So-Called /dr/-Phoneme*, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 81-87.
- The final person-prefixes and the passive, NABU 2006/93.
- Jo, C., *Sumerian Verbal Prefixes: Structure, Function, and Meaning*. Ph. D. diss., Hebrew University of Jerusalem 1991.
- Johnson, J.C., *Evidence of antipassivization in Sumerian*, *Bulletin of the International Institute for Linguistic Sciences Kyoto Sangyo University* 21 (2000) 205-240.
- *In the Eye of the Beholder: Quantificational, pragmatic and aspectual features of the *bi- verbal prefix in Sumerian*, Ph. D., Univ. of California, 2004.

- Definiteness, specificity and the BNBV diagnostic in Sumerian, *WZKM* 98 (2008) 151-188.
- Kaneva, I.T., Ways of Expressing Concession in Sumerian, *Šulmu* 4 (1993) 129-133.
- Parataxe und Hypotaxe im Sumerischen: die Rolle der Modalpräfixe, *Mém. Cagni* (2000) 521-537.
- Observations on Relative Clauses with Possessive Meaning in Sumerian, *BiBa*. 1 (2004) 339-341.
- Complex Sentences in Sumerian: an Attempt of Classification, *Mém. Diakonoff* 125-132 (en russe; résumé en anglais p. 132).
- Sumerian Comparative Clauses, *Babel und Bibel* 3 (2006) 523-527.
- Karahashi, F., Sumerian Compound Verbs with Body-Part Terms (Ph. D., Univ. of Chicago, 2000).
- The Locative-Terminative Verbal Infix in Sumerian, *ASJ* 22 (2000 [paru en 2005]) 113-133.
- Some Observations on Sumerian Compound Verbs, *Orient* 39 (2004) 96-110.
- Sumero-Akkadian Language Contact: A Case of Co-ordinating Conjunctions in OB Royal Inscriptions, *AuOr.-S* 22 (2006) 259-267.
- Argument Structure of Sumerian Verbs I: Causative Alternation, *Chuo Univ. Kiyo* 53 (2008) 77-96.
- Sumerian Enclitic *-am* and Akkadian Enclitic *-ma*: from Copula to Focus Marker, *SAOC* 62 (2008) 85-91.
- Keetman, J., Erneuerung des Syllabars im Ur III-Akkadischen, *ZA* 94 (2004) 186-201, bes. 196-201.
- Verschlusslaute, Affrikaten und Frikative im Sumerischen, *ArOr.* 72 (2004) 367-383.
- Die altsumerische Vokalharmonie und die Vokale des Sumerischen, *JCS* 57 (2005) 1-16.
- Gab es ein h im Sumerischen?, *Babel und Bibel* 3 (2006) 9-30.
- Poebels Vokale im Kontext der sumerischen Sprache, *WO* 37 (2007) 36-55.
- Khachikyan, M.L., Towards the Aspect System in Sumerian, *Babel und Bibel* 3 (2006) 31-39.
- Klein, J., The Independent Pronouns in the Šulgi Hymns, *ASJ* 22 (2000 [paru en 2005]) 135-152.
- Krecher, J., The Suffix of Determination *-a/*, *ASJ* 15 (1993) 81-98.
- Alltagsformen der sumerischen Sprache?, *Šulmu* 4 (1993) 189-195.
- Die *marû*-Formen des sumerischen Verbums, *AOAT* 240 (1995) 141-200.
- Krispijn, Th.J.H., The Change of Official Sumerian in the City-State of Lagaš, *ASJ* 22 (2000 [paru en 2005]) 153-175.
- Meyer-Laurin, V.Y., Die Schreibung des Wort- und Morphemauslauts beim Antreten vokalischer Affixe in den altsumerischen Lagaš-Inschriften (historische Morphographemik) I-II. Hausarbeit zur Erlangung des Magistergrades an der Ludwig-Maximilians-Universität München 1992.
- Michalowski, P., The Life and Death of the Sumerian Language in Comparative Perspective, *ASJ* 22 (2000 [paru en 2005]) 177-202.
- The Lives of the Sumerian Language, in: S.L. Sanders (ed.), *Margins of Writing, Origins of Cultures* (Oriental Institute Seminars 2, 2006) 159-184.
- Mugnaioni, R., Aperçu du système verbal en Sumérie, *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence* 14 (1997) 135-163.
- Peust, C., Zur sumerischen Phonetik, *NABU* 2007/70.
- Pientka, R., Die spätaltbabylonische Zeit [...] (Imgula 2, 1998) 145-175.
- Ramer, A.M., A Cross-Linguistic Note on Two Usages of Sumerian Interrogatives, *AfO* 44/45 (1997/1998) 162-163.
- Rebrik, V., Zur Frage der kartwelo-sumerischen Sprachfamilie, *JAC* 19 (2004) 101-123.
- Römer, W.H.Ph., Zum heutigen Stande der Erforschung der Sondersprachen des Sumerischen, *Mél. Wejnén* (1980) 290-303.
- Kleine Beiträge zur Grammatik des Sumerischen. IV. Zu den sumerischen finiten Verbalformen ohne präfigierte Elemente, *BiOr.* 57 (2000) 258-270.
- Rubio, G., On the Alleged "Pre-Sumerian-Substratum", *JCS* 51 (1999) 1-17.
- On the Orthography of the Sumerian Literary Texts from the Ur III Period, *ASJ* 22 (2000 [paru en 2005]) 203-225.
- On the linguistic landscape of early Mesopotamia, *PIHANS* 102 (2005) 316-332.
- Sallaberger, W., Textformular und Syntax im sumerischen Verwaltungstexten, *ASJ* 22 (2000 [paru en 2005]) 249-277.
- Das Ende des Sumerischen. Tod und Nachleben einer altmesopotamischen Sprache, in: P. Schrijver und P.-A. Mumm (ed.), *Sprachtod und Sprachgeburt* (Bremen: Hempfen 2004) 108-140.
- Schramm, W., Performative Verbalformen im Sumerischen, *CM* 10 (1998) 313-322.
- Schretter, M., Sumerische Phonologie: Zu Konsonantenverbindungen und Silbenstruktur, *ActOr.* 54 (1993) 7-30.
- Überlegungen zu den Wortarten des Sumerischen, *WZKM* 86 (1996) 399-411.
- Zu den Nominalkomposita des Sumerischen, *Mém. Cagni* (2000) 933-952.
- Schulze, W. und W. Sallaberger, Grammatische Relationen im Sumerischen, *ZA* 97 (2007) 163-214.
- Selz, G.J., Bemerkungen zum sumerischen Genitiv nebst einigen Beobachtungen zur sumerischen Wortbildung, *WZKM* 92 (2002) 129-153.
- Smith, E.J.M., [-ATR] Harmony and the Vowel Inventory of Sumerian, *JCS* 59 (2007) 19-38.

- Steiner, G., Die sumerischen Verbalpräfixe mu= und e= im sprachtypologischen Vergleich, ZDMG Suppl. 10 (1994) 32-48.
- Gibt es ein vor-sumerisches Substrat im südlichen Mesopotamien?, PIHANS 102 (2005) 340-355.
- Streck, M.P., The Tense Systems in the Sumerian-Akkadian Linguistic Area, ASJ 20 (1998) 181-199.
- Sullivan, B.B., Sumerian and Akkadian Sentence Structure in Old Babylonian Literary Bilingual Texts (Ph. D., Hebrew Union College-Jewish Institute of Religion [Ohio] 1979).
- Taggar-Cohen, A., An Index of Grammatical Terms and Particles for "The Sumerian Language", by Marie-Louise Thomsen [...], Akkadica 89-90 (1994) 27-47.
- Tanos, B., The polysemy and productivity of the formative element *nam* in Old Babylonian literary Sumerian, dans: J. Ebeling and G. Cunningham (ed.) *Analysing Literary Sumerian: Corpus-based Approaches* (London-Oakville: Equinox Publishing Ltd 2007) 250-272.
- Veldhuis, N., Grammatical Texts in their Intellectual Contexts, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 227-247.
- Waetzoldt, H., Zur Bildung des Plurals beim sumerischen Verb, dans: S.R. Anshütz (ed.), *Texte, Sätze und Moneme. Festschrift für Klaus Heger zum 65. Geburtstag* (Heidelberg: Heidelberger Orientverlag 1992) 635-641.
- Whittaker, G., Some Euphratic Adjectives, Göttinger Beiträge zur Sprachwissenschaft 10/11 (2004/2005) 119-139.
- Wilcke, C., The Verb *si — sa₂*: A Diachronic List of Datable Occurrences Grouped according to the Number of Participants to the Action, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 279-301.
- Woods, C.E., Deixis, Person, and Case in Sumerian, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 303-334.
- The Deictic Foundation of the Sumerian Language (Ph. D., Harvard University 2001).
- Bilingualism, Scribal Learning, and the Death of Sumerian, in: S.L. Sanders (ed.), *Margins of Writing, Origins of Cultures* (Oriental Institute Seminars 2, 2006) 91-120.
- The Grammar of Perspective. The Sumerian Conjugation Prefixes as a System of Voice. CM 32, 2008.
- Yoshikawa, M., On the Aspectual Difference between *tùm* and *tùm-mu*, Mém. Halle (1993) 309-314.
- Studies in the Sumerian Verbal System (= ASJ Supplementary Series 1, 1993).
- Nominalization and Relativization in Sumerian, ASJ 15 (1993) 157-183.
- Spatial Deictic System in Sumerian, ASJ 15 (1993) 185-192.
- Again on the Preradical Infix -b- in the *Ḥamtu* Aspect, ASJ 15 (1993) 303.
- Neo-Babylonian Grammatical Terms *Rīqu* and *Malû* — Focalization System in Sumerian —, ASJ 16 (1994) 269-296.
- The Sumerian Verbal Prefix a-, ASJ 17 (1995) 299-307.
- Zólyomi, G., Voice and Topicalization in Sumerian. Kandidátusi értekezés, Budapest 1993 (mns. non publié).
- Genitive Constructions in Sumerian, JCS 48 (1996) 31-47.
- Directive infix and oblique object in Sumerian: An account of the history of their relationship, Or. 68 (1999) 215-253.
- Structural Interference from Akkadian in Old Babylonian Sumerian, ASJ 22 (2000 [paru en 2005]) 335-360.
- About a found donkey and the "local prefix", NABU 2000/34.
- Some further remarks on indefinite genitive in Sumerian, NABU 2003/60.
- Left-dislocated possessors in Sumerian, in: K.E. Kiss (ed.), *Universal Grammar in the Reconstruction of Ancient Languages* (Berlin/New York: Mouton de Gruyter 2005) 161-188.
- Variation in the multiword expression *igi bar* in the Old Babylonian period, dans: J. Ebeling and G. Cunningham (ed.) *Analysing Literary Sumerian: Corpus-based Approaches* (London-Oakville: Equinox Publishing Ltd 2007) 316-350.

II Manuels, didactique

- Bord, L.-J., *Petite grammaire du sumérien à l'usage des débutants*. Paris: Geuthner 2001.
- Exercices corrigés de la petite grammaire du sumérien à l'usage des débutants. Paris: Geuthner 2001.
- Petit lexique du sumérien à l'usage des débutants. Paris: Geuthner 2001.
- Hübner, B. und A. Reizammer, *Sumerisch in Wort und Schrift 1-2*, Marktredwitz 1987-1988.
- Hayes, J.L., *A Manual of Sumerian Grammar and Texts*, Malibu 1990 (Rez.: Yang Zhi, JAC 5 [1990] 211-216; G.J. Selz, OLZ 87 [1992] 136-148 ; K. Volk, Mesopotamia 27 [1992] 297-300; B. Jagersma, BiOr. 50 [1993] 420-425; I. und J. Bauer, AfO 40/41 [1993/94] 96-98; W. Schramm, ZDMG 144 [1994] 147-149); second revised and expanded edition 2000.
- Streck, M.P., Didaktik des sumerischen Sprachunterrichts, ZA 92 (1982) 78-85.
- Volk, K., *A Sumerian Reader*, StPohl SM 18, Roma 1997, ²1999.
- Jiménez Zamudio, R., *Gramática de la lengua sumeria*. Madrid: Ediciones Clásicas 2000.
- V. aussi Römer, *Die Sumerologie (supra I, 1)*.

Annexe 2: principaux verbes de la classe II (forme *marû* par reduplication) (choix)

bil₂, BIL₂.BIL₂ "chauffer"
biz^(iz), biz^(iz).biz^(iz)-e (aussi bi-bi ?) "dégouter"
de₅-g, de₅-de₅ (aussi de₅-de₅-ge!) "ramasser", etc.
du₁₂, du₁₂-du₁₂ "épouser"
dun (ES zi₂), DUN.DUN "tendre les fils de chaîne"
dun₅, dun₅-dun₅ "osciller"
ge₄, ge₄-ge₄ "retourner"
(?) gir₅, GIR₅.GIR₅ "se glisser dans, disparaître"
ġar, ġa₂-ġa₂ "placer"
ħa-la (ħal), ħal-ħa (ĤAL.ĤAL) "distribuer"
kara₂, KARA₂.KARA₂ "..."
kiġ₂, kiġ₂-kiġ₂(-e) "rechercher"
ku₍₄₎, ku₍₄₎.ku₍₄₎ dans u₃ R "dormir"
ku₄-r, ku₄-ku₄ "entretir"
mu₂, mu₂-mu₂ "faire croître" (mu₂ ou mu₂-mu₂ dans l'acception "croître")
mu₄-r, mu₄-mu₄ "(se) revêtir"
naġ, na₈-na₈ "boire"
niġen₂, ni₁₀-ni₁₀(-e) "faire le tour de, entourer"
NU, NU.NU "filer"
ra, ra-ra "frapper"
sa₁₀, sa₁₀-sa₁₀ "échanger"
si, si-si "remplir"
su-g, su-su "remplacer"
šeš₄, še₂₂-še₂₂ "dans ir₂ R "pleurer"
ŠU₂, šu₂-šu₂ "toucher (à de la nourriture/boisson)"
šuš/šuš₂, šu₂-šu₂/šu₄-šu₄ "couvrir, s'abattre sur"
šuš₂, šu₂-šu₂-r, šu₂-uš-r "(s)assombrir (ciel, jour, etc.)"
taka₄, da₁₃-da₁₃ "laisser"
tan₂/tan₃/tan₆(UŠxKID₂), TAN₂.TAN₂, TAN₃.TAN₃, TAN₆.TAN₆ "purifier, laver"
ten^(en), TE.EN.TE(.EN) = /tente/ (?) "rafraîchir"
tu₅/tu₁₇/tu₂₂, tu₅-tu₅/tu₁₇-tu₁₇/tu₂₂-tu₂₂ dans a R "se baigner"
tuku, TUKU.TUKU(du₁₂-du₁₂), au moins dans l'acception "acquérir"
tuku₅, TUKU₅.TUKU₅ "tisser"
uru₄, ur₁₁-u₃/ru
zi-g, zi-zi "(se) lever"
zu, zu-zu dans l'acception "informer"

Annexe 3: les verbes composés

Verbes composés d'après le critère des interrogatifs (Attinger 2004)⁶²

- a₂ aġ₂** "donner des instructions" (a-ba : ŠG 8).
- ki aġ₂** "aimer" (a-ba-ra : Išme-Dagan Mb 30' [31 dans ETCSL]).
- a-da-min₃ AK** "contester" (a-na : EnlSud 63 // 92).
- šu bala** "changer (pour le pire)" (a-ba(-a) : Emeš enten 300 et 309 ; LSU 56 ; Lugalb. II 103 ; Ur-Ninurta A 17 ; ta-am₃ : InEnki II i 22 //).
- ka-aš bar** "prendre une décision, rendre un verdict" (a-ba : PSD A/I 48 citant BM 68809:14' ; Maul, 'Herzberuhigungs-klagen' 166:3 [ppB]).
- gu₃ de₂** "adresser la parole" (a-ba-am₃ : Dialogue 1:141 ; a-na : Kramer, BASOR 88, 15:30 ; Heron Tu. 1).
- u₂-gu de₂** "disparaître ; perdre" (a-na : LSU 238 ; a-na-aš : LN 34).
- ġeš^m-ġeštu de₃-g** "appliquer (son) esprit, imaginer (?)" (a-ba-a : EnkNinm. 49).
- sag^s-sag₇ di-d** "anéantir" (ta-am₃ : InEnki II i 16 //).
- šu du v. šu du₇
- ki-za DU v. ki-za tum₃
- šu DU/tum₃** "poser/tendre la main" (a-ba : Lugale 566 et 631).
- *ga-ba-al du₃** "engager les hostilités, se quereller" (a-na-aš : Dialogue 1:115).
- šu du₇/du** "parfaire, accomplir" (a-na-am₃ : CT 58, 11:16 et 18 ± // Cohen, Eršemma 88 n° 165:14 et 17).
- igi du₈** "voir" (a-ba(-a) : *passim*).
- enim du₁₁-g** "parler" (a-ba : PSD A/I 48 citant BM 68609:15').
- sa₂ du₁₁-g** "atteindre, arriver" (me-a : InEnki II i 5 //).
- mim e** "bien traiter" (a-gen₇ "comme!" : Lugale 314).
- dur₂-bi-še₃ ge₄** "(r)envoyer à la dernière place" (a-ba-a : LURuk 1a:5).
- *igi ge₄** "modifier l'apparence" (a-na-aš // ta-aš : LN 83).
- zi + suff. poss. ge₄** littéral "retourner le lever de qq" = "résister à qq" v.s. (a-na : Lugale 59).
- hulu ge₁₇** "haïr, être haineux" (a-ba : EnlSud 65 // 94 ; a-na-aš : GiEn. 178).
- *la-la guru₃** "(porter =) être dans (sa) plénitude" (a-gen₇ "comme!" : Nmš. 147 NiA, NiU, UrB et UrG).
- saġ ġa₂-ġa₂** "s'opposer" (a-ba(-a) : Innana C 15 et 180 ; BWL 268 iii 7 [ppB] ; a-ba-am₃ : EnkNinm. 132)⁶³
- kuš₂/kuš₂-ġal₂/ġar**, littéral "placer l'être fatigué (?)" v.s. (a-gen₇ "comme" : CA 54).
- ġiri₃ġar** (avec -ta-) "s'éloigner" (a-na-aš/še₃ : LN 81).
- igi + suff. poss. ġar** "poser les yeux sur" (a-gen₇ "ainsi" : NinTu. 51).
- si il₂** "lever les cornes" (a-ba(-am₃) : SP 1.109).
- *saġ kal** "choisir de préférence" v.s. (a-ba-am₃ : SP 1.148).
- šu KARA₂.KARA₂** "dénigrer" (a-ba : Dialogue 2:184 ; Edubbâ 2:138 ; EnlSud 18).
- šu ku₄-ku₄** "toucher à" (a-ba : Lugale 43⁶⁴).
- gu₃ kur₂** "revenir sur sa promesse" v.s. (ta-am₃ : InEnki II i 21 //).
- ša₃ kuš₂** "se consulter" (LSU 369 II).
- KA + suff. poss. si₃-g** "s'exprimer (?)"⁶⁵ (a-gen₇ "ainsi" : Civil, Mél. Birot 69:16).
- *a sud** "répandre de l'eau" (me-am₃ : SP 8 sect. C2, texte E 2':3).
- saġ šum₂** "se hâter, se précipiter" (a-ba : Cohen, Eršemma 56 n° 168:41).
- ki šu ta₃-g** "orner un passage (?)" (a-na : ŠE 189).
- za₃ ta₃-g** "bousculer" (a-ba-a : LURuk 1a:4).
- bar tab₍₂₎** "enflammer le corps" (en-še₃ : LN 37).
- *en₃ + suff. poss. tar** "s'enquérir de qq" (a-ba-am₃ : PSD A/I 46 citant Ni. 13232 rev. ii 6).
- *ni₂ te** "avoir peur" (a-gen₇ "comment ?" : GiAk. 37).
- šu ti/teġ₃** "prendre, recevoir" (a-na : Kramer, AulOr. 5, 76:394 ; LSU 237 ; UN A 162 ; ta(-a) : SP 1.175 // 7.49 ; CLAM 554:21 sq. [pB] ± // 562:134 [ppB] ; a-na-aš : Civil, Mél. Birot 70:65).

⁶² Classés alphabétiquement d'après la base verbale ; entrées précédées d'un astérisque: uniquement d'après un critère peu sûr.

⁶³ Dans ELA 252, LSU 57 et Angin 124 version nA, saġ ġa₂-ġa₂ est traité comme un verbe non composé.

⁶⁴ Cf. N. Veldhuis, ASJ 20 (1998) 204 sq.

⁶⁵ Cf. M. Civil, Mél. Birot 74 sq.

saĝ tu-lu "(relâcher =) laisser pendre la tête (?)" v.s. (a-ba-a : LUruk 1a:6).
gu₃ tuku/gu₂ tuku₄ "crier" v.s. (CLAM 586:c+519/521/523/525/527 [ppB] ; ibid. 653:d+69/71/73/75/77⁶⁶).
ĝeš TUKU.TUKU "écouter" (a-ba-a/am₃ : SP 1.36).
MI.ŠA.AM TUKU "..." (a-ba- a : DI B₁ 56).
zi-bi tuku, littéral "avoir son (valeur objective) souffle" = "avoir le souffle/courage (de faire qqc.)" v.s. (a-ba : GiAk. 28 ; SP 3.1).
gu₂ tuku₄ v. gu₃ tuku
ki-za tum₃/DU "..."⁶⁷ (a-ba(-a) : Nmš. 42 // 59) ; šu tum₃ v. šu DU.
saĝ us₂ "se soucier de, soutenir" (a-ba : Lugale 271)⁶⁸.
u₄ zal "passer le jour" (a-na-še₃ : LN 39 ; a-na-aš(-am₃) : Edubbâ 2:5).
šu zil₂-zil₂ "bien traiter (?)" (me-da-aš : ELA 451).

Verbes non composés d'après le critère des interrogatifs (Attinger 2004)

šu-bala AK "changer (pour le pire)" (a-ba-a : LUruk 1:22).
ša₃ ĥulu dim₂ "avoir le coeur triste" v.s. (a-na-aš : GiEn. 178).
šu-ĥulu du₁₁ "détruire, bouleverser" (a-ba-a : LUruk 1:24).
ši ge (ES pour zi ge₄) "reprendre son souffle, être/rester silencieux" (en₃-še₃ : cf. Cohen, Eršemma p. 187).
ki-bi ge₄ "restaurer" (me-na : LN 2 // 6 // 11).
gu₂ ĝa₂-ĝa₂ "se soumettre" (a-gen₇ "comment ?" : ELA 225).
saĝ ĝa₂-ĝa₂ "s'opposer" (a-ba : LSU 57 et Angin 124 [version nA] ; a-gen₇ "comment ?" : ELA 252)⁶⁹.
gu₂ ki ma-al (ES pour gu₂ ki ĝal₂), littéral "placer la nuque sur le sol", d'où "se résigner" v.s. (a-na-aš : Kramer, AnSt. 30, 7:7).
ir₂ še₂₂-še₂₂ "pleurer" (ta : Nisaba B 31-33 ; e-ne : GiEn. 46 // 89, 133, 178).
saĝ us₂ "se soucier de, soutenir" (a-ba(-a) : LSU 275 sq. et LU 309⁷⁰).
ĝiri₃ zi₂-ir "glisser" (a-na-aš : LUruk 1.21).

⁶⁶ Sur ce passage, cf. St. Maul, AOAT 247 (1997) 260 sq. et comm. 262.

⁶⁷ V. en dernier lieu A. Zgoll, AOAT 246 (1997) 346 sq. ; ki-za tum₃ (v.s.) est encore attesté dans GiH A 158, Incantation à Utu 164 version pB et Cooper, Mél. Sachs 87:6'.

⁶⁸ Dans LSU 275 sq. et LU 309 (lire saĝ a-ba(-a) ma-ab-us₂-e), saĝ us₂ est traité comme un verbe non composé.

⁶⁹ Dans EnkNinm. 132, Innana C 15 et 180 et BWL 268 iii 7 (ppB), saĝ ĝa₂-ĝa₂ est traité comme un VC.

⁷⁰ Dans Lugale 271, saĝ us₂ est traité comme un VC.

Annexe 4: ku₃ (choix)

animal

ab₂ šilam⁻ "vache (domestique)"
tarah₃ "bouquetin"
u₅ "oie?"
ud₅ "chèvre"

divinités, prêtre(sse)s, termes religieux

diġir "dieu", aussi ND ku₃
E₂.NUN "appartements (privés)"
ġarza "rite"
ġešdan(a) "épouse" (avec ku₃: d'un dieu)
maš-maš "incantateur"
me "me"
nam-šub "incantation"
niġdaba "offrande (de nourriture)"
ser₃ "chant"
sur₉ (un prêtre)
šita (un prêtre)
šu-luḥ "rites de purification"
šudu₃-d "prière"
šuku-d^r "ration, distribution de nourriture"
šutug "hutte" ou "autel"
tu₆ "incantation"
uz-ga (un bâtiment associé au temple)

lieux construits

a₂-dam "habitation, lotissement"
amaš "bergerie"
bad₃ "rempart"
e₂ "maison"
eri "ville"
ge-gun₄-na (un bâtiment)
ġeġepar (demeure de l'en)
ḥar-ra-an "chemin"
ib "sanctuaire"
itima "chambre à coucher"
KA₂ "porte (d'une ville)"
KILUGAL.GUB (litt. "lieu où le roi se tient")
ki-nu₂ "couche"
ki-tuš "résidence"
para₁₀ "trône", etc.
šutum₂ "trésor"
tur₃ "étable"

lieux naturels

ab "mer"
an "ciel"
i¹buranuna "Euphrate"
du₆-d^r "colline, tell"
ġeš-ge "cannaie"
i₇ "fleuve, canal"
ki "lieu"; aussi pays, etc (ki-en-gi "Sumer", kur delmun^{ki} "le pays de Dilmun" etc.)
ki-in-du "sol"

mul "étoile"

moyens de locomotion

ĝe^sgigir "char"

ma₂-gur₈ (un bateau)

objets de toutes sortes (manufacturés)

ĝe^sal "houe"

ĝe^sal-ĝar (un tambourin)

^aan-kara₂ (une arme)

an-za-am (un récipient)

balaĝ (un instrument de musique)

bansur "table"

bur "bol"

ĝe^sDAR.KAK "poteau d'amarrage"

dim₃ "figurine"

dubsig "couffin"

dub-ŝen "coffre, cassette"

esir_x "sandale"

uruda^aeŝ₂-da (un récipient)

eŝ₂ "corde d'arpentage"

eŝemen₂ "corde à sauter"

ge-diri "radeau"

ĝidru "bâton, sceptre"

ĝiri₂ "poignard"

ĜIRI₃.LAM (une corbeille)

ĝe^sĝuŝur "poutre"

izi-ĝar "torche"

KI.NE "brasero"

li-li-iS₃ "timbale"

men "couronne"

ĝe^ssuhub₄ "loquet"

suku₅/suku₆ (une parure pour la tête)

sur_x "attelage"

du^gŝakir₃ "baratte"

temen "fondations"

^utuba (un vêtement d'apparat)

ĝe^su₃-ŝub "moule à briques"

ub₃ "tambour"

uŝ "fondation"

partie du corps, etc.

akan "pis"

du₁₀-g/b "genoux"

gaba "poitrine"

galla₄^{la} "vulve"

ka-g "bouche"

nuĝun "semence"

numdum "lèvre"

ŝa₃-g "coeur, intérieur"

ŝu "main"

ur₂ "giron"

zi-pa-aĝ₂ "gorge"

personnes autres que prêtre(sse)s

Pas attesté!

phénomènes naturels, éléments, etc.

a "eau"

a ab-ba-k "eau de la mer, mer"

ge "roseau"

meš₃ (un arbre)

varia

enim "parole"

mu "nom"

mu-un-ku_x "livraison"

ne-mur "braise"

niĝ₂ "chose"

u₂ "herbe, nourriture"

zabar "bronze"

Cf. aussi:

ku₃ "métal précieux", ku₃-babbar₍₂₎ "argent", ku₃-si₂₂-g "or"

ku₃ an, ku₃^dinnana, etc.

ku₃ zu (= *emqu*) "sage" v.s.